

Royaume du Maroc
Haut-Commissariat au
Plan



المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط

MONOGRAPHIE REGIONALE ***BENI MELLAL-KHENIFRA*** ***2017***



Direction régionale Béni Mellal-Khénifra

Table des matières

INTRODUCTION	8
PRINCIPAUX TRAITES DE LA REGION BENI MELLAL- KHENIFRA	10
CHAPITRE I : MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF	15
1. MILIEU NATUREL	16
1.1. Reliefs	16
1.2. Climat	18
2. Découpage administratif	19
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION	22
1. Population	23
1.1. Evolution et répartition spatiale de la population	23
1.2. Densité de la population	26
1.3. Urbanisation	27
1.4. Structure de la population par sexe et milieu de résidence	28
1.5. Répartition de la population par sexe et état matrimonial	32
1.6. Célibat définitif	34
1.7. Age moyen au premier mariage	35
1.8. Fécondité	36
2. Développement futur de la population de la Région	38
2.1. Projections des effectifs	38
2.2. Développement de certaines caractéristiques de la population de la Région	43
2.2.2. Rapport de masculinité	44
2.2.3. Structure selon les grands groupes d'âge	46
2.2.4. Rapport de dépendance	49

2.2.5. Pyramide des âges	50
3. Ménages: Situation et perspectives	51
3.1. Evolution des effectifs	51
3.2. Projections régionales des ménages.....	54
3.2. Dynamique de la structure des ménages (tendances)	58
3.2. 1. Sexe du chef de ménage	59
3.2.2. Age de chef de ménage.....	59
3.2.3. Composition des ménages.....	59
CHAPITRE III : CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION.....	61
1. Agrégats économiques	62
1.1. Produit Intérieur Brut.....	62
1.2. Structure du PIB par secteurs d'activité économique.....	64
1.3. Dépense de Consommation Finale des Ménages.....	65
2. Activité et chômage.....	68
2. 1. Population active âgée de 15 ans et plus	68
2.2. Caractéristiques de la population active occupée en 2015	68
2.3. Taux d'activité	70
2.4. Taux de chômage	72
2.5. Situation dans la profession.....	74
2.6. Personnel Régional du secteur public	76
2.6.1. Effectif du personnel régional de l'Etat	76
2.6.2. Structure du personnel l'Etat par sexe et par province au 31-12-2016.....	79
2.6.3. Personnel des collectivités territoriales	81
3. Prix à la consommation	82
3.1. Evolution de l'indice des prix au niveau de la région	83
3.2. Evolution des indices des groupes de produits.....	85
4. Conditions d'habitation des ménages	86

4.1. Type de logement	86
4.2. Statut d'occupation	89
4.3. Confort des logements	90
4.4. Occupation des logements	93
4.5. Ancienneté des logements.....	95
4.6. Mode d'approvisionnement en eau potable pour les ménages	97
non raccordés à un réseau public.....	97
4.7. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à	100
un réseau public	100
4.8. Mode d'évacuation des eaux usées	102
4.9. Autres équipements	105
4.10. Mode d'évacuation des déchets ménagers	106
4.11. Accès à l'infrastructure routière	108
5. Niveau de vie des ménages.....	109
5.1. Dépenses annuelles moyennes par personne.....	109
5.2. Pauvreté.....	110
5.2.1. Pauvreté monétaire.....	111
5.2.2. Pauvreté multidimensionnelle	115
5.3. Pauvreté globale.....	119
5.3.1. Noyau dur de la pauvreté	119
5.3.2. Taux de pauvreté globale.....	121
CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX	123
1.Enseignement.....	124
1.1. Caractéristiques de l'éducation selon le RGPH 2014	125
1.1.1. Analphabétisme	125
1.1.2. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	129
1.1.3. Niveau d'instruction de la population non scolarisée	131
1.1.4. Langues lues et écrites	132
1.2 Enseignement et formation professionnelle	133

1.2.1 Enseignement préscolaire	133
1.2.1.1 Enseignement préscolaire traditionnel	133
1.2.1.2 Enseignement préscolaires moderne privé	133
1.2.2 Enseignement primaire.....	135
1.2.2.1 Enseignement primaire public.....	135
1.2.2.2 Enseignement primaire privé	136
1.2.3 Enseignement secondaire collégial	137
1.2.3.1 Enseignement secondaire collégial public	137
1.2.3.2 .Enseignement secondaire collégial privé	139
1.2.4. Enseignement secondaire qualifiant.....	139
1.2.4.1. Enseignement secondaire qualifiant public	139
1.2.4.2 .Enseignement secondaire qualifiant privé	140
1.2.4.3 Résultats du baccalauréat : candidats inscrits et candidats admis	141
1.2.5 Enseignement supérieur	142
1.2.6. La formation pédagogique.....	143
1.3 Formation professionnelle	143
1.3.1. Infrastructure de formation professionnelle régionale	144
1.3.2. Nombre de Stagiaires.....	145
2. Santé.....	151
2.1 Infrastructure sanitaire régionale	152
2.2 L'encadrement médical et paramédical.....	154
2.3 Programmes Sanitaires	156
2.3.1 Programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement	156
2.3.2 Programme national de la planification familiale.....	157
2.3.3 Le programme national d'immunisation	157
3. Justice.....	159
4. Activités culturelles et loisirs	162
5. Entraide nationale	164
CHAPITRE V : SECTEURS PRODUCTIFS	168

1. Agriculture et élevage	169
1.1. Agriculture.....	169
1.2. Elevage.....	173
2. Forêts	177
3. Mines.....	179
4. Industrie.....	180
4.1. Grandeurs industrielles.....	180
4.2. Structure par grands sous-secteurs.....	181
5. Secteur de tourisme	182
5.1. Potentialités touristiques régionales.....	182
5.2. Infrastructure touristique régionale	183
5.3. Nuitées touristiques	185
5. Artisanat	188
CHAPITRE VI : INFRASTRUCTURES DE BASE.....	189
1. Transport	190
1.1. Réseau routier.....	190
1.2 Transport ferroviaire	193
1.3 Transports aérien	193
2. Electricité	194
2.1 Production de l'électricité	194
2.2 Longueur du réseau de distribution.....	195
2.3 Distribution de l'électricité.....	195
3. Eau	196
3.1. Barrages.....	196
3.2 Production et distribution de l'eau potable	197
4. Construction	198
ANNEXE.....	202

PROJECTIONS DE LA POPULATION DE LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA ET SES PROVINCES 2014-2030.....	203
PROJECTIONS DES MENAGES DE LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA ET SES PROVINCES 2014-2030.....	213
Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale de la région Béni Mellal – Khénifra Année 2014.....	221

INTRODUCTION

La présente monographie entre dans le cadre des études réalisées par la Direction Régionale du Haut-Commissariat au Plan Béni mellal-Khénifra. Elle est élaborée dans le but de répondre aux besoins des différents acteurs socio-économiques en mettant en relief aussi bien les avancées réalisées que les insuffisances à combler et les déficiences à corriger en matière de développement économique et social au niveau de la Région.

L'analyse territoriale menée dans cette publication tente de cerner les différents aspects de la situation démographique et socio-économique de la région. Elle est réalisée à partir de deux sources fondamentales :

- Les résultats du RGPH 2014, sixième recensement réalisé par le Maroc depuis l'indépendance après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.
- Les statistiques administratives produites par les différents services régionaux et provinciaux lors de l'exécution de leurs missions.

L'ossature du document se compose de six chapitres :

- ✓ La présentation de la région de point de vue localisation géographique et découpage communal.
- ✓ Les aspects démographiques, notamment les effectifs de la population, les structures par âge et par sexe, l'état matrimonial et la fécondité.
- ✓ Le troisième chapitre intitulé «conditions de vie de la population » expose un ensemble de données à caractère horizontal comme les

agrégats économiques, les prix, la pauvreté...

- ✓ Le quatrième chapitre passe en revue la situation des secteurs sociaux notamment l'enseignement, la santé, la justice,...
- ✓ Le cinquième chapitre présente les secteurs productifs de la région notamment l'agriculture, l'industrie, le tourisme, ...
- ✓ Enfin; le sixième chapitre est réservé à l'infrastructure de base dont dispose la région notamment le réseau routier, le transport, la construction,

Les résultats sont présentés au niveau régional, provincial et par milieu de résidence: urbain et rural.

La Direction Régionale du HCP tout en souhaitant que la présente monographie soit une référence pour les décideurs et les utilisateurs de l'information statistique pour l'élaboration des stratégies de développement de la région, reste ouverte à toutes suggestions visant l'amélioration de cette publication.

PRINCIPAUX TRAITS DE LA REGION BENI MELLAL- KHENIFRA

Située au centre du Royaume, la Région de Béni Mellal-Khénifra est créée suite au nouveau découpage Régional de 2015. Cinq provinces ont été regroupées pour donner naissance à cette nouvelle entité territoriale à savoir : Azilal, Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Khénifra et Khouribga. La nouvelle Région se trouve géographiquement entre les deux lignes de la latitude 31°33 et 33°46 Nord et les deux lignes de la longitude 5°28 et 7°00 Ouest. Elle s'étend sur une superficie de 28374 km² soit 4% du territoire du Royaume. Ses limites administratives sont :

- Au nord: la Région de Rabat-Salé- Kenitra ;
- A l'ouest: les Régions de Casablanca- Settat et Marrakech-Safi ;
- A l'est: les Régions de Fès-Mekhnès et de Darâa- Tafilalet ;
- Au sud: la Région de Darâa- Tafilalet.

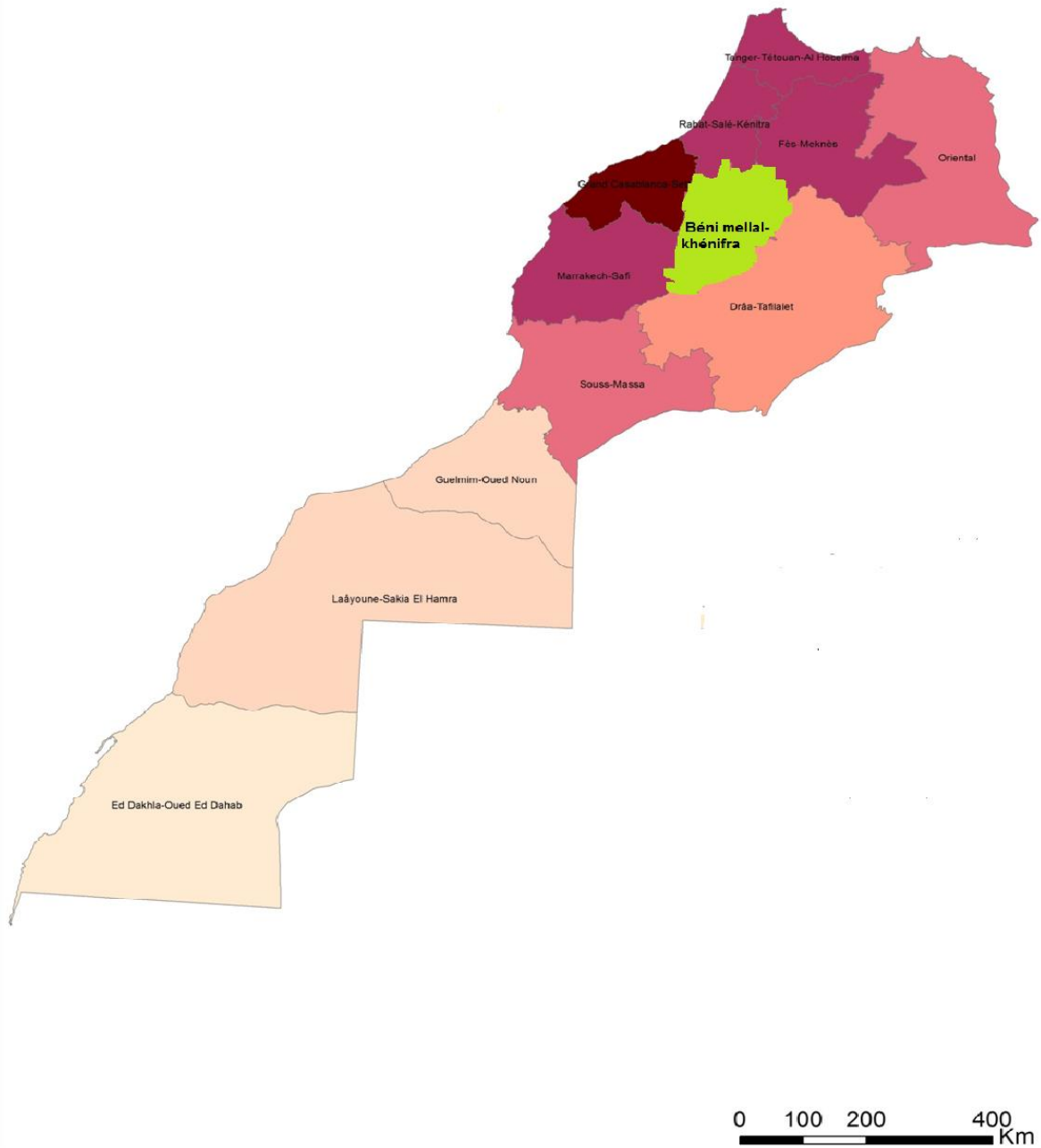
Tableau 1: Coordonnées polaires des chefs-lieux des provinces de la région

	Longitude en C°	Latitude en C°	Altitude en (m)
Azilal	6°57	31°95	1362
Béni Mellal	6°24'	32°22'	468
Fquih Ben Salah	6°68	32°50	445
Khénifra	5°66	32°93	842
Khouribga	6°90	32°87	800

Source : Annuaire Statistique National 2011

Localisation géographique de la région de Béni Mellal-Khénifra

N



La région de Béni Mellal- Khénifra se caractérise par la diversité de ses reliefs : plaine de Tadla, plateau de phosphates et les montagnes du moyen Atlas. Elle d'une altitude qui varie entre 800m à la ville de Khouribga, Nord-ouest de la Région et 1362m à la ville d'Azilal sud-est de la Région. Elle se caractérise par un climat continental: très chaud en été avec une température qui dépasse 40°C, et froid en hiver avec une température de 0°C. La quantité des précipitations varie selon les années et les reliefs de la région, du nord-ouest (plateau de phosphates) au sud-est (montagnes), sa fourchette peut aller de 100 à 700 mm. La Région connaît aussi des neiges et des gelées en automne et en hiver et des vents brûlants du sud-ouest-est « chergui » qui augmente la température en été. Ces vagues de chaleur se terminent parfois par de violents orages qui rafraîchissent le sol.

La région de Béni Mellal- Khénifra comprend cinq provinces dont le chef-lieu est la ville de Béni Mellal. Elle se compose actuellement de 19 cercles, 16 communes urbaines et 119 communes rurales.

La population légale de la région Béni Mellal- Khénifra s'établit, selon le RGPH 2014, à 2520776 habitant soit environ 7.44% de la population totale du pays. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 2004-2014 à un taux annuel moyen de 0.89% contre 1.25% au niveau national. A l'horizon de 2024, l'effectif de la population atteindrait 2613137 habitants.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la région s'élève, en 2014, à 387830 personnes, soit un taux net d'activité

de 43.7% (43.0% en milieu urbain et 52.8% en milieu rural). Le taux de chômage, quant à lui s'est établi à 22.3% contre 19.3% au niveau national.

L'agriculture représente l'activité dominante au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts en milieu rural que par les effets induits sur l'économie régionale (19.8% du BIP régional 2015). Avec ses plaines (Tadla) et ses importantes ressources en eau, la région offre en effet d'énormes possibilités de développement d'une agriculture moderne et à fort potentiel agro-industriel.

Le tissu industriel de la région de Béni Mellal-Khénifra est caractérisé par une prédominance de la branche agroalimentaire, et vu les potentialités agricoles dont jouit la région, ce secteur est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de la région. Ainsi en 2013, la région abritait 316 unités industrielles ayant généré une production de près de 5 milliards de Dhs et investissements de près 310 millions de Dhs.

L'activité minière est un autre pilier de l'économie régionale. La région compte parmi les régions les plus riches en gisements miniers et la première en matière de phosphate. Son sol recèle les plus grandes réserves mondiales de cette matière vitale, et sa production de cette matière s'est élevée à quelques 22 millions de tonnes en 2015, ce qui représente 70% de la production nationale et 88% de la production commerciale.

Par ailleurs, par sa situation géographique privilégiée, sa richesse en sites naturels et historiques, la région possède des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques. Le tourisme rural et culturel pourrait être, à cet égard, un créneau méritant une attention particulière.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose de 7 barrages d'une capacité totale qui s'élève à 1954 millions de m³.

Enfin, dans le secteur énergétique, la région dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique (1351.6 millions KWh en 2015). Ce système est composé de 8 usines hydrauliques, trois relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et quatre de celui de la province d'Azilal.

Sur le plan social, l'enseignement primaire public dans la région de Béni Mellal-Khénifra a enregistré pour l'année scolaire 2015/2016, une capacité de 2955 établissements dont 1184 unités satellites assurant l'enseignement à 311537 élèves dont 47% de filles. L'encadrement pédagogique de l'ensemble des élèves groupés en 10110 classes de différents niveaux est assuré par 9945 enseignants.

Dans le domaine de la santé, la population de la région est desservie par 9 hôpitaux ; 254 formations sanitaires et quelques 538 médecins exerçant dans le secteur public et 331 opérant dans le secteur privé. Le nombre d'habitant par médecin est estimé à 2901 personnes.

CHAPITRE I :
MILIEU NATUREL
ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

1. MILIEU NATUREL

1.1. Reliefs

Quatre types de reliefs règnent dans la région Béni Mellal -Khénifra: la plaine, la montagne, le piémont et le plateau de phosphates.

➤ **La plaine**

La plaine de Tadla est considérée comme le relief principal de la région. Cette plaine traversée par la rivière d'Oum Er-rabiâa se situe au sud du plateau des phosphates et au nord des plaines de Sraghna. On peut la diviser en deux parties :

○ **La plaine Basse**

Elle va de l'extrême aval, à côté des plaines des Sraghna, jusqu'à Béni Mellal. Cette portion de la plaine porte la plus grande partie du périmètre irrigué. Ses terres sont profondes et riches sur la rive gauche d'Oum Er-rabiâa, alors qu'elles sont moins bonnes sur la rive droite.

○ **La plaine moyenne**

Elle constitue une nouvelle étendue de terres profondes. Elle s'étend sur la rive gauche d'Oum Er-rabiâa, et commence de Béni Mellal et s'amenuise petit à petit en se dirigeant vers Kasba Tadla où commence l'apparition d'autres terrains profonds et fertiles.

➤ **Le piémont**

Zone de transition entre deux morphologies, plaine et montagne. Le piémont ou le Dir¹, est un lieu de plantation d'arbres fruitiers et de forêts

¹ Dir : signifie «ceinture». Sur les versants du Haut Atlas, on désigne sous ce terme une zone de basses et moyennes collines et de cônes de déjection qui opèrent la transition entre la haute montagne calcaire et la plaine. Les sols y sont relativement riches. Des sources karstiques au débit régulier et abondant y jaillissent. L'espace est judicieusement réparti entre petits périmètres irrigués par un système traditionnel de seguias (domaines de vergers et d'horticulture intensive), champs non irrigués, surfaces boisées et terrains de parcours.

des oliviers qui s'accrochent aux pentes basses et s'étalent dans la plaine. Il se caractérise par une verdure permanente expliquée essentiellement par l'abondance d'eaux et la fertilité du sol.

Une des caractéristiques du piémont est la présence d'une zone de transition entre l'Atlas et la plaine du Tadla. Il s'agit d'un plan incliné d'accumulation de quelques kilomètres de large, constitué par la coalescence de cônes de déjection prenant appui sur les formations détritiques mio-pliocènes qui forment le soubassement de la plaine. Le Dir, surtout développé au nord de Béni Mellal, reçoit l'eau de l'Atlas soit par l'intermédiaire de sources, soit par épanchement de la nappe du jurassique sous les alluvions.

On peut distinguer deux piémonts :

- **Le piémont Nord** : se trouve dans la province de Béni Mellal. Il s'étend entre Tisqui et Zaouïa Cheikh et il bénéficie d'une pluviométrie abondante.
- **Le piémont Sud** se trouve dans la province d'Azilal. Il bénéficie d'une pluviométrie importante mais moins que celle du piémont nord.

➤ **Les montagnes**

Ce sont les reliefs principaux de la géographie de la province d'Azilal, de Khénifra et couvrent une partie non négligeable de la province de Béni Mellal. Les montagnes de la région font partie de la chaîne du moyen et du haut Atlas. Elles sont limitées au nord par les frontières provinciales d'Er-Rachidia et au sud par celles d'Ouarzazate et à l'ouest par celles de Kalâa- Sraghna.

➤ **Le plateau de phosphate**

Il s'étend sur la partie sud de la province de Khouribga et le nord-ouest de la province de Fquih Ben Salah et il se caractérise d'une part par sa richesse minière et d'autre part par une pauvreté en nappes phréatiques et un sol moins fertile.

1.2. Climat

La position géographique de la région lui confère un climat diversifié. Il varie d'un climat humide de la chaîne montagneuse à un climat semi-aride dans les plaines. Globalement, le climat de région est un climat continental: très froid en hiver et très chaud en été.

La diversité des reliefs de la région influence bien la température et les précipitations. La température moyenne est de 18°C avec un minimum de 0°C dans certaines zones de la région et un maximum qui peut aller jusqu'à plus de 40°C.

Quant aux précipitations, elles varient dans l'espace et dans le temps, elles passent d'une moyenne de 100mm dans les zones arides à 600mm dans les zones humides.

Les zones montagneuses dont l'altitude est supérieure à 1000m peuvent connaître des chutes de neige durant les saisons hivernale et printanière avec des quantités plus au moins importantes selon les années.

Voici par ailleurs les précipitations annuelles enregistrées entre 2007 et 2012 dans les stations pluviométriques de la région :

**Tableau 2: Pluviométrie annuelle selon les stations de la région
(mm)**

Province	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Béni Mellal	265.4	460.3	480.8	424.8	291.9
Khouribga	197.4	440.4	601.8	493	277.9
Kasba Tadla	256.2	525.4	604.7	439.7	334
Moyenne nationale	267.2	543.6	604.8	544.7	265.9

Source : Annuaire Statistique Régional 2016

2. Découpage administratif

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les pouvoirs publics marocains n'ont pas cessé depuis l'indépendance, de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne capable de relever le défi de développement socio-économique équilibré au niveau spatial.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promotion de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

La régionalisation avancée est un nouveau projet en la matière qui vise le renforcement des acquis et le dépassement des faiblesses et des difficultés rencontrées sur le terrain. Il passe à un stade plus avancé en matière de transfert des compétences et des moyens financiers aux instances régionales pour s'atteler convenablement à leurs missions.

C'est ainsi que le Royaume est à présent découpé en douze régions, comprenant chacune un nombre défini de provinces et/ou de préfectures.

La région de Béni Mellal- Khénifra comprend actuellement cinq provinces: Azilal, Béni Mellal, Fquih Ben Saleh, Khénifra et Khouribga. L'encadrement territorial de la région est assuré par une armature administrative composée de cent trente-cinq communes dont seize communes urbaines et regroupées au sein de dix-neuf cercles.

Tableau 3: Répartition des cercles et communes par province

Provinces	Nombre de Communes			Cercles
	Ensemble	Rurales	Urbaines	
Azilal	44	42	2	6
Béni Mellal	22	18	4	4
Fquih Ben Saleh	16	13	3	3
Khénifra	22	20	2	3
Khouribga	31	26	5	3
Total	135	119	16	19

Découpage communal de la Région de Béni Mellal-Khénifra



CHAPITRE II :
CARACTERISTIQUES
DEMOGRAPHIQUES DE LA
POPULATION

1. Population

1.1. Evolution et répartition spatiale de la population

Selon le RGPH 2014, la population totale de la région Béni Mellal-Khénifra est passée de 2307566 habitants en 2004 à 2520776 en 2014, elle présente ainsi 7.44% de la population du Royaume

Par cette évolution, la région a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 0,9%. Ce dernier reste inférieur à celui enregistré au niveau de l'ensemble du Royaume (1.25%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine s'élève à 1282307 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1.44% entre les deux derniers recensements, elle constitue environ une part de 6% de la population urbaine du pays.

Quant à la population rurale, elle a évolué annuellement, dans la même période, de 0.36% seulement pour atteindre l'effectif 1282037 habitants en 2014. Malgré cette évolution contractée, elle présente le dixième de la population rurale nationale.

**Tableau 1 : Evolution de la population légale de la région
Béni Mellal-Khénifra selon les provinces et le milieu
de résidence entre 2004 et 2014**

Province	Population RGPH 2004	Population RGPH 2014	Taux d'Accroissement Annuel Moyen (%)
Ensemble des deux milieux			
Khouribga	499.144	542.125	0,83
Azilal	504.500	554.001	0,94
Béni Mellal	488.505	550.678	1,21
Fquih Ben Salah	457.513	502.827	0,95
Khénifra	357.904	371.145	0,36
Total Région	2.307.566	2.520.776	0,89
Total Maroc	29.891.708	33.848.242	1,25
Milieu urbain			
Khouribga	326.674	377.760	1,46
Azilal	83.703	100.684	1,86
Béni Mellal	287.423	326.008	1,27
Fquih Ben Salah	177.927	205.720	1,46
Khénifra	198.482	228.567	1,42
Total Région Milieu urbain	1.074.209	1.238.739	1,44
Total Maroc Milieu urbain	16.986.327	20.432.439	1,86
Milieu rural			
Khouribga	172.470	164.365	-0,48
Azilal	420.797	453.317	0,75
Béni Mellal	201.082	224.670	1,12
Fquih Ben Salah	279.586	297.107	0,61
Khénifra	159.422	142.578	-1,11
Total Région Milieu rural	1.233.357	1.282.037	0,39
Total Maroc Milieu rural	12.905.381	13.415.803	0,39

Source : RGPH 2014

Les données du RGPH2014 indiquent que les trois provinces Azilal, Béni Mellal et Khouribga participent à la formation de la population de la Région presque à part égale de 22% tandis que les parts de la province de Fquih Ben Salah et la province de Khénifra sont de 20% et 14% respectivement. Cette structure est fortement disparate selon le milieu de résidence, les deux provinces Béni Mellal et Khouribga abritent près de 57% de la population urbaine régionale tandis que 58% de la population rurale de la Région se trouve sur le territoire de la province de Fquih Ben Salah et de Khénifra

Il est à signaler que l'accroissement de la population de la province de Béni Mellal s'effectue avec un rythme plus rapide que ceux des provinces de la région, les trois provinces notamment Azilal, Khouribga et Fquih Ben Salah évoluent presque de la même rythme que la Région, En revanche, la population de la province de Khénifra marque le taux le plus faible de la Région (0.36%)

Le milieu de résidence continue d'impacter l'évolution des différentes caractéristiques démographiques de la population. Ainsi, le milieu rural des provinces de la région a connu durant la période 2004-2014 des taux d'accroissement annuels moyens minimales ou négatifs alors que ceux du milieu urbain sont de l'ordre de 1.5% en moyenne pour l'ensemble des provinces en raison de l'exode rural et de l'essor de l'urbanisation.

1.2. Densité de la population

La région Béni Mellal-Khénifra occupe près de 4% de la superficie du Royaume, et abrite 7.4 % en 2014.

Ainsi, la densité de la population s'établit au niveau régional à 88,8 habitants par km² en 2014 contre 81,3 habitants/km² en 2004, c'est presque 2 fois la moyenne enregistrée au niveau national (47,6 habitants/km²).

Cet indicateur connaît toutefois de grandes variations selon les provinces de la région. Il est moins élevé dans les deux provinces d'Azilal et de Khénifra (55.1 habitants/ km² en 55.2 habitants/km² en 2014) que ceux enregistrés dans les trois autres provinces. La densité maximale est observée au niveau de la province de Fquih Ben Salah, elle est quatre fois plus élevée que le niveau national (197.4 habitant par km²).

Tableau 2 : Densité de la population par province

Province	Population en 2014	Superficie (km ²)	Densité en 2014 (hab. /km ²)
Azilal	554.001	10050	55.12
Béni Mellal	550.678	4528	121.62
Fquih Ben Saleh	502.827	2547	197.42
Khénifra	371.145	6723	55.21
Khouribga	542.125	4250	127.56
Région	2.520.776	28374	88.84
Maroc	33.848.242	710850	47.62

Source : RGPH 2014 et Annuaire Statistique Régional 2016

1.3. Urbanisation

Au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra, près de la moitié de la population réside en milieu urbain, le taux d'urbanisation de la région enregistré en 2014 a été de 49.14% ce taux sont inférieurs à celui enregistré au niveau national, (60.36%).

Par province, Ce taux marque des écarts importants, il est de 18.17% seulement à Azilal ; 40.91% à Fquih Ben Salah et il s'élève 69.68% à la province de Khouribga.

Il est à noter que plusieurs facteurs sont à l'origine de la progression de l'urbanisation, notamment l'accroissement naturel de la population urbaine, la migration et l'extension du périmètre urbain par le reclassement de certaines localités rurales.

Tableau 3: Taux d'urbanisation par province

Province	Taux d'urbanisation 2014 (%)
Azilal	18,17
Béni Mellal	59,20
Fquih Ben Saleh	40,91
Khénifra	61,58
Khouribga	69,68
Région	49,14
Maroc	60,36

Source : RGPH 2014

1.4. Structure de la population par sexe et milieu de résidence

La distribution de la population par sexe, montre que de la région Béni Mellal- Khénifra présente une nette différence en faveur des femmes. Leur poids dans l'effectif total recensé en 2014 s'élève à 51 %, soit une parité de 96 hommes pour 100 femmes. Ceci s'observe beaucoup plus en milieu urbain où les femmes représentent près de 52% de l'ensemble de la population urbaine tandis qu'en milieu rural, la distribution montre une certaine égalité (49.8% pour les femmes contre 50.2% pour les hommes).

Ces conclusions restent valables pour les quatre provinces de la région les plus urbanisées où les distributions provinciales marquent une légère supériorité numérique en faveur des femmes (51% pour les femmes contre 49% pour les hommes). La province d'Azilal fait l'exception. Sa population se trouve formée à parts presque égales des deux sexes.

Au niveau des milieux de résidence provinciaux, les données du RGPH 2014 montrent que la part des femmes dépasse toujours celle des hommes par 1% en moyenne sauf pour le milieu rural d'Azilal qui continue de connaître une légère dominance masculine.

Tableau 4: Répartition de la population de la région (%) par sexe, province et milieu de résidence 2014

Province	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	Masculin	48,7	50,5	50,2
	Féminin	51,3	49,5	49,8
	Total	100	100	100
Béni Mellal	Masculin	48	49,4	48,6
	Féminin	52	50,6	51,4
	Total	100	100	100
Fquih Ben Saleh	Masculin	48,4	49,4	49
	Féminin	51,6	50,6	51
	Total	100	100	100
Khénifra	Masculin	47,8	51,4	49,2
	Féminin	52,2	48,6	50,8
	Total	100	100	100
Khouribga	Masculin	48,3	50,8	49,1
	Féminin	51,7	49,2	50,9
	Total	100	100	100
Région Béni Mellal- Khénifra	Masculin	48,2	50,2	49,2
	Féminin	51,8	49,8	50,8
	Total	100	100	100

Source : RGPH 2014

Selon l'âge, la population de la région Béni Mellal-Khénifra se caractérise par sa jeunesse, puisque 29.2% de cette population ne dépasse pas les 15 ans en 2014. Le poids de cette jeune catégorie est sensiblement plus élevé chez le sexe masculin (30.4%) que chez le sexe féminin (28.1%) et en milieu rural (31.4%) qu'en milieu urbain (27.0%). Ce résultat est dû essentiellement à la forte fécondité de la population rurale par rapport à la population citadine.

Au niveau provincial, la part des moins de 15 ans varie de 26.5% pour la province de Khénifra à 33.3% pour la province d'Azilal. Le sexe masculin de cette frange de la population se trouve plus nombreux que le sexe féminin en milieu rural qu'en milieu urbain et ce pour l'ensemble des provinces de la Région.

Pour les personnes adultes (15 à 59 ans), leur proportion s'élève à 60.5% en 2014 au niveau de la Région. Le poids des adultes est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural (61.5% contre 58.6%) en raison notamment de l'exode rural qui touche essentiellement les personnes en âge d'activité. Les femmes sont plus présentes que les hommes (61.8% contre 59.6%). Cette structure par sexe et par milieu se conserve au niveau provincial avec une légère variation des proportions.

Quant à la population de 3^{ème} âge (60 ans et plus), sa proportion atteint 10%. Ceci est dû à l'amélioration du niveau de vie de la population et à l'augmentation conséquente de l'espérance de vie.

Ce taux reste insensible au changement spatial et de sexe sauf pour la province d'Azilal où il est de près de 9%.

Tableau 5: Population municipale (%) selon les grands groupes d'âges, milieu de résidence, le sexe et le province

Province	Milieu de résidence	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble des deux milieux		
	Grand Groupe d'âges	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Azilal	0-14 ans	30,9	27,4	29,1	34,7	33,8	34,2	34	32,6	33,3
	15-59 ans	60,3	64,2	62,3	55,6	56,8	56,2	56,5	58,2	57,3
	60 ans et plus	8,8	8,4	8,6	9,6	9,4	9,5	9,5	9,2	9,4
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Béni Mellal	0-14 ans	27,9	24,7	26,3	30,8	28,7	29,7	29,1	26,3	27,7
	15-59 ans	62	65,3	63,7	58,7	61,1	59,9	60,6	63,6	62,2
	60 ans et plus	10,1	10	10,1	10,6	10,1	10,4	10,3	10	10,2
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Fquih Ben Salah	0-14 ans	30,1	27,3	28,7	31,6	29	30,3	31	28,3	29,6
	15-59 ans	60,8	63,6	62,2	59,3	61,1	60,2	59,9	62,1	61
	60 ans et plus	9	9,2	9,1	9,2	9,9	9,5	9,1	9,6	9,4
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Khénifra	0-14 ans	27,3	24,2	25,6	27,9	27,7	27,8	27,5	25,5	26,5
	15-59 ans	61,7	65,2	63,5	60,2	61,3	60,7	61,1	63,7	62,4
	60 ans et plus	11	10,7	10,8	11,9	11	11,4	11,4	10,8	11,1
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Khouribga	0-14 ans	28,6	25,5	27	31,2	30,3	30,8	29,5	26,9	28,1
	15-59 ans	61,5	63,6	62,6	58,5	58,1	58,3	60,6	62	61,3
	60 ans et plus	9,9	10,9	10,4	10,3	11,6	10,9	10	11,1	10,5
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Béni Mellal-Khénifra	0-14 ans	28,6	25,5	27	32,1	30,7	31,4	30,4	28,1	29,2
	15-59 ans	61,5	64,4	63	57,9	59,2	58,6	59,6	61,8	60,7
	60 ans et plus	9,9	10,1	10	10	10,1	10,1	10	10,1	10
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

1.5. Répartition de la population par sexe et état matrimonial

La structure de la population régionale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial montre que les personnes mariées sont prédominants, ils représentent 60.1% de ladite population en 2014. La répartition par milieu de résidence avantage le milieu rural où 62.9% de la population est mariée contre 57.5% en milieu rural. Par sexe, la proportion des femmes mariées en milieu rural est plus élevée qu'en milieu urbain, le décalage entre les deux milieux s'élève à 8,6 points. Ces constats peuvent être généralisés à l'ensemble des provinces de la région.

D'autre part, le veuvage dans la région reste assez répandu chez les femmes, puisque 11,4% des femmes sont veuves contre seulement 0.8% des hommes. Aussi, le divorce touche 3,9% de la population féminine contre seulement 1% de la population masculine, situation qui s'explique par le remariage qui est plus accessible aux hommes qu'aux femmes.

Selon le milieu de résidence, on enregistre 11% de veuves en milieu rural contre 11,8 % dans en milieu urbain. Ces proportions sont de l'ordre de 1,1% et 0,8% chez les veufs respectivement. Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 4,9% et 2.8%.

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 38,8 % de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion n'est que de 23,7 % au sein de la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte du mariage tardif des hommes.

Tableau 6 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (%) par province

Province	État matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble des deux milieux		
		M	F	E	M	F	E	M	F	E
Azilal	Célibataire	40,3	26,6	33,1	37,9	21,1	29,5	38,3	22,2	30,2
	Marié	58,2	58,5	58,3	60,4	65,2	62,8	60	63,8	61,9
	Divorcé	0,8	4	2,5	0,6	2,5	1,6	0,6	2,8	1,8
	Veuf	0,8	10,9	6,1	1,1	11,2	6,1	1	11,1	6,1
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Béni Mellal	Célibataire	40,2	27,2	33,3	37,5	20,7	28,9	39,1	24,7	31,6
	Marié	57,6	55,6	56,6	60,4	63,5	62	58,7	58,7	58,7
	Divorcé	1,4	5,5	3,6	1,2	4,4	2,8	1,3	5	3,3
	Veuf	0,8	11,7	6,6	0,9	11,4	6,3	0,9	11,6	6,5
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Fquih Ben Salah	Célibataire	38,6	24,2	31,1	38,4	20	29	38,5	21,8	29,8
	Marié	59,6	59,8	59,7	60,2	66,4	63,4	59,9	63,7	61,9
	Divorcé	1,1	4,4	2,9	0,7	2,7	1,8	0,9	3,4	2,2
	Veuf	0,7	11,5	6,4	0,6	10,8	5,9	0,7	11,1	6,1
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Khénifra	Célibataire	39,2	25,8	32,1	37,2	20,5	29	38,4	23,9	30,9
	Marié	58,3	56	57,1	60,7	66,5	63,5	59,3	59,8	59,5
	Divorcé	1,6	6,3	4,1	1,2	2,7	1,9	1,4	5	3,3
	Veuf	0,9	11,9	6,7	1	10,3	5,5	0,9	11,3	6,3
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Khouribga	Célibataire	40,3	27,3	33,4	38,4	21,3	29,9	39,7	25,6	32,4
	Marié	57,8	56,4	57,1	60,2	65,6	62,9	58,5	59	58,8
	Divorcé	1,2	4	2,7	0,8	1,9	1,3	1,1	3,4	2,3
	Veuf	0,7	12,3	6,8	0,7	11,2	5,9	0,7	12	6,5
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Béni Mellal-Khénifra	Célibataire	39,8	26,4	32,7	37,9	20,7	29,3	38,8	23,7	31
	Marié	58,2	56,8	57,5	60,3	65,4	62,9	59,3	61	60,1
	Divorcé	1,3	4,9	3,2	0,8	2,8	1,8	1	3,9	2,5
	Veuf	0,8	11,8	6,6	0,9	11	6	0,8	11,4	6,3
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

1.6. Célibat définitif

Les données du tableau ci-après montrent qu'au niveau de la région, le célibat définitif touche les femmes plus que les hommes (5.0% des hommes contre 3.5% des femmes), et le milieu urbain plus que le milieu rural (5.2% contre 3.1%). Le taux de célibat semble être un phénomène plutôt urbain puisqu'il marque son minimum à la province d'Azilal et son maximum à la province de Khouribga.

Tableau 7 : Taux de célibat à 55 ans (%) selon le sexe et la province

Province	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	Masculin	3	2,5	2,6
	Féminin	3,8	2,7	2,9
	Ensemble	3,4	2,6	2,8
Béni Mellal	Masculin	4,9	2,6	4,1
	Féminin	7	4	5,9
	Ensemble	6	3,3	5
Fquih Ben Salah	Masculin	2,9	2,1	2,5
	Féminin	5,8	4,8	5,2
	Ensemble	4,3	3,5	3,9
Khénifra	Masculin	3,8	2,9	3,5
	Féminin	4,4	1,7	3,5
	Ensemble	4,1	2,3	3,5
Khouribga	Masculin	4,9	3,4	4,5
	Féminin	7,3	3,9	6,5
	Ensemble	6,2	3,6	5,5
Béni Mellal-Khénifra	Masculin	4,2	2,6	3,5
	Féminin	6,3	3,5	5
	Ensemble	5,2	3,1	4,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

1.7. Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage ne cesse d'augmenter au fil du temps pour s'établir, En 2014, à 27,2 ans dans la région de Béni Mellal-Khénifra. Cet indicateur marque une différence significative selon le sexe, Il est de 30,6 ans chez les hommes contre 23,9 ans chez les femmes, soit un décalage de 7 ans.

Il est à noter que le mariage est plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain, et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'âge moyen au premier mariage est de 31,7 ans en milieu urbain contre 29,7 ans en milieu rural chez les hommes et 25,1 ans et 22,7 ans chez les femmes, ce qui montre qu'en milieu urbain, les femmes se marient 1,6 an plus tard qu'en milieu rural. Cet écart est de 2,4 ans pour le sexe masculin.

Par province, l'âge au premier mariage tient aussi une relation croissante avec le taux d'urbanisation puisqu'il varie dans une fourchette de 26.1ans dans la province d'Azilal à 27,9 ans dans la province de Khouribga. Cet indicateur observe les mêmes écarts entre milieu et sexe au sein de chaque province de la région, et ce malgré une légère différence de niveau.

Tableau 8 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Province	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	Masculin	31,2	29	29,4
	Féminin	24,8	22,5	22,9
	Total	27,8	25,8	26,1
Béni Mellal	Masculin	32	30,1	31,2
	Féminin	25,3	22,9	24,3
	Total	28,5	26,4	27,6
Fquih Ben Saleh	Masculin	30,9	30,4	30,6
	Féminin	24	22,5	23,1
	Total	27,3	26,5	26,8
Khénifra	Masculin	31,8	29,6	30,9
	Féminin	25,6	23,2	24,7
	Total	28,5	26,6	27,7
Khouribga	Masculin	31,9	29,8	31,2
	Féminin	25,4	22,9	24,7
	Total	28,4	26,4	27,9
Béni Mellal - Khénifra	Masculin	31,7	29,7	30,6
	Féminin	25,1	22,7	23,9
	Total	28,2	26,2	27,2

Source : RGPH 2014

1.8. Fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation a été abordée lors du RGPH 2014 à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité (ISF). Ce dernier indicateur (ISF) estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait

une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra, l'ISF s'établit à 2,3 enfants par femme en 2014, et varie de 2,1 enfants en milieu urbain à 2,9 enfants en milieu rural.

Le niveau le plus bas de la fécondité est enregistré à la province de Khénifra (1,9) et son maximum est observé à la province d'Azilal (2,7). La disparité spatiale est aussi observée au niveau provincial, la femme rurale reste plus féconde que celles résidant au milieu urbain pour l'ensemble des provinces de la Région.

Tableau 9 : Indice synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence et la province (enfant/femme)

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	2,1	2,9	2,7
Béni Mellal	2	2,3	2,1
Fquih Ben Saleh	2,2	2,5	2,4
Khénifra	1,8	2	1,9
Khouribga	2,2	2,6	2,3
Béni Mellal - Khénifra	2,1	2,5	2,3

Source : RGPH 2014

La fécondité par âge, montre qu'on a une fécondité précoce moyenne évaluée à 29,8‰ à l'âge 15-19 ans. Ce taux de fécondité augmente rapidement pour atteindre 112,3‰ pour la tranche d'âge 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 119,5‰, puis il tend à diminuer petit

à petit pour arriver à 7,5‰ pour le groupe d'âge 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Il est à noter que la fécondité est moins élevée chez la femme citadine que chez sa concitoyenne rurale et ce pour toutes les tranches d'âge. Le plus grand écart est observé chez le groupe d'âge (20-24 ans).

Tableau 10 : Taux de fécondité (‰) des femmes en âge de procréation selon le milieu

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	22,6	36,8	29,8
20-24 ans	87,2	137,9	112,3
25-29 ans	111,1	127,9	119,5
30-34 ans	96,3	99,9	98,1
35-39 ans	62,8	66,6	64,5
40-44 ans	26,7	29,9	28,2
45-49 ans	7,0	8,1	7,5
ISF	2,1	2,5	2,3

Source : RGPH 2014

2. Développement futur de la population de la Région

2.1. Projections des effectifs

Les projections réalisées à partir des données du RGPH 2014 indiquent que la population de la région passerait de 2,5 millions d'habitants en 2014 à 2,7 millions en 2030, soit un taux d'accroissement global de 8%. L'accroissement annuel moyen serait de 0.52% ; en d'autres

termes, un effectif additionnel d'environ 13700 habitants s'ajouterait en moyenne chaque année à la population.

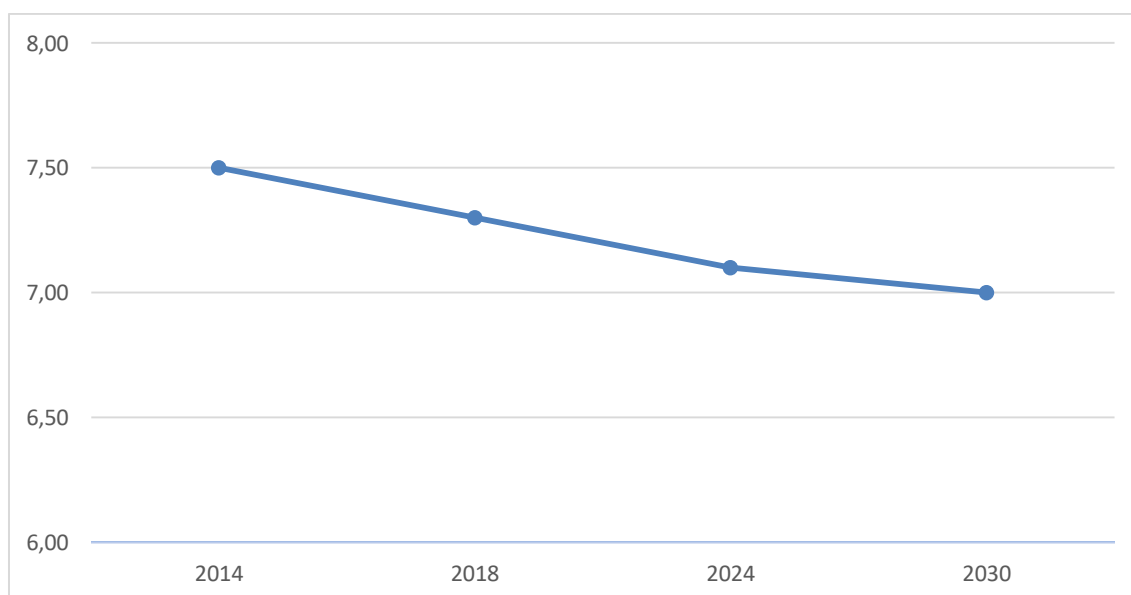
Sur le plan du poids démographique, la région de Béni Mellal Khénifra qui représentait 7,5% de l'ensemble de la population du Maroc en 2014, verrait son poids diminuer légèrement pour atteindre près 7% en 2030.

Tableau 11: Evolution du poids démographique (en %) de la région

Année	2014	2018	2024	2030
Maroc	33.770	35.220	37.37000	39.33
Région	251667	258170	2669636	27362
Poids	7,5	7,3	7,1	7,0

Source : Projections démographiques de la Région 2014-2030, DRHCP

Evolution du poids démographique de la région (en%)



Par milieu de résidence, la population de la région se caractériserait par un accroissement beaucoup plus rapide en milieu urbain qu'en milieu rural en raison surtout du phénomène de l'exode rural. Ainsi, l'effectif de la population urbaine augmenterait de 1,2 à 1,5 millions de citoyens entre 2014 et 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,32%.

La population rurale connaîtrait un léger recul de son effectif, et passerait de 1,28 millions de personnes en 2014 à 1,21 millions en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 0,34%.

An niveau provincial, en terme de taille de la population, les provinces de Béni Mellal et Khouribga ont les taux d'accroissement annuel moyen les plus élevés entre 2014 et 2030, avec respectivement 0,73% et 0,63%, soient des taux supérieurs à la moyenne régionale qui est de 0,52%. En revanche, les provinces d'Azilal, Khénifra et Fquih ben Salah s'accroîtraient à un rythme plus faible inférieur à 0,5%

Par milieu de résidence, la population citadine continuerait son expansion pour l'ensemble des provinces de la Région. Le plus fort taux d'accroissement serait celui de la province d'Azilal (1,67%) alors que la population citadine de la province de Béni Mellal connaîtrait la progression la plus faible avec un taux de 1,10%.

La population provinciale rurale, de sa part, baisserait avec des taux parfois importants (cas de Khénifra (-1,84%) et Khouribga (-1,22)) à l'exception de celle de la province de Béni Mellal où elle continuerait de progresser avec un taux de 0,3%.

Tableau 12: Evolution de la population de la Région selon les provinces et milieu de résidence de 2014 à 2030

Province	Année	2014	2018	2024	2030	TAAM²
Azilal	Ensemble	553337	562544	574229	581931	0,3
	Urbain	100281	108485	120749	132235	1,67
	Rural	453056	454059	453480	449696	-0,04
Béni Mellal	Ensemble	549429	571635	601919	626108	0,79
	urbain	325026	343453	369051	390180	1,1
	rural	224403	228182	232868	235928	0,3
Fquih Ben Salah	Ensemble	502035	514414	530739	542602	0,47
	Urbain	205033	218332	237337	253856	1,29
	Rural	297002	296082	293402	288746	-0,17
Khénifra	Ensemble	370766	375107	381176	385141	0,23
	Urbain	227820	242208	262657	280263	1,25
	Rural	142946	132899	118519	104878	-1,84
Khouribga	Ensemble	541109	558003	581573	600432	0,63
	Urbain	376498	400943	435883	466263	1,29
	Rural	164611	157060	145690	134169	-1,22
Région	Ensemble	2516676	2581703	2669636	2736214	0,5
	urbain	1234658	1313421	1425677	1522797	1,32
	rural	1282018	1268282	1243959	1213417	-0,33

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 DRHCP

Quant à la contribution des provinces à la formation de la population régionale, la structure selon les provinces issue du RGPH 2014 observerait un changement durant la période 2014-2030. Les provinces de Béni Mellal et Khouribga progresseraient au fil du temps pour occuper respectivement le premier et le deuxième rang dans le classement des provinces de la région en 2030. Leurs poids respectifs seraient de l'ordre de 22,9% et 21,9%.

² Taux d'Accroissement Annuel Moyen

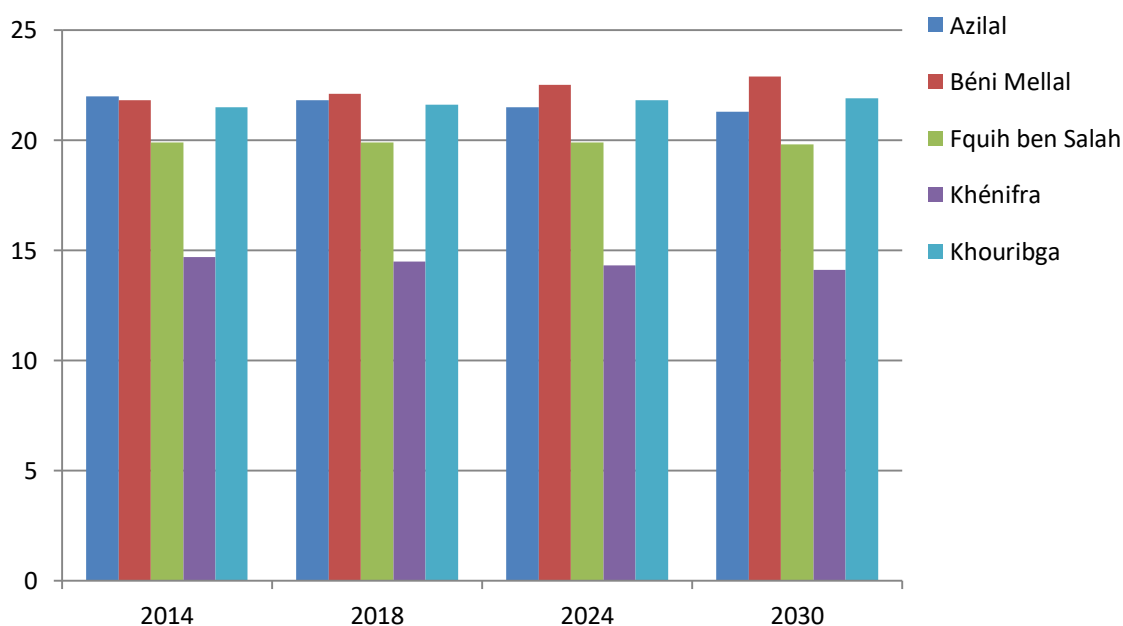
Par contre, la province d'Azilal qui se trouve en tête de la liste en 2014, son taux d'accroissement annuel moyen de 0,30 % la détrônerait et la placerait à la 3ème place en 2030. Situées en quatrième et en cinquième rang, les provinces de Fquih ben Salah et Khénifra qui représentaient respectivement 19,9% et 14,7% de l'ensemble de la population de la région en 2014, continueraient à avoir la même importance en 2030.

Tableau 13 : Evolution des poids des provinces dans la population régionale

Province	Poids (en %)			
	2014	2018	2024	2030
Azilal	22	21,8	21,5	21,3
Béni Mellal	21,8	22,1	22,5	22,9
Fquih ben Salah	19,9	19,9	19,9	19,8
Khénifra	14,7	14,5	14,3	14,1
Khouribga	21,5	21,6	21,8	21,9
Région	100	100	100	100

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 DRHCP

Evolution des poids des provinces entre 2014 et 2030



Le surplus démographique total selon les provinces durant la période des projections vient essentiellement de la province de Béni Mellal et de la province Khouribga. Elles y contribueraient avec de grandes parts, soient respectivement 34,9% et 27%, ce qui représente 61,9% de l'accroissement démographique total de la Région. Les trois autres provinces de la Région se trouveraient présentes dans cet effectif à moins de 40% dont 6.5% seulement revient à la province de Khénifra.

Tableau 14: Croît démographique total entre 2014 et 2030

Province	Croît démographique total (CD) entre 2014 et 2030²	Part dans le CD (en %)
Azilal	28 594	13,0
Béni Mellal	76 679	34,9
Fquih ben	40 567	18,5
Khénifra	14 375	6,5
Khouribga	59 323	27,0
Région	219 538	100

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 DRHCP

2.2. Développement de certaines caractéristiques de la population de la Région

2.2.1. Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation de la région connaîtrait une augmentation sensible durant la période 2014-2030. Il passerait de 49,1% en 2014 à 50,9% en 2018 pour s'établir à 55,7% en 2030.

L'expansion urbaine toucherait l'ensemble des provinces de la région mais à des degrés différents. Les provinces d'Azilal et Fquih ben Salah, qui étaient essentiellement rurales, garderaient ce caractère d'ici l'an 2030. Les autres provinces, ayant déjà atteint un degré d'urbanisation assez

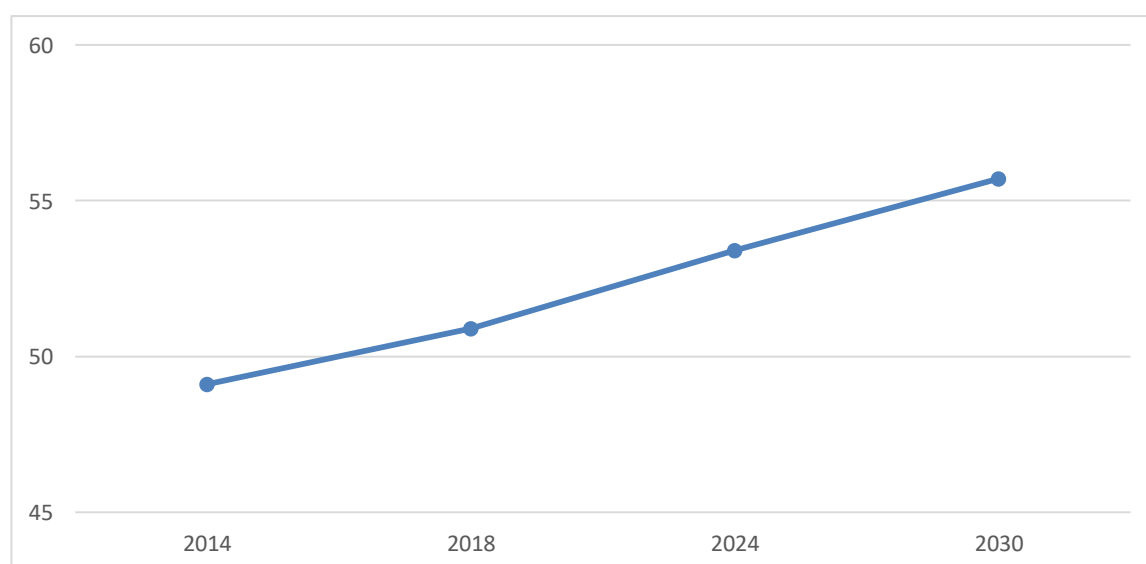
important en 2014, deviendraient majoritairement urbaines en 2030. C'est le cas, surtout de Khouribga (77,6%) et Khénifra (72,7%), tandis qu'à Béni Mellal, le taux d'urbanisation passerait de 59.2% en 2014 à 62.3% en 2030. Cependant nous devons préciser que le taux qu'enregistre Khénifra est tributaire du nombre important de centres urbains au sens statistique que cela renferme.

Tableau 15: Evolution du taux d'urbanisation par province entre 2014 et 2030 (en%)

Province	2014	2018	2024	2030
Azilal	18,1	19,3	21,0	22,7
Béni Mellal	59,2	60,1	61,3	62,3
Fquih ben	40,8	42,4	44,7	46,8
Khénifra	61,4	64,6	68,9	72,8
Khouribga	69,6	71,9	74,9	77,7
Région	49,1	50,9	53,4	55,7

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 (DRHCP)

Evolution du Taux d'urbanisation de la région (en%)



2.2.2. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est un indicateur qui exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes. Il se calcule en rapportant l'effectif masculin à l'effectif féminin d'une population donnée. Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes et inversement.

En 2014, le rapport de masculinité de la population totale de la région a eu une valeur de 97 hommes pour 100 femmes. Ce rapport connaîtrait une baisse pour se situer à 96,2% à l'horizon de 2030. Cette baisse est due à l'émigration internationale essentiellement masculine qui caractérise la région de Béni Mellal-Khénifra.

Par milieu de résidence, les hommes resteraient majoritaires dans les campagnes. Ainsi le rapport de masculinité dans le milieu rural s'accroîtrait de manière continue en passant de 100,9% en 2014 à 104,3 en 2030.

Quant au milieu urbain, la part des hommes à son tour a tendance de baisser, en 2030 il y aurait 90 hommes pour 100 femmes.

Ces tendances d'évolution de cet indicateur seront confirmées au niveau provincial que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Tableau 16: Rapports de masculinité (en%) de la population régionale selon les provinces et milieu de résidence

Province	Année	2014	2018	2024	2030
Azilal	Ensemble	100.8	100.8	102.4	103.0
	Urbain	95.0	94.1	93.5	93.1
	Rural	102.2	102.4	104.8	106.1
Béni Mellal	Ensemble	94.6	93.9	94.3	94.2
	Urbain	92.5	91.3	90.7	89.9
	Rural	97.7	97.8	100.0	101.7
Fquih Ben Salah	Ensemble	96,2	95,6	96,5	96,3
	Urbain	93,9	92,8	92,1	91,3
	Rural	97,8	97,8	100,1	101
Khénifra	Ensemble	96.8	95.6	95.4	94.8
	Urbain	91.6	90.4	89.9	89.5
	Rural	105.7	105.8	108.5	110.3
Khouribga	Ensemble	96,3	94,9	94,4	92,6
	Urbain	93,5	92	91,1	89,2
	Rural	103,2	102,6	104,9	105,3
Région	Ensemble	97	96,2	96,6	96,2
	urbain	93,1	91,9	91,2	90,1
	rural	100,9	100,9	103,2	104,3

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 DRHCP

2.2.3. Structure selon les grands groupes d'âge

En 2014, la proportion de la population âgée moins de 15 ans était de l'ordre de 29,2%. Elle baisserait progressivement pour atteindre environ 27,4% en 2018. Elle continuerait à fléchir pour ne représenter que 21,8% en 2030.

La proportion des personnes âgées de 15-59 ans qui était de 60,7% en 2014, connaîtrait un léger recul et serait de 60,5% en 2018. Elle continuerait à baisser pour atteindre 60% en 2030.

Les projections mettraient en relief notamment le mouvement vers un vieillissement de la population de la région Béni Mellal Khénifra. En effet, la proportion de personnes âgées 60 ans et plus passerait de 10 % en 2014 à 12,1% en 2018. Elle serait autour de 14,7% en 2024 et atteindrait 18,1 % à l'horizon de 2030.

Analysée selon les provinces, la proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans enregistrerait une tendance baissière au fil du temps pour l'ensemble des provinces de la région. Au plan spatial, cette proportion semble tenir une relation décroissante avec le taux d'urbanisation. Elle passerait de près de 20% pour la province de Khénifra pour s'établir à 25% pour la province d'Azilal.

La part de la population en âge d'activité (15-59ans) marquerait une certaine inertie à la variable temps. Ses variations ne seront pas significatives durant la période de projections. Près de trois personnes sur cinq seront toujours en âge d'activité pour l'ensemble des territoires provinciaux.

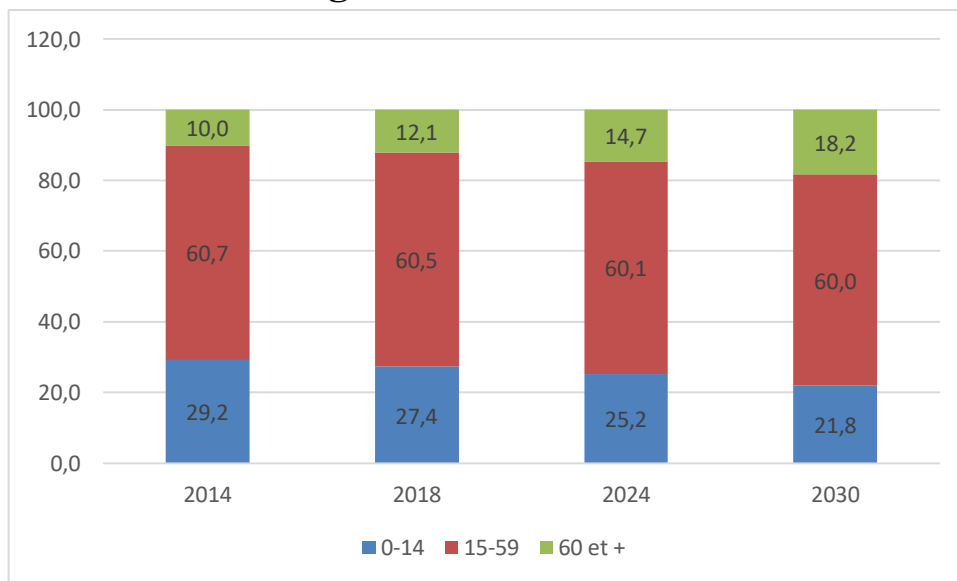
La population en troisième âge se multiplierait de 1.8 en moyenne pour l'ensemble des provinces d'ici 2030. La province la moins touchée serait celle d'Azilal avec une part de 16.6 % de la population. Cette part atteindrait son maximum de 20.1% à la province de Khénifra.

Tableau 17: Evolution de la population par groupe d'âge entre 2014 et 2030 en (%)

Province	Groupe d'âge	2014	2018	2024	2030
Azilal	0-14	33,3	31,5	29,1	24,9
	15-59	57,3	57,3	57,5	58,4
	60 et +	9,4	11,2	13,3	16,6
Béni Mellal	0-14	27,7	25,9	23,9	20,7
	15-59	62,1	61,9	61,2	60,8
	60 et +	10,2	12,3	14,9	18,5
Fquih Ben Salah	0-14	29,6	27,7	25,5	22,2
	15-59	61	61	60,8	60,9
	60 et +	9,4	11,3	13,6	16,9
Khénifra	0-14	26,5	22,7	22,8	19,7
	15-59	62,4	62,9	61,1	60,2
	60 et +	11,1	10,5	16,1	20,1
Khouribga	0-14	28,1	26,1	24	21
	15-59	61,3	61	60,3	59,6
	60 et +	10,5	12,8	15,6	19,2
Région	0-14	29,2	27,4	25,2	21,8
	15-59	60,7	60,5	60,1	60
	60 et +	10	12,1	14,7	18,2

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 DRHCP

Evolution de la population (en%) de la région par structure d'âge entre 2014 et 2030



2.2.4. Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est un indicateur mesurant, de façon proche, la charge économique que doit supporter le segment potentiellement productif d'une population. Il se calcule en rapportant la somme des pourcentages des personnes âgées de moins de 15 ans et de celles de plus de 60 ans à la population d'âge actif (15 à 59 ans).

Précisons que ce rapport ne prend en compte que la structure des âges, il ne doit point être confondu avec le rapport des actifs et des inactifs.

En 2014, la région de Béni Mellal-Khénifra avait enregistré un rapport de dépendance de 64,7%, cela veut dire que 100 personnes de 15 à 59 ans prendraient en charge près de 64 personnes des catégories d'âge moins de 15 ans et de 60 ans et plus. Au fil des années, ce rapport de dépendance continuerait à augmenter et se situerait à près de 66,7%, en 2030.

Au niveau provincial, cet indicateur évoluerait différemment selon les provinces. Il décroîtrait au niveau d'Azilal en passant de 74.5% en 2014 à

71.2% en 2030, au moment où il progresserait au fil des années au niveau de Khouribga et Béni Mellal pour atteindre respectivement 67.6% et 64.5% en 2030.

Concernant Fquih Ben Salah et Khénifra, ce rapport serait pratiquement stable, il oscille respectivement autour de 64% et 60% dans la période 2014-2030.

**Tableau 18: Rapport de dépendance(en%)
de la région entre 2014 et 2030**

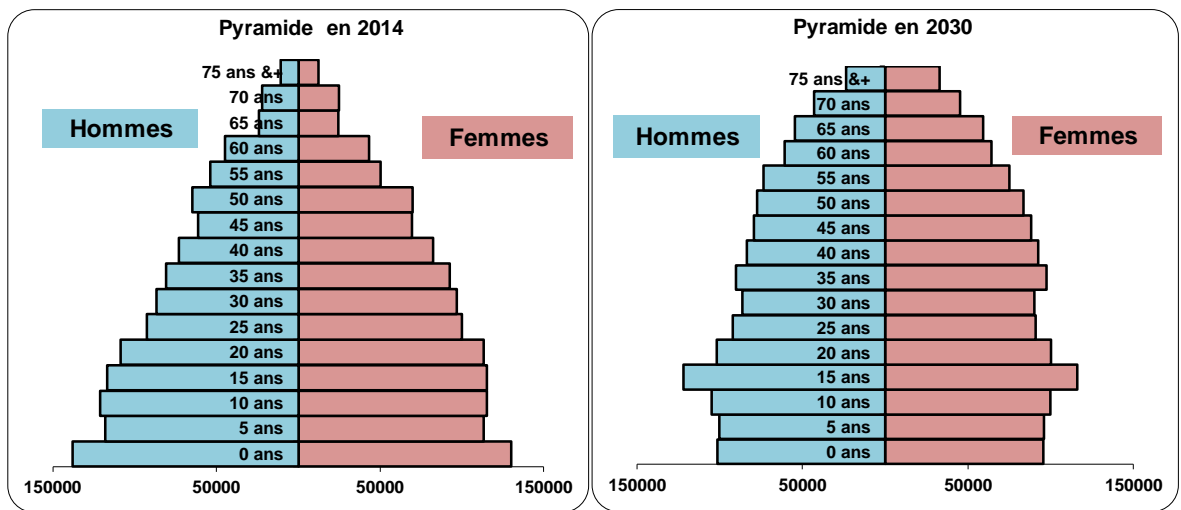
Province	2014	2018	2024	2030
Azilal	74,5	74,6	73,8	71,2
Béni Mellal	61	61,7	63,4	64,5
Fquih Ben Salah	63,8	63,9	64,4	64,2
Khénifra	60,2	58,9	60,3	58,9
Khouribga	63,1	63,7	65,8	67,6
Région	64,7	65,2	66,3	66,7

Source : Projections de la population de la Région 2014-2030 DRHCP

2.2.5. Pyramide des âges

L'évolution de la pyramide des âges montre une tendance vers un vieillissement de la population de la région. Le rétrécissement du groupe de moins de 15ans et l'élargissement des classes des âgés de 60 ans et plus conduisent inéluctablement à ce sort.

Pyramide des âges de la région



3. Ménages: Situation et perspectives

3.1. Evolution des effectifs

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), un ménage est un groupe de personnes qui occupent un même logement à titre de résidence principale et qui réalisent des dépenses en commun.

Le concept de ménage diffère de celui de famille malgré la fréquente superposition des deux concepts sur le terrain. Le concept famille se base sur la relation nuptiale ou sanguine. Une famille est un ensemble d'au moins deux personnes du même ménage, formé soit d'un couple et le cas échéant, de ses enfants, soit d'un parent et de son ou ses enfant(s) (famille monoparentale), comme elle peut se former de plusieurs ménages.

Le concept ménage, quant à lui, ne tient compte que de la résidence et des dépenses en commun abstraction faite des liens sanguins et nuptiaux liant les membres qui forment le groupe. Ainsi, un ménage peut

se composer de plusieurs familles, comme il peut aussi être constitué d'une famille et d'un ou plusieurs isolés, ou uniquement de personnes sans lien ni nuptial ni sanguin.

Selon cette définition, le nombre de ménages recensés en 2014, au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra a été de 520174 ménages contre 429476 en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 21,12%. Selon le milieu de résidence, on a dénombré 287268 ménages en 2014 contre 226614 en 2004 en milieu urbain soit un taux d'accroissement 26,77% alors que les ménages en milieu rural n'ont progressé que de 14,81% en passant de 202862 en 2004 à 232906 en 2014.

Force est de constater que le rythme d'accroissement des ménages au niveau de la région est moins rapide que celui du Royaume.

Tableau 19 : Evolution des ménages de la région Béni Mellal-Khénifra selon les provinces et le milieu de résidence entre 2004 et 2014

Province	Ménages RGPH 2004	Ménages RGPH 2014	Taux d'Accroissement global (%)	Taille de Ménage RGPH 2014
Milieu urbain				
Azilal	17.239	22.303	29,38	4,5
Béni Mellal	61.963	78.119	26,07	4,2
Fquih Ben Salah	34.622	43.715	26,26	4,7
Khénifra	46.048	58.091	26,15	3,9
Khouribga	66.742	85.040	27,42	4,4
Région	226.614	287.268	26,77	4,3
Maroc	3.543.80	4.807.74	35,67	4,2
Milieu rural				
Azilal	65.190	75.043	15,11	6,0
Béni Mellal	36.008	44.948	24,83	5,0
Fquih Ben Salah	44.175	52.347	18,50	5,7
Khénifra	28.588	29.482	3,13	4,8
Khouribga	28.901	31.086	7,56	5,3
Région	202.862	232.906	14,81	5,5
Maroc	2.121.45	2.506.06	18,13	5,3
Ensemble des deux milieux				
Azilal	82.429	97.346	18,10	5,7
Béni Mellal	97.971	123.067	25,62	4,5
Fquih Ben Salah	78.797	96.062	21,91	5,2
Khénifra	74.636	87.573	17,33	4,2
Khouribga	95.643	116.126	21,42	4,6
Région	429.476	520.174	21,12	4,8
Maroc	5.665.26	7.313.80	29,10	4,6

Source : RGPH 2004 et 2014

Par province, pendant que l'évolution provinciale des ménages se caractérise par une certaine homogénéité des taux d'accroissement voisinant 26% au niveau de la strate urbaine, elle marque des disparités significatives au niveau de la strate rurale. Les ménages résidant en

milieu rural des deux provinces de Khénifra et de Khouribga ont enregistré les taux les plus bas de progression durant la période intercensitaire avec 3,13% et 7,56% respectivement, ceux de la province de Béni Mellal marquent presque la même évolution que leurs homologues citadins (24,81%) tandis que l'accroissement des ménages de la province de Fquih Ben Salah et d'Azilal s'approche du celui enregistré au niveau national (18,13%).

Force est de constater que la décélération du rythme d'accroissement des ménages ruraux par rapport à leurs homologues citadins est observée au niveau de toutes les provinces.

Quant à la taille moyenne des ménages ou le nombre moyen de personnes vivant ensemble sous le même toit et effectuant des dépenses communes, elle est de 4,3 personnes en milieu urbain et de 5,5 personnes en milieu rural. Les deux tailles coïncident avec les tailles observées au niveau national

L'examen des données par province montre que la taille des ménages est impactée par l'urbanisation, les ménages ruraux se trouvent plus élargis que les ménages citadins pour l'ensemble des provinces en prenant en charge une personne de plus et les tailles les plus élevées sont enregistrées au niveau des provinces les moins urbanisées notamment la province d'Azilal et la province de Fquih Ben Salah avec des tailles de 6 et 5,7 personnes respectivement.

3.2. Projections régionales des ménages

En ce qui concerne l'évolution future des ménages au niveau de la Région de Béni Mellal-Khénifra, le nombre de ménages marquerait, sur la

période 2014-2030, une augmentation annuelle moyenne de 6758 ménages pour atteindre 627359 ménages à l’horizon 2030, soit un effectif additionnel de 108 122 ménages ce qui constitue 20% de l’effectif enregistré en 2014.

En milieu urbain, Le nombre de ménages passerait, sur la même période, de 286327 à 369816 ménages soit un nombre supplémentaire de 83489 ménages, ce qui représente près du tiers par rapport à 2014. Le rythme d’augmentation annuel moyen des ménages citadins serait de 5218 unités contribuant ainsi dans l’effectif des ménages additionnels au niveau de la Région à 77% au cours de cette période.

Le nombre de ménages au milieu rural atteindrait quant à lui 257543 ménages en 2030 contre 232910 ménages en 2014, soit un croit annuel moyen de 1540 ménages et quelques 24633 ménages sur la période d’étude.

Tableau 20 : Répartition (en %) des ménages selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2014	2020	2025	2030
Urbain	55,1	56,8	58,0	58,9
Rural	44,9	43,2	42,0	41,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Projections des ménages 2014-2030, DRBK HCP

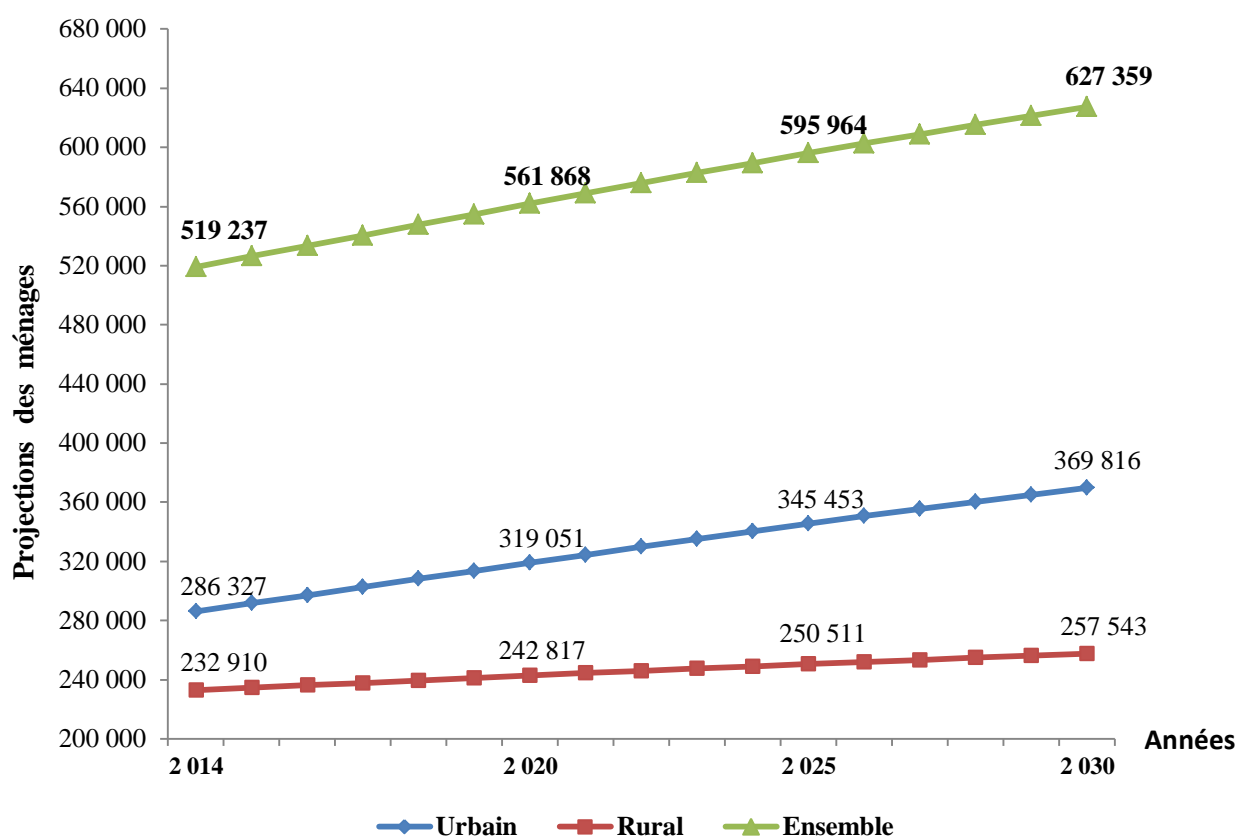
La répartition des ménages selon le milieu de résidence est en faveur des ménages citadins. Leur part représente 55,1% de l’ensemble des ménages en 2014, cette part va se consolider davantage sur la période de projections pour atteindre 58,9% à l’horizon 2030. Ce résultat est dû principalement à l’impact de la diminution de la population rurale.

**Tableau 21 : PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
par province et par milieu de résidence**

Subdivisions administratives	Milieu	RGPH 2014	2014	2018	2024	2030
PR Azilal	Ensemble	97.346	97.216	102.455	110.251	117.624
	Urbain	22.303	22.215	24.290	27.474	30.578
	Rural	75.043	75.001	78.165	82.777	87.046
PR Béni Mellal	Ensemble	123.067	122.777	130.801	142.596	153.451
	Urbain	78.119	77.884	83.261	91.025	97.894
	Rural	44.948	44.893	47.540	51.571	55.557
PR Fquih Ben Salah	Ensemble	96.062	95.899	101.235	109.059	116.232
	Urbain	43.715	43.569	46.953	51.964	56.585
	Rural	52.347	52.330	54.282	57.095	59.647
PR Khénifra	Ensemble	87.573	87.457	90.903	95.873	100.179
	Urbain	58.091	57.902	62.291	68.764	74.692
	Rural	29.482	29.555	28.612	27.109	25.487
PR Houribga	Ensemble	116.126	115.888	122.264	131.549	139.873
	Urbain	85.040	84.757	91.337	101.080	110.067
	Rural	31.086	31.131	30.927	30.469	29.806
Région	Ensemble	520.174	519.237	547.658	589.328	627.359
	Urbain	287.268	286.327	308.132	340.307	369.816
	Rural	232.906	232.910	239.526	249.021	257.543
Maroc	Ensemble	7.313.806	7.330.163	8.064.147	9.227.672	10.405.704
	Urbain	4.807.743	4.813.291	5.475.376	6.514.777	7.568.810
	Rural	2.506.063	2.516.872	2.588.771	2.712.895	2.836.894

Source : Projections des ménages 2014-2030 DRBK HCP

Projections des Ménages de la Région Béni Mellal - Khénifra entre 2014 et 2030 selon le milieu de résidence



Par province et pour le milieu urbain, le nombre de ménages augmenterait pour l'ensemble des provinces, cet ajout est évidemment conditionné par le volume de la population urbaine et la taille moyenne des ménages. La province de Khouribga connaîtrait la plus grande évolution des ménages urbains durant la période 2014-2030 avec une moyenne annuelle de 1564 ménages alors que la province d'Azilal marquerait l'évolution la plus basse avec une moyenne annuelle de 517 ménages seulement.

Pour le milieu rural, c'est la province d'Azilal qui occuperait la tête de la liste des provinces de la région en matière d'évolution des ménages avec un ajout annuel moyen de 750 ménages suivie de la province de Béni Mellal avec 663 ménages annuellement alors qu'une régression des nombre des ménages est prévue dans le rural des deux provinces de Khénifra et Khouribga à cause de l'évolution négative de leurs populations rurales.

Tableau 22 : Ajout annuel moyen des ménages 2014-2030 par province et milieu de résidence

Subdivisions administratives	Urbain	Rural	Ensemble
PR Azilal	517	750	1267
PR Béni Mellal	1236	663	1899
PR Fquih Ben Salah	804	456	1261
PR Khénifra	1038	-250	788
PR Khouribga	1564	-80	1484
Région	5159	1540	6699
Maroc	172567	20677	193244

Source: projections des ménage2014-2030 DRBK HCP

3.2. Dynamique de la structure des ménages (tendances)

Le ménage à l'instar de toute institution sociale est impacté par l'évolution des facteurs démographiques et socio-économiques. Dans ce paragraphe seront exposées succinctement les tendances de l'évolution des principales caractéristiques des ménages tels qu'ils sont décrites par le centre d'études et de recherches démographiques (CERED).

3.2. 1. Sexe du chef de ménage

Sur ce chapitre, le sexe masculin continuerait de monopoliser le poste de chef de ménage aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, la société marocaine est en train de se débarrasser, progressivement, des dogmes sociaux contrariant l'émancipation économique et sociale des femmes. Ce changement de mentalité va se répercuter positivement sur l'accès des femmes au statut du chef de ménage et il conduirait à l'augmentation de la part des ménages présidés par des femmes durant les prochaines années plus particulièrement en milieu urbain.

3.2.2. Age de chef de ménage

La transition démographique en cours qui avait comme conséquence la modification de la morphologie de la pyramide d'âges de la population, joue, quant à l'univers ménage un double rôle : d'un côté, elle stimule la formation des ménages et augmente leur nombre et d'un autre côté, elle modifie la structure d'âge de leurs chefs. Ainsi, la proportion des chefs des ménages de plus de 60 ans augmenterait sensiblement au détriment de celle des chefs de moins de 60 ans abstraction faite du sexe et milieu de résidence. On aurait donc des chefs des ménages de plus en plus âgés au fil du temps.

3.2.3. Composition des ménages

A l'horizon 2030, la composition des ménages observerait une profonde mutation quant à l'âge de leurs membres. Abstraction faite de la taille et du milieu de résidence, le nombre d'adultes accroîtrait tout au long du temps au détriment de la population enfantine. Le nombre de

cette dernière se réduirait graduellement pour atteindre un enfant par ménage. Il est à noter que la baisse du nombre d'enfants peut s'expliquer par le déclin de la fécondité et le processus de la nucléarisation des familles.

En guise de conclusion, l'univers ménages va observer des mutations multidimensionnelles résultant de l'interaction des facteurs d'ordre démographique, sociologique et économique. Ces mutations produiraient, sans doute, des effets plus au moins importants sur les différents secteurs qu'on devrait tenir compte dans l'élaboration des stratégies de développement socio-économiques du Royaume.

CHAPITRE III :
CONDITIONS DE VIE DE LA
POPULATION

1. Agrégats économiques

Dans le cadre de l'accompagnement et l'évaluation du processus de développement économique des régions, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de production des comptes régionaux selon les normes de comptabilité nationale. Ces comptes ont pour objectif principal de fournir des indicateurs et agrégats pour les régions et permettent, entre autres, de décrire leur économie et de dégager les disparités régionales.

1.1. Produit Intérieur Brut

En 2015, la région Béni Mellal-Khénifra a enregistré un Produit Intérieur Brut de l'ordre de 56386 millions de Dh en volume (prix de 2014) et 57601 millions de Dh à prix courants, réalisant une croissance économique de 4,3% et une augmentation en valeur de 6,6%.

**Tableau 1: Produit Intérieur Brut (à prix courants),
Région Béni Mellal-Khénifra, 2015 et 2016**

Grandeurs économiques	zone	Année	2014	2015
Produit intérieur brut (PIB) (en millions de Dh)	Région	PIB	54060	57601
		Variation annuelle (%)	6,60%	
		Contribution à la croissance (point)	0,3	
	Maroc	PIB	925376	988021
		Variation annuelle (%)	6,80%	
	PIB par habitant (Dh)	Région	PIB par tête	21481
Variation annuelle (%)			5,90%	
Maroc		PIB par tête	27403	28953
		Variation annuelle (%)	5,70%	

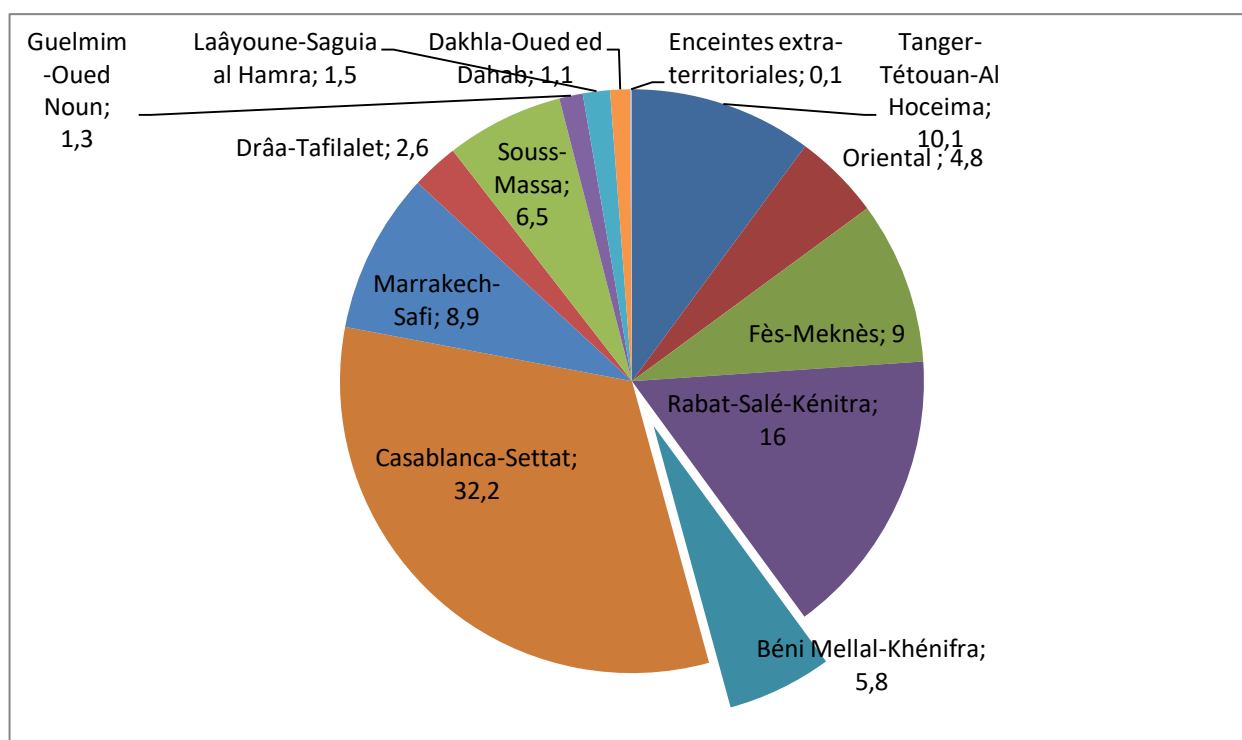
Source : HCP

Le taux de croissance du PIB a permis à la région de se placer à la cinquième place parmi les douze régions en matière de croissance économique après les régions de Dakhla Oued-Ed-Dahab (16.5%), Laâyoune-Segouia al Hamra (10.2%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (7.9%), et de Casablanca-Settat (7.0%).

Par ailleurs, la contribution de la région à la création de la richesse nationale s'élève, en 2015, à près de 6%. Elle est ainsi classée en septième position par rapport aux douze régions du Royaume. Par ce classement, la région garde la même position qu'en 2014.

Répartition (en %) du PIB National à prix courants selon les régions

Année 2015



Source : Comptes régionaux 2015, HCP

Le PIB régional par tête qui s'est établi à 22742 Dh en 2015, reste inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 28 953 Dh, mais il s'est

amélioré de 5.9% par rapport à 2014 où il a été de 21 481Dh, contre une augmentation de 5.7% pour le PIB national par tête (27 403 Dh en 2014).

1.2. Structure du PIB par secteur d'activité économique

Les agrégats régionaux établis en 2015 montrent que les activités primaires (agriculture et pêche), constituent 19.8% du PIB régional. Cette part se trouve largement supérieure à la moyenne nationale qui est de 12.6%, mais il reste justifié par les potentialités de la région dans ce domaine dont la fertilité du sol, la richesse en ressources d'eau et l'irrigation à grande échelle. La valeur de production de ce secteur est estimée à quelques 11.4 milliards de Dh.

Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau, bâtiments et travaux publics) contribuent à la formation du PIB régional par 31,2% avec une valeur de 19,4 milliards de Dh. Par cette production, la région occupe le quatrième rang parmi les 12 régions en générant 7,5% de la richesse nationale créée par ce secteur. Etant donné les atouts dont dispose la région, sa part dans les activités secondaires sera renforcée dans les années à venir.

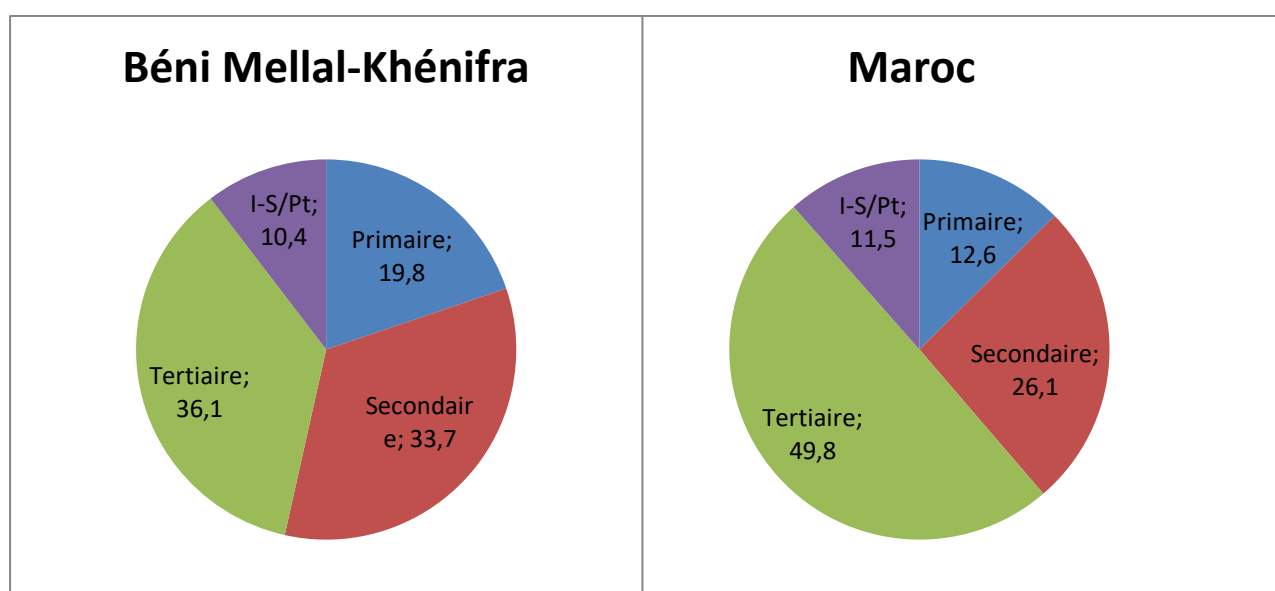
Tableau 2 : Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Béni Mellal –Khénifra 2015

Secteurs économiques	Béni Mellal-Khénifra		Maroc	
	Valeur (millions dhs)	%	Valeur (millions dhs)	%
Primaire	11383	19,8	124799	12,6
Secondaire	19394	33,7	257795	26,1
Tertiaire	20840	36,1	491456	49,8
I-S/Pt	5984	10,4	113971	11,5

Source : Comptes régionaux 2015, HCP

Quant aux activités tertiaires (services marchands et non marchands), elles sont les plus productives de la valeur ajoutée dans la région de Béni Mellal -Khénifra en générant un PIB de 20,84 milliards de Dh. Elles créent ainsi 36,1% de la richesse régionale, et 4,3% de la richesse nationale relative à ce secteur. Par cette production, la région se place au sixième rang parmi les régions du Royaume, cette position invite les responsables régionaux à encourager les activités tertiaires en améliorant l'attractivité des investissements dans ce secteur.

**Structure (en %) du PIB régional par secteur d'activités,
Région Béni Mellal –Khénifra 2015**



Par ailleurs, il est à signaler qu'une partie du PIB régional se présente sous forme d'impôts nets des subventions affectant les produits. Celle-ci est estimée à quelques 6 milliards de Dh en 2015, soit 10.4% du PIB régional.

1.3. Dépenses de Consommation Finale des Ménages

En 2015, les dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) a atteint une valeur de l'ordre de 30.9 milliards de Dhs aux prix

courant, soit 5.5% de la dépense effectuée au niveau national. Cette valeur de consommation positionne la région à la huitième place parmi les régions du Royaume, ce qui appelle à la nécessité de mettre en place des stratégies de développement axées sur le maintien de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages au niveau de la région.

En termes d'évolution, cet agrégat s'est accru au niveau régional de 2,4% par rapport à 2014 où elle était de près de 30 milliards de Dhs contre un accroissement de 2.2% à l'échelle nationale.

Tableau 3 : Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Béni Mellal-Khénifra, 2014 et 2015

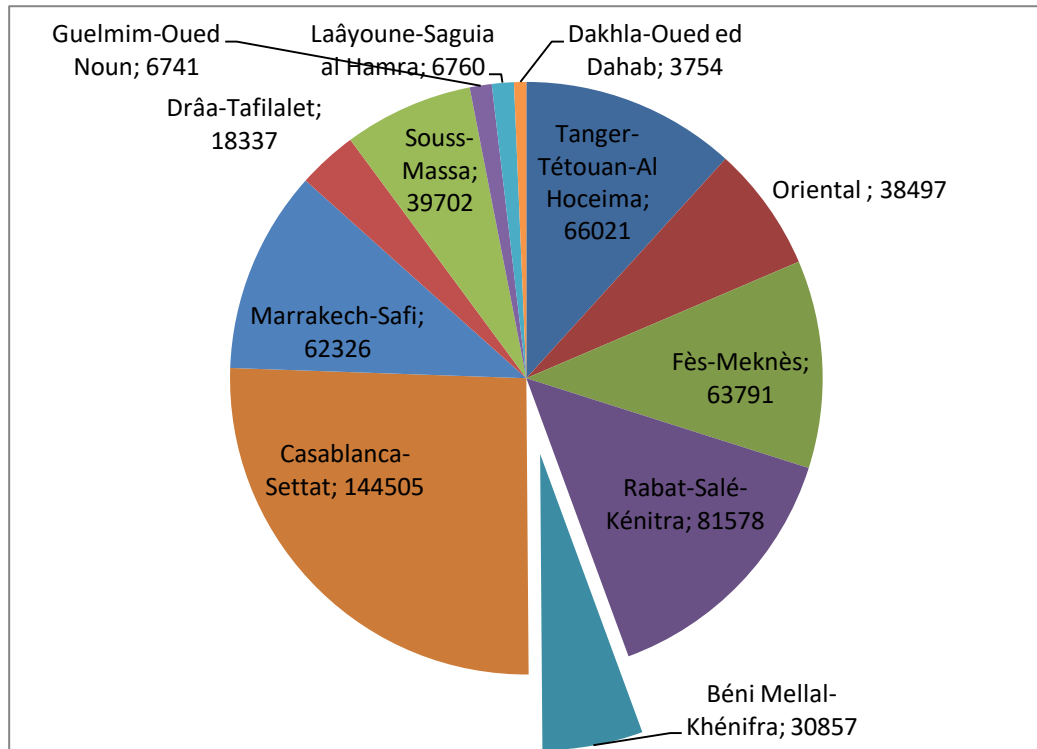
Grandeurs économiques	zone	Année	2014	2015
Dépenses de consommation finale des ménages(DCFM)	Région	DCFM (millions de Dh)	30129	30857
		Variation annuelle (%)	2,40%	
		part dans la consommation totale	5,50%	
	Maroc	DCFM (millions de Dh)	550793	562868
		Variation annuelle (%)	2,20%	
	DCFM par habitant (Dh)	Région	DCFM par tête (en Dh)	11972
Variation annuelle (%)			1,80%	
Maroc		DCFM par tête (en Dh)	16310	16494
		Variation annuelle (%)	1,10%	

Source : Direction Régionale du HCP

Il est à remarquer par ailleurs que la structure des DCFM par région est proche de celle de la création de la richesse nationale (PIB). En effet, les trois régions qui créent 58,2% du PIB national, consomment 51.9%

de la DCFM : il s'agit de la région Casablanca-Settat (25.7%), suivie de Rabat-Salé- Kénitra (14.5%) et de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima (11,7%).

Répartition (en %) des DCFM selon les régions, année 2015



Concernant les DCFM par tête, la région a affiché en 2015 une moyenne de 12183 DH par habitant. Ce montant est inférieur à la moyenne nationale qui est de 16 494 Dh par tête, et il place la région à l'avant dernier rang à l'échelle régionale avant la région de Draâ-Tafilalt.

Enfin, les DCFM et PIB permettent de calculer la propension marginale à consommer en rapportant les DCFM au PIB et dégager la capacité d'épargne qui est inversement proportionnelle à ce rapport. Pour la région de Béni Mellal- Khénifra, cette proportion est évaluée en 2015 à 53.6%, contre 57% au niveau national, c'est-à-dire qu'au niveau de la région, 53.6% du PIB est consacré à la consommation finale des

ménages, alors que le potentiel d'épargne, et par suite d'investissement représentent 46.4% du PIB. Ce taux reste supérieur à la moyenne nationale qui de l'ordre de 43%.

2. Activité et chômage

2. 1. Population active âgée de 15 ans et plus

Selon l'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par le Haut-commissariat au plan, la population active âgée de 15 ans et plus au niveau de la région, en 2015, est estimée à 853596 personnes. Elle comprend 797329 actifs occupés et 56267 chômeurs.

**Tableau 4 : Population âgée de 15 et plus
selon le type d'activité et le milieu en 2015**

Indicateur	Urbain	Rural	Ensemble
Population active	354786	498810	853596
- Actifs occupés	309460	487869	797329
- Chômeurs	45326	10941	56267
Population inactive	624267	425010	1049277
- Total	979053	923820	1902873

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

2.2. Caractéristiques de la population active occupée en 2015

La population active occupée est évaluée, en 2015, à 797329 personnes dont 38,8% sont des citoyens et la majorité de cet effectif est

de sexe masculin (soit 7,2%). Quant à l'âge, près de la moitié (49,4%) se trouve âgée de 25 à 44 ans et 36% est âgée de 45 ans et plus

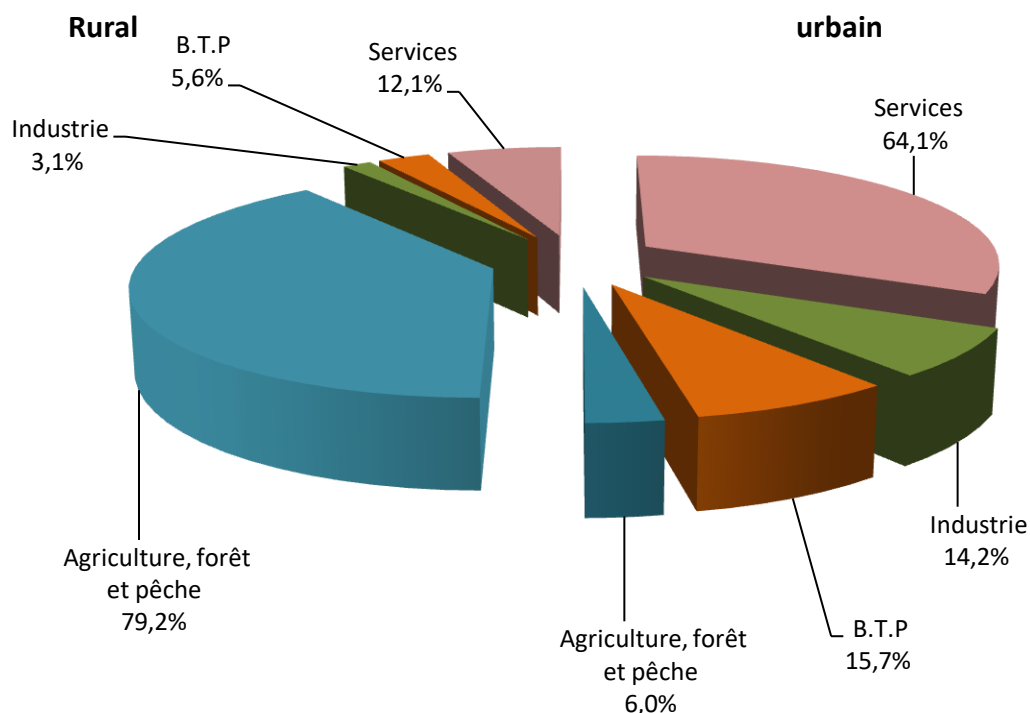
Selon le secteur d'activité, près de 80% de la population active occupée rurale travaille dans le secteur de l'agriculture forêt et pêche, 12,1% dans le secteur des services et 8% dans les BTP et l'industrie. Cette structure est différente en milieu urbain: 64,1% exerce dans les services, 15,7% dans les BTP, 14,2% dans l'industrie et 6% dans l'agriculture forêt et pêche.

Tableau 5 : Répartition de la population active occupée âgée de 15 et plus en 2015

Indicateur	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
<i>Selon le sexe et le milieu</i>						
- Masculin	256088	82,8	311874	63,9	567962	71,2
- Féminin	53372	17,2	175995	36,1	229367	28,8
- Total	309460	100	487869	100	797329	100
<i>Selon l'âge et le milieu</i>						
- 15-24 ans	27512	8,9	88829	18,2	116341	14,6
- 25-34 ans	91478	29,6	120852	24,8	212330	26,6
- 35-44 ans	85485	27,6	96085	19,7	181570	22,8
- 45 ans et plus	104985	33,9	182103	37,3	287088	36
- Total	309460	100	487869	100	797329	100
<i>Selon le secteur d'activité et le milieu</i>						
- Agriculture, forêt et pêche	18448	6	386479	79,2	404927	50,8
- Industrie	44032	14,2	14943	3,1	58975	7,4
- B.T.P	48488	15,7	27265	5,6	75753	9,5
- Services	198492	64,1	59182	12,1	257674	32,3
- Total	309460	100	487869	100	797329	100

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Population active occupée par milieu et par secteur d'activité 2015



2.3. Taux d'activité

Le taux d'activité est la part de la population active dans la population totale. En 2015, ce taux a été de l'ordre de 44,9% au niveau de la région. Il a été de 36,2% en milieu urbain et de 54% en milieu rural.

Ventilé par sexe, le taux d'activité du sexe masculin est approximativement trois fois celui de la population active féminine (68,4% contre 24,6%). Cet écart est beaucoup plus grand en milieu urbain (63,4% contre 13,5%)

Observé selon l'âge et le diplôme, les taux d'activité le plus élevés sont enregistrés par le groupe âgé de 25-34 ans et les personnes ayant un niveau d'étude supérieur avec 58,2% et 60,6% respectivement.

Notons enfin que les cinq provinces de la région ont enregistré des taux d'activité qui varient de 40,4% à Béni Mellal à 47,5% à Fquih Ben Saleh.

Tableau 6 : Taux d'activité (%) en 2015

Indicateur	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Selon le sexe et le milieu</i>			
- Masculin	63,4	73,5	68,4
- Féminin	13,5	36,6	24,6
- Total région	36,2	54	44,9
<i>Selon l'âge et le milieu</i>			
- 15-24 ans	19,6	35,6	28,3
- 25-34 ans	52,6	64,6	58,2
- 35-44 ans	49,3	65,1	56,3
- 45 ans et plus	29,9	57,7	42,9
- Total	36,2	54	44,9
<i>Selon le niveau du diplôme et le milieu</i>			
- Sans diplôme	32	56,8	46
- Niveau moyen	35,1	45,7	39,3
- Niveau supérieur	61,3	56,2	60,6
- Total	36,2	54	44,9
<i>Par province et par milieu</i>			
- Azilal	29,2	47	42,7
- Béni Mellal	34,5	51,3	40,4
- Fquih Ben Saleh	37	53,1	47,5
- Khénifra	36,3	60,9	46,6
- Khouribga	38,7	63,5	46,1
- Total région	36,2	54	44,9

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

2.4. Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport de la population âgée de 15 et plus dépourvue d'un emploi, mais qui en cherche, à la population active âgée de 15 ans et plus.

En 2015, la région Béni Mellal a enregistré un taux de chômage de 6,6% avec des disparités notables entre les milieux de résidence : 12,8% dans le milieu urbain et 2,2% dans le milieu rural.

Ventilé par sexe, le taux de chômage enregistré chez le sexe masculin est estimé, en 2015, à 5,8% tandis qu'il a été de 8,5% pour le sexe féminin. Il est à noter que les citadines sont la catégorie la plus frappée par le chômage (25,6%).

Vu selon l'âge et le diplôme, Le groupe d'âges 15 - 24 ans ainsi que les personnes ayant un niveau d'étude supérieur restent les plus touchés par ce fléau avec des taux de 28,1% et 35,8% respectivement

Par province, le taux de chômage le plus haut est enregistré à Béni Mellal (9,8%), suivi de Khénifra (9,1%), Khouribga (6,7%), Fquih Ben Saleh (4,4%), et Azilal (3,4%).

Taux de chômage par province en 2015

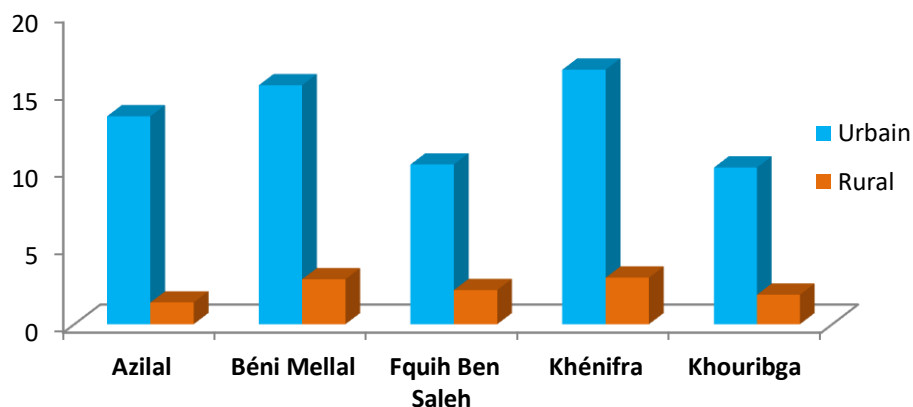


Tableau 7 : Taux de chômage (%) en 2015

Indicateur	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Selon le sexe et le milieu</i>			
- Masculin	9,5	2,5	5,8
- Féminin	25,6	1,7	8,5
- Total région	12,8	2,2	6,6
<i>Selon l'âge et le milieu</i>			
- 15-24 ans	35,8	5,3	14,9
- 25-34 ans	18,3	3,2	10,3
- 35-44 ans	7,3	1,2	4,2
- 45 ans et plus	2,6	0,4	1,2
- Total	12,8	2,2	6,6
<i>Selon le niveau du diplôme et le milieu</i>			
- Sans diplôme	4,8	1	2,1
- Niveau moyen	15,4	4,7	10,4
- Niveau supérieur	28,5	25	28,1
- Total	12,8	2,2	6,6
<i>Par province et par milieu</i>			
- Azilal	13,4	1,4	3,4
- Béni Mellal	15,4	2,9	9,8
- Fquih Ben Saleh	10,3	2,2	4,4
- Khénifra	16,4	3	9,1
- Khouribga	10,1	1,9	6,7
- Total région	12,8	2,2	6,6

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

2.5. Situation dans la profession

L'examen de la situation dans la profession de la population active occupée et celle en chômage ayant déjà travaillé permet de noter que, à l'échelle régionale, 40,6% de cette catégorie sont des salariés du secteur privé contre 45,3% au niveau national. Ce taux est de l'ordre de 41,6% en milieu urbain régional contre 39,6 % en milieu rural régional.

Le statut d'indépendant vient en deuxième position atteignant un taux de 34,8% au niveau de la région contre 33,4% au niveau national. Il s'élève à 32,1% en milieu urbain régional et 37,3% en milieu rural régional contre 25,3% et 37,5% en ces milieux respectifs au niveau national.

Les salariés du secteur public représentent près de 10% de cette population à l'échelle de la région contre 9,3% à l'échelle nationale. Au quatrième rang apparaît le statut de l'employeur avec un taux de l'ordre de 2,5 % au niveau régional, contre 3,1% au niveau national. Il est à noter que ce taux atteint la même valeur de 3,7%, à l'échelle urbaine aussi bien régionale que nationale.

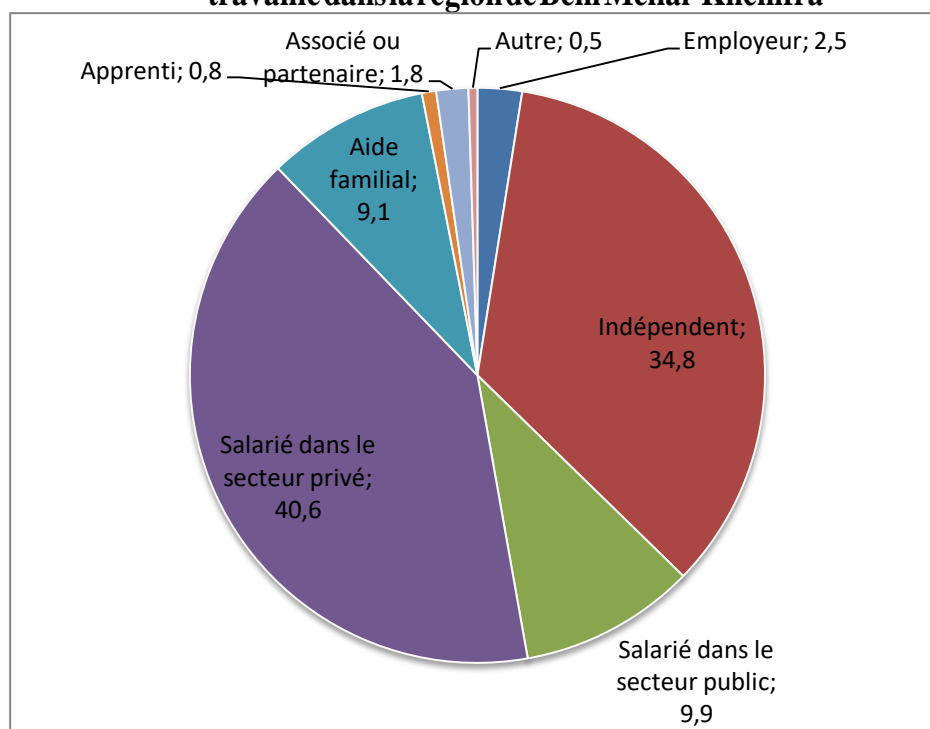
Dans l'ensemble, la part des salariés et des indépendants a atteint 85,2% au niveau de la région de Béni Mellal contre 87.5% au niveau national.

Tableau 8 : Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région	National
Employer	1,4	3,3	2,9	2,3	2,6	2,5	2,9
Independent	34,2	31,5	43,7	36,2	38,4	34,8	29,8
Salarié dans le secteur public	7	11,4	5,6	9,3	16,2	9,9	10,2
Salarié dans le secteur privé	45,2	43,7	42,5	36,7	33,2	40,6	47,5
Aide familial	10	6,9	10,8	12,1	6,4	9,1	6,5
Apprenti	0,7	0,8	1	0,8	0,9	0,8	0,9
Associé ou partenaire	1	1,9	2	2,2	1,8	1,8	1,8
Autre	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé dans la région de Béni Mellal-Khénifra



2.6. Personnel Régional du secteur public

La répartition géographique des fonctionnaires donne une idée sur les efforts des pouvoirs publics en matière de déconcentration. En effet, le déploiement territorial des fonctionnaires est censé suivre la mise en place de la régionalisation avancée et répondre aux besoins de la population au niveau des différentes régions dans une logique d'équité et de bon encadrement des actions et des programmes publics.

2.6.1. Effectif du personnel régional de l'Etat

Les catégories du personnel de la Fonction Publique retenues dans ce paragraphe se limitent au personnel de l'administration publique dont les rémunérations sont imputées sur le Budget Général. Le personnel des collectivités Territoriales et des Etablissements Publics est exclu de cette analyse.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'Etat exerçant dans la région de Béni Mellal Khénifra, au 31 décembre 2016, a été de l'ordre de 36084 fonctionnaires, il représente 6,2% de l'effectif national.

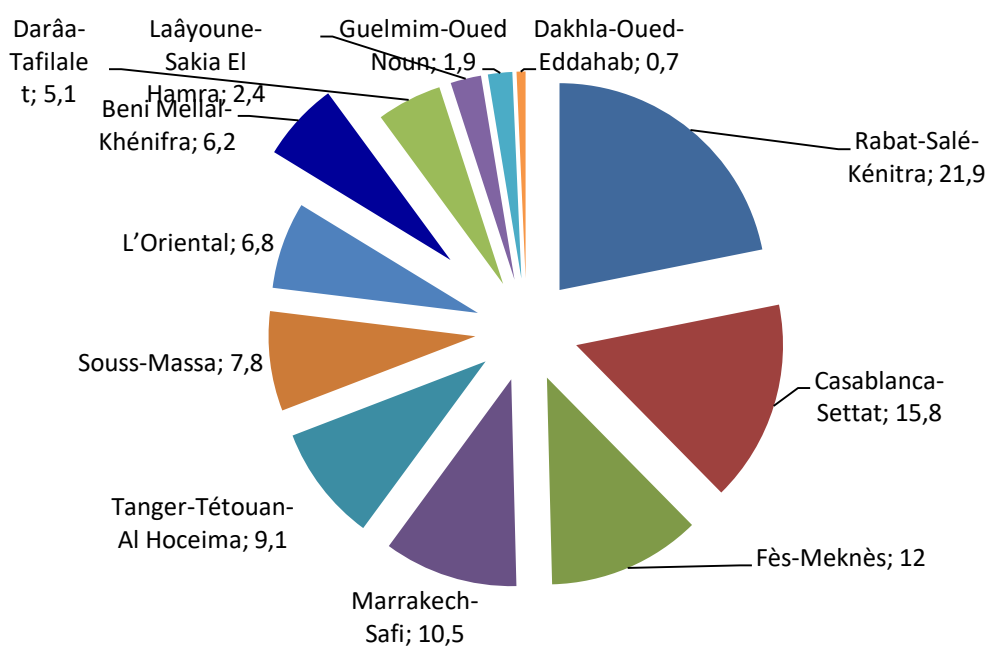
Ce poids du personnel se trouve inférieur au poids démographique de la région qui représente 7.5% de la population totale du Royaume et il la place au huitième rang sur l'échiquier régional. Les deux régions qui sont approximativement semblables démographiquement notamment la région de Souss-Massa et la région de l'oriental tiennent respectivement une part de 7.8% et 6.8% du personnel étatique.

Tableau 9 : Quelques indicateurs de la fonction publique régionale

Indicateurs	zone	Année 2016
Effectif du personnel de l'Etat	Région	36084
	Maroc	583071
Part dans l'effectif total	Région	6,20%
	Maroc	100%
Taux de féminisation	Région	34%
	Maroc	36.1%
Ratio personnel /population(%)	Région	14,3
	Maroc	1,72
Masse salariale (milliards de DH)	Région	6,6
	Maroc	106,8
Part dans la masse salariale nationale (%)	Région	6,2
	Maroc	100
Ratio masse salariale /PIB régional(%)	Région	12,3
	-	-
Ratio masse salariale /PIB national(%)	Région	0.7
	Maroc	11.6

Source : rapport sur les ressources humains, loi de finances 2017

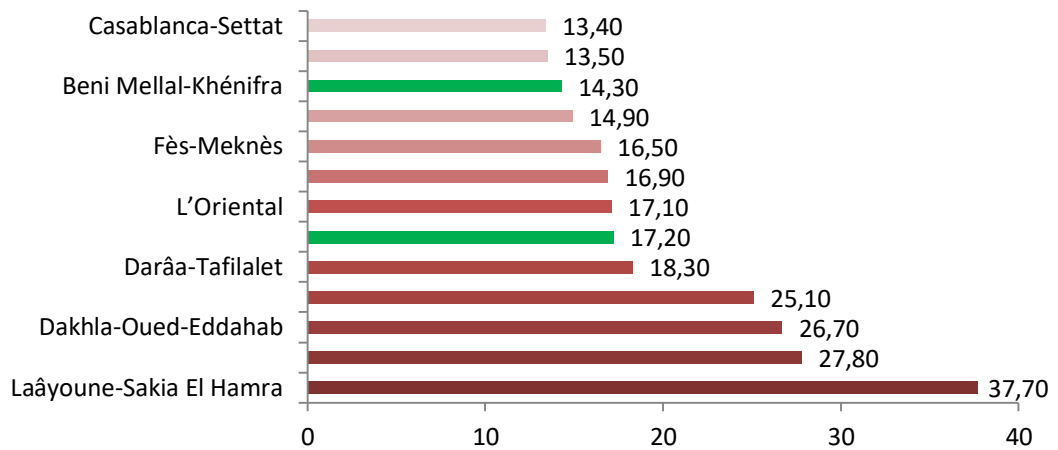
Répartition du personnel de l'Etat par région(%)



Cette situation est reflétée également par le ratio personnel/population qui a relégué la région à la dixième position parmi

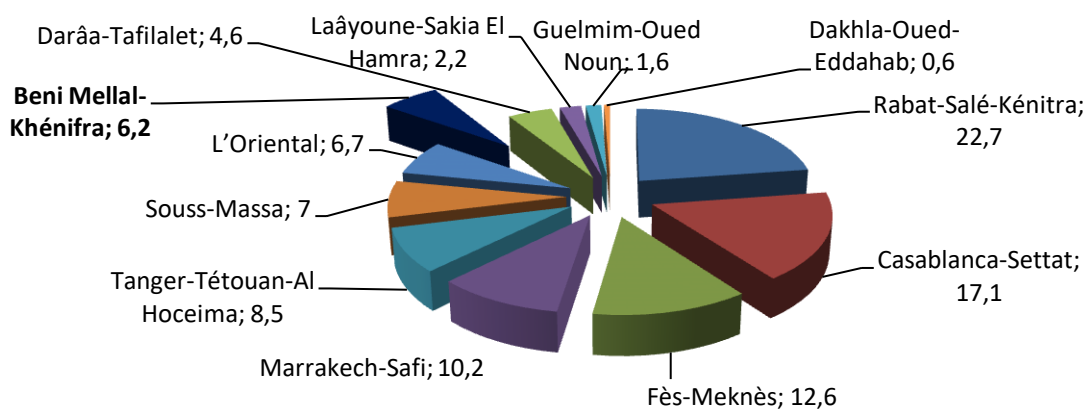
les trois régions les moins desservies en affichant un taux de 1.4% ou 14 fonctionnaires pour mille habitants.

Ratio de personnel/population(‰) par région



Quant aux charges liées au personnel en service à la région supporté par le budget général en 2016, elles se sont élevées à quelques 6,6 milliards de dirhams, soit un taux de 6,2% de la masse salariale (MS) nationale. Ce montant classe la région aussi au huitième rang parmi les douze régions du Royaume.

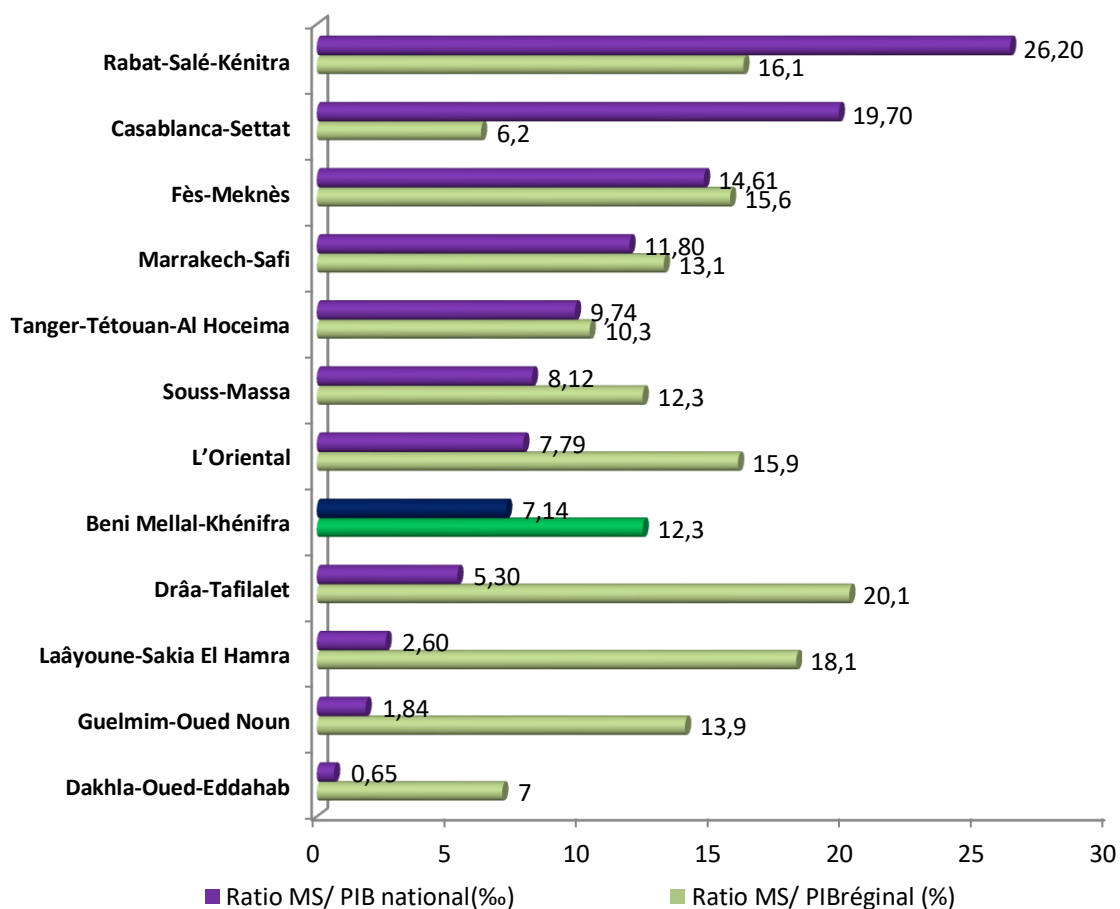
Répartition de la masse salariale par région(%)



Comparée au PIB régional et national, le ratio masse salariale régional/ PIB régional est estimé à 12.3% en 2016, il est au-dessus du ratio national qui a été de l'ordre de 11.6% mais l'écart entre les deux

valeurs reste minime ne dépasse pas 0.7%. Les régions sous-jacentes démographiquement à savoir la région de l’Oriental et la région de Souss –Massa ont affiché des taux de 15.9% et 12.3% respectivement. Quant au rapport de la masse salariale régionale au PIB national, il a eu, en 2016, une valeur de 0.7%.

Ratio MS/ PIB régional (%) et national(‰)



2.6.2. Structure du personnel l'Etat par sexe et par province au 31-12-2016

Réparti selon les provinces de la région, La structure du personnel régional se présente comme suit: Près de 25% du personnel est affecté pour chacune des deux provinces d’Azilal et Béni Mellal, une part de

21% est mis à la disposition de la province de Khouribga alors que les deux provinces de Khénifra et Fquih Ben Salah jouissent de 17% et 12% des fonctionnaires respectivement. Cette répartition garde un certain équilibre entre les entités territoriales tenant compte de leurs poids démographiques dans la formation de la population régionale.

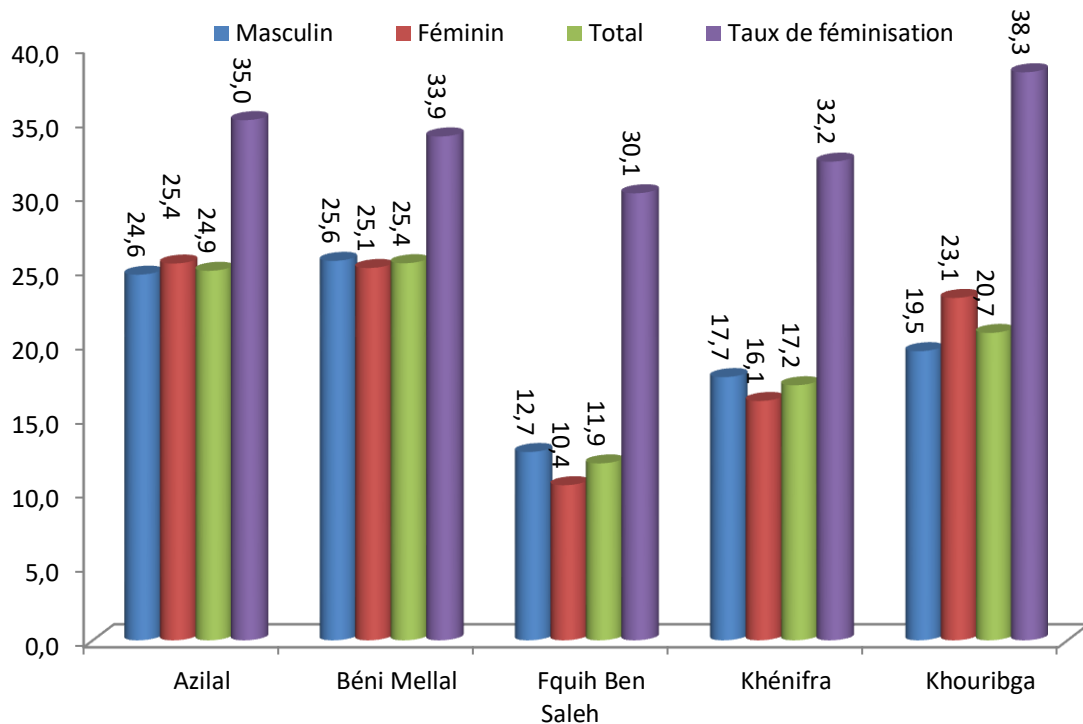
En ce qui concerne la présence de la femme, Le taux de féminisation des fonctionnaires de l'état au niveau régional est de 34,4% contre 36,1% au niveau national, il varie au niveau provincial de 38.27% pour le personnel de la province de Khouribga à 30,11% pour celui de la province de Fquih ben Salah.

Tableau 10 : Structure du personnel l'Etat par sexe et par province au 31-12-2016

Province	Masculin	Fém inin	Total	Taux de féminisation
Azilal	24,6 2	25,3 7	24,88	35,04
Béni Mellal	25,5 5	25,0 7	25,39	33,94
Fquih Ben Saleh	12,6 6	10,4 2	11,89	30,11
Khénifra	17,7 1	16,1 0	17,16	32,24
Khouribga	19,4 6	23,0 5	20,69	38,27
Total région	100, 00	100, 00	100,00	34,36

Source: données annuaire national 2017, calcul service provincial de Khouribga

Répartition du personnel l'Etat par sexe et par province en 2016



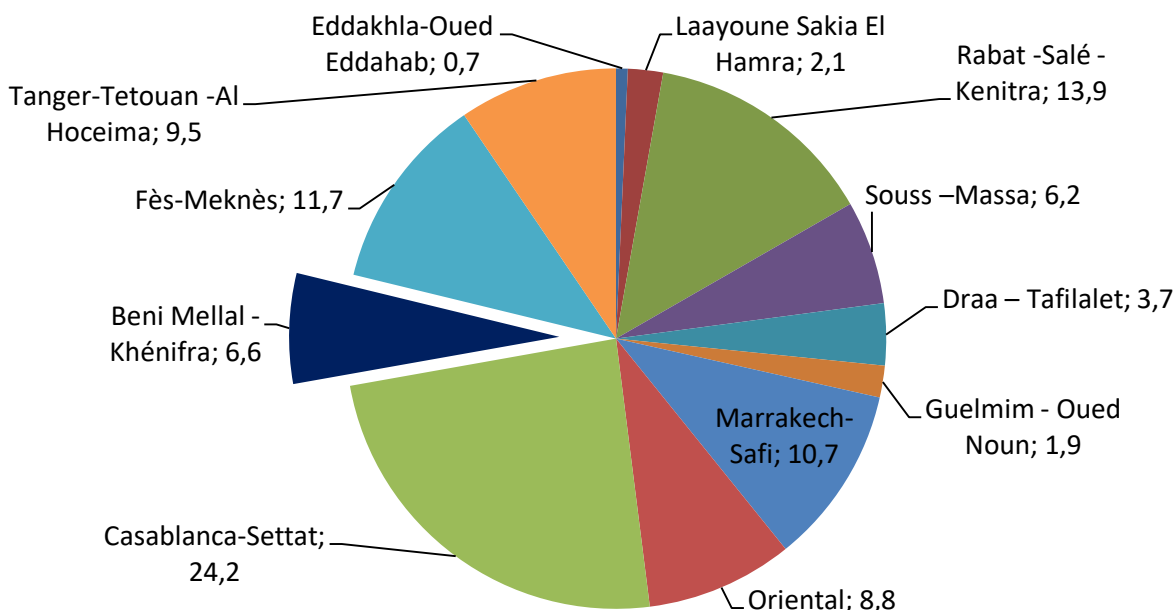
2.6.3. Personnel des collectivités territoriales³

Les collectivités territoriales constituent le deuxième bras des pouvoirs publics pour mettre en place et encadrer les programmes socio-économiques en faveur des citoyens dans les différents coins du Royaume. Ainsi, en 2014, un effectif de 9692 fonctionnaires a été à la disposition des collectivités territoriales au niveau de la région pour réaliser leurs missions. Elle représente 6.6% de l'effectif total du personnel des collectivités territoriales qui a été de l'ordre de 147 637 fonctionnaires.

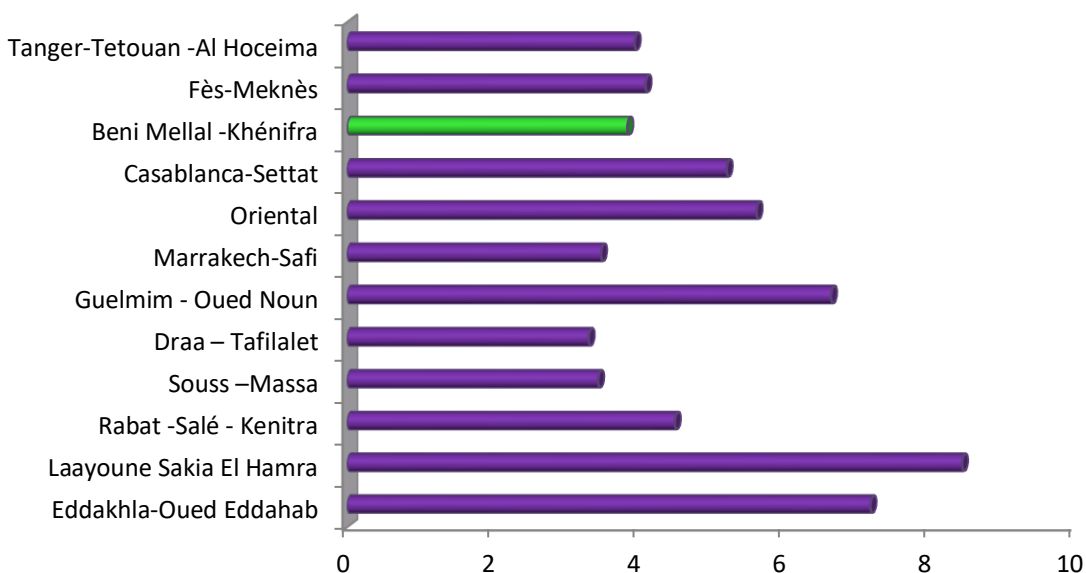
Le ratio de cette catégorie du personnel a marqué une valeur de 4 fonctionnaires pour 1000 habitants au niveau régional, c'est une valeur qui coïncide avec le ratio national.

³ Rapport cours des comptes, décembre 2017

Répartition du personnel des collectivités territoriales par région(%)



Ratio personnel CT/population par région



3. Prix à la consommation

Le Haut-Commissariat au Plan mène une enquête permanente sur les prix à la consommation au niveau de 17 villes du Royaume.

Les données de l'enquête nationale des prix à la consommation servent de base pour le calcul mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). C'est un indice qui permet de mesurer, entre deux périodes, la variation du niveau général des prix des biens et des services d'un panier fixe de produits acquis par la population de référence à des fins de consommation. C'est une mesure synthétique des évolutions des prix.

Le champ d'exécution de cette enquête est limité au commerce de détail et au loyer. Elle est réalisée par relevé direct des prix auprès des ménages et les points de vente ainsi qu'au niveau des grandes surfaces qui ne cessent d'élargir leur part dans le commerce de détail, le panier de produits de l'IPC comprend 478 articles et 1067 variétés. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits.

3.1. Evolution de l'indice des prix au niveau de la région

Au niveau de la région de Béni Mellal- Khénifra, cet indice est élaboré seulement au niveau de la ville de Béni Mellal, chef-lieu de la région. Le nombre de points de vente où sont observés les prix du panier fixé s'élève à 262 points réparties en trois zones d'observation

Ainsi, en 2015, l'indice des prix à la consommation a atteint le niveau 113,3 à la ville de Béni Mellal. Ce niveau signifie que le coût du panier a augmenté de 13.3% par rapport à l'année de base. Mais par comparaison au niveau de l'indice à l'échelle nationale qui est de l'ordre de 115.2, les prix à la consommation relevés à la ville de Béni Mellal connaissent en moyenne des variations plus modérées que celles relevés au niveau national puisque durant la période 2007-2015, ils ont

enregistré un accroissement annuel moyen de 1.11%, contre 1.31% au niveau national.

Tableau 11 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par groupe de produits (milieu urbain) Base 100 :2006 (478 Articles)

Groupes de produits	Ville Béni Mellal				Maroc			
	Indice			variations annuelle moyenne 2007-2015	Indice			variations annuelle moyenne 2007-2015
	2007	2013	2015		2007	2013	2015	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	104,2	122,8	124,3	1,98	104,6	122	123,3	1,84
Boissons alcoolisées et tabac	102,2	120,5	126,3	2,38	102,3	114	120,9	1,87
Articles d'habillement et chaussures	101,8	105,7	105,9	0,44	101	110	112,9	1,25
Logements, eau, électricité et autres combustibles	99,9	103,5	108,7	0,94	102,1	107	112,8	1,11
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	102,8	104,6	104,4	0,17	101,9	107	108,6	0,71
Santé	102,2	100,6	98,7	-0,39	100,7	105	104,2	0,38
Transport	101,5	107,1	106,2	0,5	101,2	110	109	0,83
Communication	96,9	65	62,3	-4,79	97,2	62,4	59,6	-5,29
Loisirs et culture	96,2	84,5	84,5	-1,43	99	97,3	96,7	-0,26
Enseignement	101,8	109,4	109,4	0,8	101,5	131	139,5	3,6
Restaurants et hôtels	100,4	124,2	133,2	3,19	101,8	117	122,5	2,08
Biens et services divers	100,8	120,3	122,9	2,23	100,9	112	114,1	1,38
Indice général	102,6	111,7	113,3	1,11	102,5	113	115,2	1,31

Source : HCP – Enquête des Prix

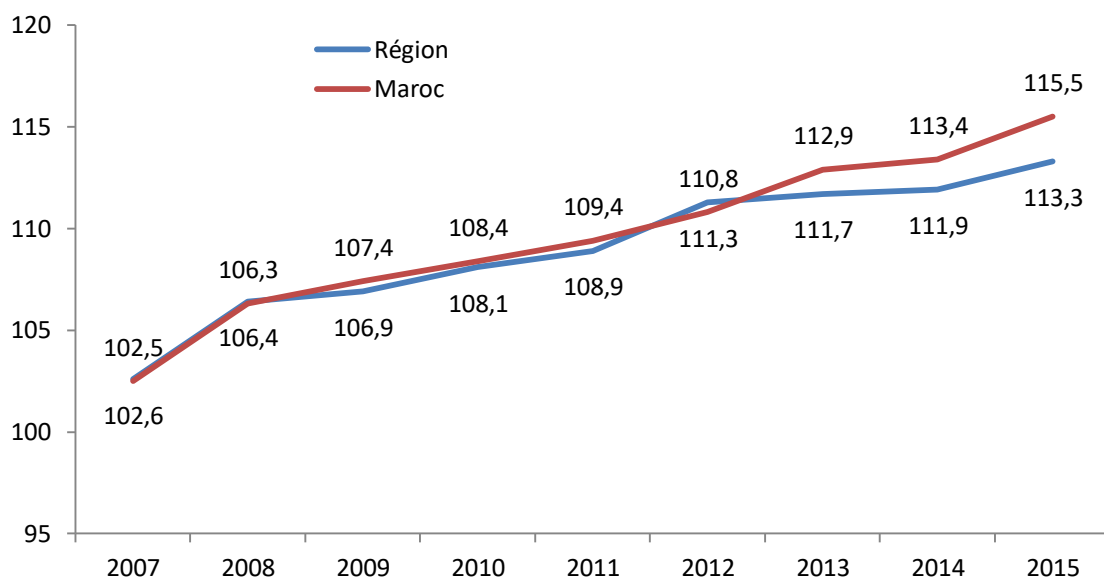
3.2. Evolution des indices des groupes de produits

Selon les groupes de produits, les indices n'ont pas évolué de la même façon au cours de cette période. Leur fourchette de variation allait de -4.79% pour le groupe « communication » à 3.19% pour le groupe « restaurants et hôtels » en passant par le groupe « enseignement » qui a marqué une variation de 0.80%.

Comparés au niveau national, la tendance d'évolution des 12 groupes des produits constituant le panier est la même pour les deux espaces, mais le rythme de progression ou de régression des prix est disparate. Le coût du groupe « enseignement » qui a marqué le plus grand taux de progression annuelle au niveau national (3.60%) n'a évolué que de 1% au niveau régional, tandis que le coût du groupe « restaurants et hôtels », qui a augmenté de 3.19% annuellement au niveau régional sur la période 2007-2015, a occupé la deuxième place en matière d'évolution des prix au niveau national.

Force est de constater que c'est le coût des produits du groupe « communication » qui a observé la régression la plus prononcée au plan national et régional avec une variation annuelle moyenne de près de -5% durant la période 2007-2015.

Evolution de l'IPC à ville de Béni Mellal de 2007 à 2015



4. Conditions d'habitation des ménages

Les indicateurs liés à ce chapitre mesurent le niveau de confort de la population et les inégalités sociales et spatiales du niveau de vie des ménages. Par conséquent, ils revêtent une importance capitale dans l'évaluation de l'impact et l'efficacité des programmes socio-économiques mis en place par les pouvoirs publics. Pour cette raison, l'étude des conditions d'habitat des ménages était l'un des volets majeurs des recensements de la population et de l'habitat.

Dans cette partie, on présentera les conditions d'habitation des ménages de la Région de Béni Mellal- Khénifra telles qu'elles ont été abordées par le RGPH 2014.

4.1. Type de logement

Selon la typologie adoptée par le recensement 2014, les ménages de la région Béni Mellal- Khénifra ont une préférence pour le type de logement «Maison marocaine moderne» où presque les deux tiers des ménages y sont logés (62.25%). Vient en deuxième position l'habitat dit

de type rural qui abrite 26,18% des ménages. La maison marocaine traditionnelle est habitée par 4,35% des ménages. Les données laissent apparaître des faibles proportions des ménages occupant une villa ou niveau de villa, et un appartement, soit 2.54% et 1.54% respectivement. Enfin, la part des ménages qui résident encore dans une « maison sommaire ou bidonville » s'élève à 2.31 % des ménages.

Selon le milieu de résidence, l'examen des données montre une concentration importante en faveur des maisons marocaines modernes en milieu urbain. Elles abritent 84,01% des ménages alors que les maisons marocaines traditionnelles ne regroupent que 4,85% des ménages citadins. Enfin, 2,76% des ménages urbains sont logés dans des habitations à caractère sommaire ou bidonville. En revanche, en milieu rural, le type prédominant est constitué par les maisons de type rural qui abritent 57,31% des ménages ruraux. Les maisons marocaines traditionnelles regroupent une proportion presque identique à celle du milieu urbain soit 3,73%.

L'examen du type de logement par province fait ressortir une prépondérance de «la maison marocaine moderne» au niveau de l'ensemble des provinces à l'exception de la province d'Azilal où l'habitation de type rural domine avec (52,6%). Les villas et appartements sont deux types exclusivement urbains puisque les parts des ménages y résidents ne dépassent pas 1% en milieu rural pour l'ensemble des provinces. Les ménages de la province de Khouribga et ceux de la province de Béni Mellal occupent la tête de liste pour ces deux types de logement. Quant à l'habitat sommaire, elle est en

disparition, la proportion des ménages habitant ce type passe de 1% à province d'Azilal à près de 4% à la province de Khouribga.

Tableau 12 : Ménages selon le type de logement occupé et le milieu par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Type de logement	Urbain					
Villa, étage de villa	2,86	4,94	2,59	2,12	5,44	4
Appartement	2,09	3,97	2,05	1,3	2,83	2,65
Maison marocaine traditionnelle	6,61	4,65	3,37	6,22	4,4	4,85
Maison marocaine moderne	82,68	82,72	88,59	86,98	81,18	84,01
Bidonville, sommaire	2,56	1,74	2,31	2,15	4,39	2,76
Logement rural	2,03	0,91	0,32	0,57	1,23	0,93
Autre	1,17	1,07	0,77	0,67	0,54	0,79
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Type de logement	Rural					
Villa, étage de villa	0,56	0,95	1	0,58	0,57	0,74
Appartement	0,12	0,1	0,08	0,15	0,59	0,17
Maison marocaine traditionnelle	3,15	5,69	5,02	2,36	1,43	3,73
Maison marocaine moderne	27,71	50,13	58,48	17,09	11,27	35,42
Bidonville, sommaire	0,38	2,98	1,65	3,11	2,3	1,77
Logement rural	67,58	39,04	32,9	75,3	82,96	57,31
Autre	0,5	1,09	0,87	1,41	0,89	0,87
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Type de logement	Ensemble					
Villa, étage de villa	1,08	3,48	1,72	1,6	4,14	2,54
Appartement	0,57	2,56	0,97	0,91	2,23	1,54
Maison marocaine traditionnelle	3,94	5,03	4,27	4,92	3,6	4,35
Maison marocaine moderne	40,3	70,82	72,18	63,45	62,46	62,25
Bidonville, sommaire	0,88	2,19	1,95	2,47	3,83	2,31
Logement rural	52,57	14,84	18,07	25,73	23,11	26,18
Autre	0,66	1,08	0,82	0,92	0,63	0,83
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

4.2. Statut d'occupation

Selon le RGPH 2014, plus de 7 ménages sur 10 (74,4%) sont propriétaires ou copropriétaires de leurs logements dans l'ensemble de la région. La proportion des ménages locataires et logés gratuitement est de l'ordre de 14.6% et 7.8% respectivement tandis que la proportion des ménages ayant les autres modalités de cette variable reste très faible, elle ne dépasse guère 3.2%.

Le statut d'occupation marque des disparités significatives par milieu de résidence. 86.6% des ménages ruraux sont propriétaires de leurs logements contre 64.4% des citadins alors que la location est le statut de 25.0% des ménages urbains contre près de 2% des ruraux. Sur le plan gratuité, les ménages résidant en milieu rural se trouvent privilégiés que ceux résidant en milieu urbain avec des proportions respectives de 8.4% et 7.3%. Quant aux ménages logés par leurs employeurs, ils représentent près de 1.5% dans les deux milieux.

Force est de constater ici la faiblesse des taux des ménages accédant à la propriété, ce statut ne concerne que 1.5% des ménages urbains. Cette situation peut être due à la carence de l'offre des logements susceptibles d'être financés par crédit.

Par Province, la plus grande proportion des propriétaires est observée à la province d'Azilal et plus particulièrement en milieu rural (91.8%) tandis que celle des locataires est enregistrée au niveau de la province de béni Mellal et plus particulièrement chez les ménages citadins (28.6%). Quant aux parts des ménages logés gratuitement, elles

sont majorées à la province de Khénifra et en particulier en milieu rural avec (16.6%).

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Statut d'occupation	Urbain					
Propriétaire/Copropriétaire	65,2	61,2	71,6	63,6	63,9	64,4
Accédant à la propriété	1,3	2,1	1	1	1,5	1,5
Locataire	24,7	28,6	19,5	24,9	24,6	25
Logement de fonction	2,3	1,4	1,3	1,5	1,5	1,5
Logement gratuit	6,3	6,4	6,4	8,5	8,1	7,3
Autre	0,1	0,4	0,2	0,4	0,5	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Statut d'occupation	Rural					
Propriétaire/Copropriétaire	91,8	84,5	87,9	78,9	82,4	86,6
Accédant à la propriété	0,2	0,8	0,4	0,9	0,9	0,5
Locataire	1,7	2,8	1,3	1,7	1,5	1,8
Logement de fonction	1,1	2,2	1,9	1,1	1,7	1,6
Logement gratuit	5	9,3	6,9	16,6	9,8	8,4
Autre	0,2	0,3	1,6	0,9	3,8	1,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Statut d'occupation	Ensemble					
Propriétaire/Copropriétaire	85,7	69,7	80,5	68,8	68,9	74,4
Accédant à la propriété	0,4	1,6	0,7	1	1,3	1
Locataire	7	19,2	9,6	17,1	18,4	14,6
Logement de fonction	1,4	1,7	1,6	1,4	1,5	1,5
Logement gratuit	5,3	7,4	6,7	11,3	8,5	7,8
Autre	0,2	0,3	1	0,6	1,4	0,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

4.3. Confort des logements

La présence des éléments de confort donne une idée sur les conditions de vie des ménages dans le logement. Des inégalités assez importantes subsistent encore entre le milieu urbain et le milieu rural.

Au niveau de la région, les données RGPH 2014 révèlent que 7 ménages sur 10 (70,1%) sont reliés au réseau public d'eau potable et plus de 8 ménages sur 10 (85,5%) occupent un logement pourvu d'électricité.

Aussi, 90,5% des ménages disposent d'une cuisine, 80,4% disposent d'un W.C dans leurs logements et 31.3% parmi eux occupent un logement pourvu d'un bain moderne.

Selon le milieu de résidence, l'ensemble des indicateurs précités sont en faveur des ménages citadins. Ainsi, la dotation des logements en électricité et en eau potable concerne respectivement 93.5% et 91.2% des ménages en milieu urbain. Ces proportions ne sont que de 75.0% et 44.1% en milieu rural.

La cuisine et les toilettes sont presque généralisées en logements urbains alors que près de 85% et 59% des logements ruraux dispose de ces équipements respectivement. Quant aux ménages bénéficiant d'un bain moderne ou local, leur proportion culmine autour de 55% abstraction faite du milieu de résidence.

Par province, l'accès le plus faible au réseau public de l'eau potable et celui de l'électricité est enregistré au niveau du milieu rural de la province de Khénifra et de la province de Khouribga tandis que le sous-équipement en salles de bain est plus prononcé chez les ménages ruraux khénifrais.

Tableau 14 : Proportion des ménages disposant des équipements de base selon le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Équipement de base	Urbain					
Cuisine	95,4	93,3	93,5	96,2	96,8	95,1
W.-C.	95,4	97,5	97,6	98	97,5	97,4
Bain moderne/Douche	43,5	45,5	45,9	35,7	51,7	45,3
Bain local	11,5	13,8	12,2	3,6	5,2	8,8
Électricité	94,4	95	91,7	92,2	93,9	93,5
Eau courante	89,7	92,5	86,2	93,2	91,5	91,2
Équipement de base	Rural					
Cuisine	77,7	84,2	92,7	79,5	93,7	84,7
W.-C.	51,9	69,9	86,6	24,7	48,2	59,3
Bain moderne/Douche	9,2	18,3	27,7	3,3	6,5	14
Bain local	42,9	57,9	63,9	16,1	19,8	44
Électricité	80,3	76,7	91,7	41,4	63,2	75
Eau courante	45,6	63	65,5	10,7	8,9	44,1
Équipement de base	Ensemble					
Cuisine	81,8	90	93,1	90,6	96	90,5
W.-C.	61,9	87,4	91,6	73,3	84,3	80,4
Bain moderne/Douche	17,1	35,6	36	24,8	39,6	31,3
Bain local	35,7	29,9	40,4	7,8	9,1	24,6
Électricité	83,5	88,3	91,7	75,1	85,7	85,2
Eau courante	55,7	81,7	74,9	65,4	69,4	70,1

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

4.4. Occupation des logements

En 2014, 34,6% des ménages occupent un logement de deux pièces au plus. Ce pourcentage est légèrement élevé en milieu urbain (35,8%) qu'en milieu rural (33,1%).

La comparaison entre les deux milieux de résidence montre une plus grande concentration relative des ménages urbains qui habitent trois pièces (32,5%) contre seulement 28,2% des ménages ruraux.

En revanche, au niveau des ménages qui logent dans quatre pièces et plus, on assiste à une situation inverse, ce sont les ruraux qui prédominent avec 39,3% contre 38,3% pour les citadins.

Il est à noter qu'au niveau provincial, le logement de trois pièces est le mode de cette distribution à la fois en milieu urbain et en milieu rural et pour l'ensemble des provinces. Les fréquences y afférentes varient en milieu urbain entre 29,4% à Fquih Ben Salah et 37,2% à Azilal, et en milieu rural entre 26,7% à Fquih Ben Salah et 30,8% à Khouribga.

Le sup des proportions des ménages occupant un logement de deux pièces au plus est observé dans la province de Khénifra alors que le sup de taux de ménages logeant quatre pièces et plus est enregistré dans la province d'Azilal.

Il est à remarquer aussi que près d'un ménage sur dix continue de vivre dans un logement d'une pièce. Cette fraction est près du double chez les ménages ruraux de Khénifra.

Tableau 15 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées et le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Nombre de pièces	Urbain					
1 pièce	4,9	8,8	8,4	9,1	7,2	8,0
2 pièces	18,7	25,8	25,2	34,9	28,4	27,8
Deux pièces au plus	23,7	34,5	33,6	44,0	35,6	35,8
3 pièces	37,2	32,5	29,4	31,2	33,6	32,5
4 pièces	20,9	15,9	16,4	13,4	13,2	15,1
5 pièces	6,5	6,0	7,4	4,3	6,8	6,2
6 pièces	5,6	5,5	7,2	3,9	5,8	5,5
7 pièces	2,3	2,2	2,6	1,4	2,3	2,2
8 pièces et plus	3,8	3,3	3,4	1,7	2,5	2,8
Quatre pièces et plus	39,2	33,0	37,0	24,8	30,7	31,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Nombre de pièces	Rural					
1 pièce	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	9,6
2 pièces	19,2	19,2	19,2	19,2	19,2	23,5
Deux pièces au plus	25,8	25,8	25,8	25,8	25,8	33,2
3 pièces	27,7	29,2	26,7	27,9	30,8	28,2
4 pièces	23,0	18,8	21,1	11,8	17,4	19,6
5 pièces	10,3	8,3	10,5	3,8	7,3	8,7
6 pièces	6,7	4,5	6,3	1,5	3,3	5,0
7 pièces	2,3	1,9	3,0	0,4	1,3	2,0
8 pièces et plus	4,3	2,9	4,7	0,6	1,8	3,3
Quatre pièces et plus	46,5	36,3	45,6	18,1	30,9	38,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Nombre de pièces	Ensemble					
1 pièce	6,3	9,4	7,8	12,3	8,2	8,7
2 pièces	19,1	25,1	22,6	35,1	28,1	25,9
Deux pièces au plus	25,3	34,5	30,4	47,4	36,3	34,6
3 pièces	29,8	31,3	27,9	30,1	32,9	30,5
4 pièces	22,5	17,0	19,0	12,9	14,3	17,1
5 pièces	9,4	6,8	9,1	4,1	7,0	7,3
6 pièces	6,4	5,1	6,7	3,1	5,2	5,3
7 pièces	2,3	2,1	2,8	1,1	2,0	2,1
8 pièces et plus	4,2	3,2	4,1	1,4	2,3	3,0
Quatre pièces et plus	44,8	34,2	41,7	22,5	30,8	34,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, le taux d'occupation des logements au niveau de l'ensemble de la région est de 1,5 personne par pièce, c'est-à-dire pour 10 pièces d'habitation, on compte en moyenne 15 personnes. Il est de 1,3 personne par pièce en milieu urbain et 1,6 personne par pièce en milieu rural.

La disparité entre les milieux de résidence reste confirmée aux niveaux provinciaux. Cet indicateur est toujours en faveur des citadins et il marque une stabilité en milieu urbain alors qu'il varie dans une fourchette de 1.5 à 1.9 personnes par pièce en milieu rural, la province de Khénifra tient le taux le plus élevé (1.9%).

Tableau 16 : Taux d'occupation des logements (personnes par pièce) selon le milieu par province

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	1,3	1,6	1,6
Béni Mellal	1,3	1,5	1,4
Fquih Ben Salah	1,4	1,5	1,5
Khénifra	1,3	1,9	1,5
Khouribga	1,4	1,7	1,4
Région	1,3	1,6	1,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

4.5. Ancienneté des logements

Pour ce qui est de l'ancienneté des logements dans la Région, on constate que 42,2% des ménages urbains habitent des logements âgés de moins de 20 ans, 44.0% des ménages occupent des logements âgés entre 20 et 50 ans et 13,8% des ménages résident dans logements de plus de 50 ans.

Par province, cette distribution montre de disparités modérées sauf pour les logements les plus anciens, le parc logement de la province de Khouribga renferme la plus grande proportion des anciens logements (18.8 %) et celui de la province de Fquih Ben Salah détient celle la plus basse (8.3%).

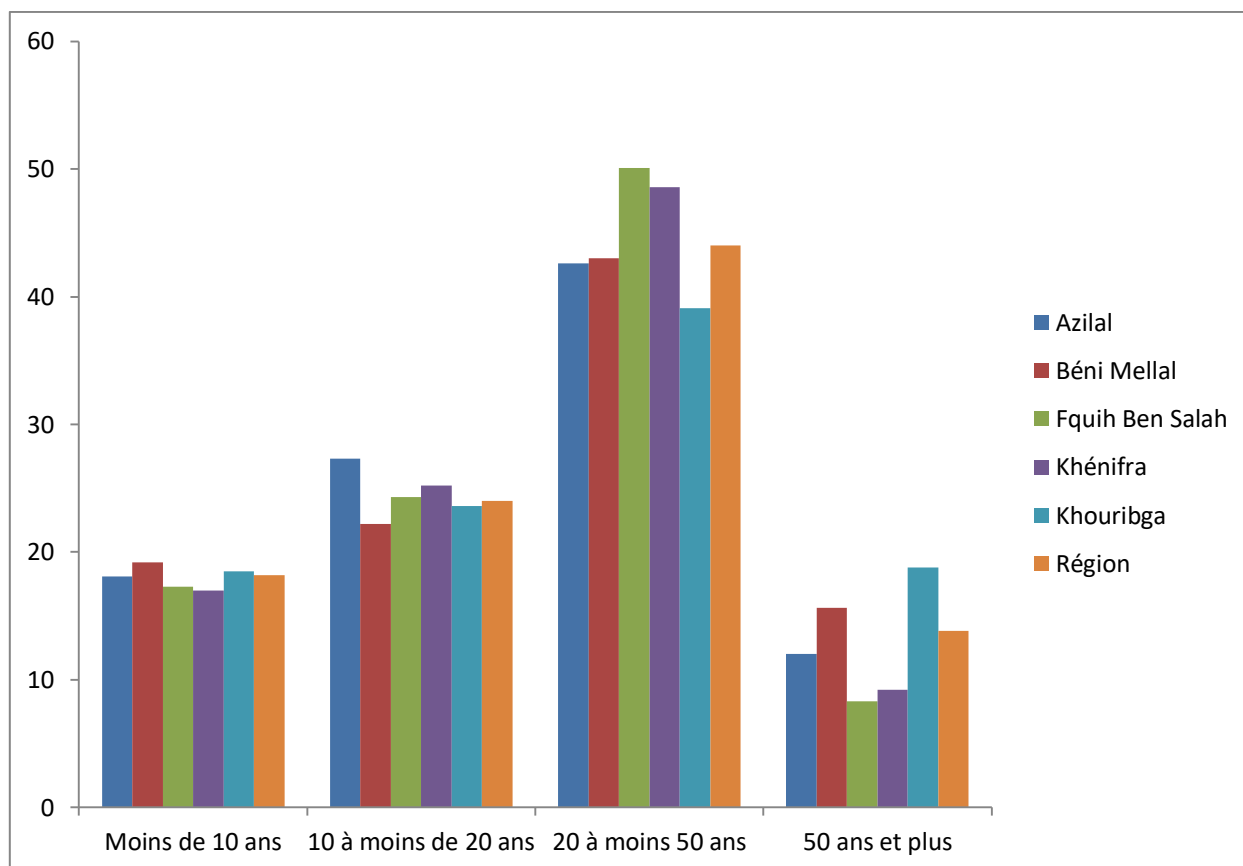
La catégorie des logements 20-50 ans reste la plus fréquente pour toutes les provinces alors que près de deux logement sur cinq sont construits durant les deux décennies passées

Tableau 17 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement (%) par province

Ancienneté du logement	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Moins de 10 ans	18,1	19,2	17,3	17,0	18,5	18,2
10 à moins de 20 ans	27,3	22,2	24,3	25,2	23,6	24,0
20 à moins 50 ans	42,6	43,0	50,1	48,6	39,1	44,0
50 ans et plus	12,0	15,6	8,3	9,2	18,8	13,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement (%) par province



4.6. Mode d’approvisionnement en eau potable pour les ménages non raccordés à un réseau public

En milieu urbain de la région, 63.1% des ménages non raccordés au réseau public d’eau douce utilisent les fontaines, puits, « matfia » ou point d’eau équipé pour s’approvisionner en eau, 12.4,0% utilisent les puits ou matfia non équipés et 6.9% recourent aux sources, oueds ou ruisseaux.

En milieu rural, les fontaines, les puits, matffia ou point d’eau équipé viennent aussi en tête des sources d’approvisionnement en eau des ménages non raccordés au réseau public avec un pourcentage de 38,1%.

Les puits ou maffia non équipés et les sources, oueds ou ruisseaux tiennent la même importance dans l'approvisionnement de la population régionale rurale en eau potable avec respectivement 29.8% et 29.1%.

L'examen des données du RGPH 2014 par province révèle qu'en milieu urbain, les fontaines, puits, maffia ou points d'eau équipés restent les principales sources d'eau pour les ménages non raccordés au réseau public. La catégorie sources, oueds ou ruisseaux approvisionnent le sixième des ménages de la province d'Azilal et Fquih Ben Salah tandis qu'il joue un rôle très faible dans le reste des provinces.

En milieu Rural, chaque province possède une distribution ad hoc. pendant que les fontaines, puits, maffias ou points d'eau équipés occupent le premier rang dans les deux provinces de Fquih Ben Salah et de Khouribga avec respectivement 68.4% et 52.9% des ménages, ce sont les puits ou maffia non équipés qui s'affichent en tête à la province de Khénifra (57.2%) et sources, oueds ou ruisseaux à la province d'Azilal (57.2%).

Force est de constater que le poids de la modalité « Autre » est prépondérant surtout en milieu urbain où elle intéresse une part non négligeable des ménages et par conséquent la désagrégation de ce poste s'impose pour commodité statistique.

Tableau 18 : Répartition des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Mode d'approvisionnement en eau	Urbain					
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	56,9	60,9	69,5	47,1	69,3	63,1
Vendeur d'eau potable	0,2	1,9	0,2	2,4	0,8	1,1
Puits ou matfia non équipés	13,0	2,9	11,7	21,3	16,0	12,4
Source, oued ou ruisseau	15,5	15,0	4,7	2,0	2,0	6,9
Autre	14,4	19,2	13,9	27,2	11,9	16,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Mode d'approvisionnement en eau	Rural					
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	25,8	44,0	68,4	17,0	52,9	38,1
Vendeur d'eau potable	0,3	0,4	0,8	0,3	0,4	0,4
Puits ou matfia non équipés	14,7	18,8	16,2	56,7	41,7	29,8
Source, oued ou ruisseau	57,2	32,2	6,8	25,4	4,3	29,1
Autre	2,0	4,5	7,7	0,5	0,8	2,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Mode d'approvisionnement en eau	Ensemble					
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	27,3	48,0	68,7	20,2	55,9	41,8
Vendeur d'eau potable	0,3	0,8	0,7	0,6	0,4	0,5
Puits ou matfia non équipés	14,6	15,0	15,2	52,9	37,0	27,3
Source, oued ou ruisseau	55,2	28,1	6,3	22,9	3,9	25,8
Autre	2,6	8,0	9,2	3,4	2,8	4,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : RGPB 2014

4.7. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public

Les données du RGPH 2014 révèlent qu'en milieu urbain, 39,4% des ménages de la région non reliés à un réseau public d'électricité utilisent le gaz pour éclairer leurs domiciles et 32,3% recourent aux kandyles et aux bougies pour la même fin. L'énergie solaire ne couvre que 7.0% des logements.

En milieu rural, le gaz garde le même rang comme moyen d'éclairage pour 38.5% des ménages. L'énergie solaire a marqué une grande avancée puisqu'elle est utilisée comme source d'éclairage par presque 30% des ménages. Quant aux kandyles et bougies, moyens d'éclairage enracinés dans l'histoire humaine, ils continuent d'être utilisés par 26.3% des ménages.

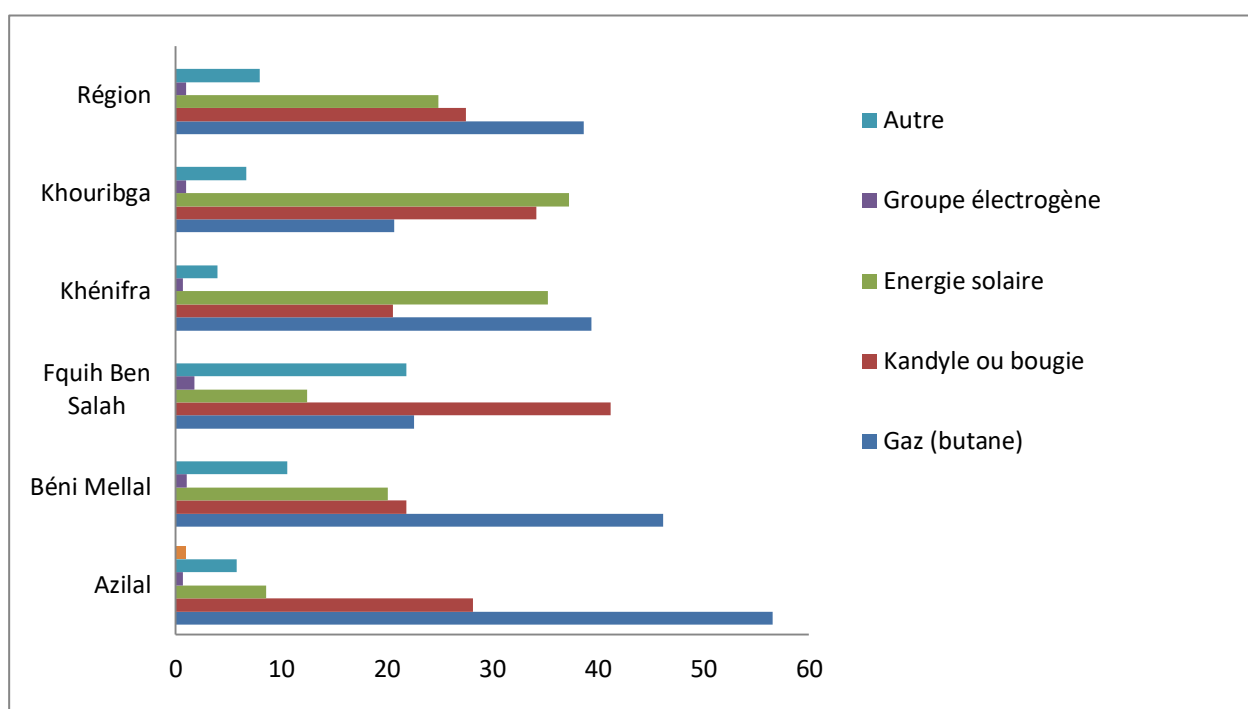
Par province, l'ordre des préférences des moyens d'éclairage est maintenu à la fois en milieu urbain qu'en milieu rural et au niveau de toutes les provinces. Ainsi, en milieu urbain, le gaz vient en premier lieu suivi par les kandyles et bougies. L'énergie solaire qui est troisième sur l'échelle des préférences des citoyens, vient en deuxième rang chez les ménages ruraux tout en remarquant la présence assez fréquente de ce mode d'éclairage dans la province de Khouribga et de Khénifra avec respectivement 48.4% et 42.1% des ménages.

Tableau 19 : Répartition des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Mode d'éclairage	Urbain					
Gaz (butane)	50,5	43,8	24,0	47,5	37,7	39,4
Kandyle ou bougie	22,1	26,7	43,5	28,0	33,3	32,0
Energie solaire	7,4	8,3	8,1	3,4	8,0	7,0
Groupe électrogène	0,8	1,2	1,7	1,6	1,8	1,5
Autre	19,3	20,0	22,7	19,5	19,2	20,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Mode d'éclairage	Rural					
Gaz (butane)	57,1	47,0	21,5	37,7	14,3	38,5
Kandyle ou bougie	28,6	20,4	39,5	19,1	34,5	26,3
Energie solaire	8,7	24,0	15,8	42,1	48,4	29,7
Groupe électrogène	0,7	1,1	1,9	0,5	0,7	0,8
Autre	4,9	7,6	21,4	0,7	2,0	4,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Mode d'éclairage	Ensemble					
Gaz (butane)	56,6	46,2	22,6	39,4	20,7	38,7
Kandyle ou bougie	28,2	21,9	41,2	20,6	34,2	27,5
Energie solaire	8,6	20,1	12,5	35,3	37,3	24,9
Groupe électrogène	0,7	1,1	1,8	0,7	1,0	1,0
Autre	5,8	10,6	21,9	4,0	6,7	8,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014

Mode d'éclairage des ménages non reliés au réseau électrique



4.8. Mode d'évacuation des eaux usées

Le mode d'évacuation prédominant en milieu urbain est le réseau public des égouts avec 87,6% des ménages raccordés. Les fosses septiques sont utilisées par 8.6% des ménages et les puits perdus par 2.2%. Le milieu naturel urbain, quant à lui, continue de recevoir les eaux usées de 1.2% des ménages.

En milieu rural, 47,1% des ménages recourent à la nature, 34,6% utilisent des fosses septiques, 14.6 recourent aux puits perdus et 2.8% seulement des ménages bénéficient des égouts publics pour se débarrasser des eaux usées.

Par province, le classement des moyens utilisés est conservé au niveau du milieu urbain avec des différences significatives des fréquences, en revanche les égouts publics reculent au quatrième rang en milieu rural. La modalité « nature » est classée au premier rang dans les

provinces de Khénifra, Khouribga et Azilal tandis que les Fosses septiques dominant dans les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Salah.

Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées utilisées dans la région(%)

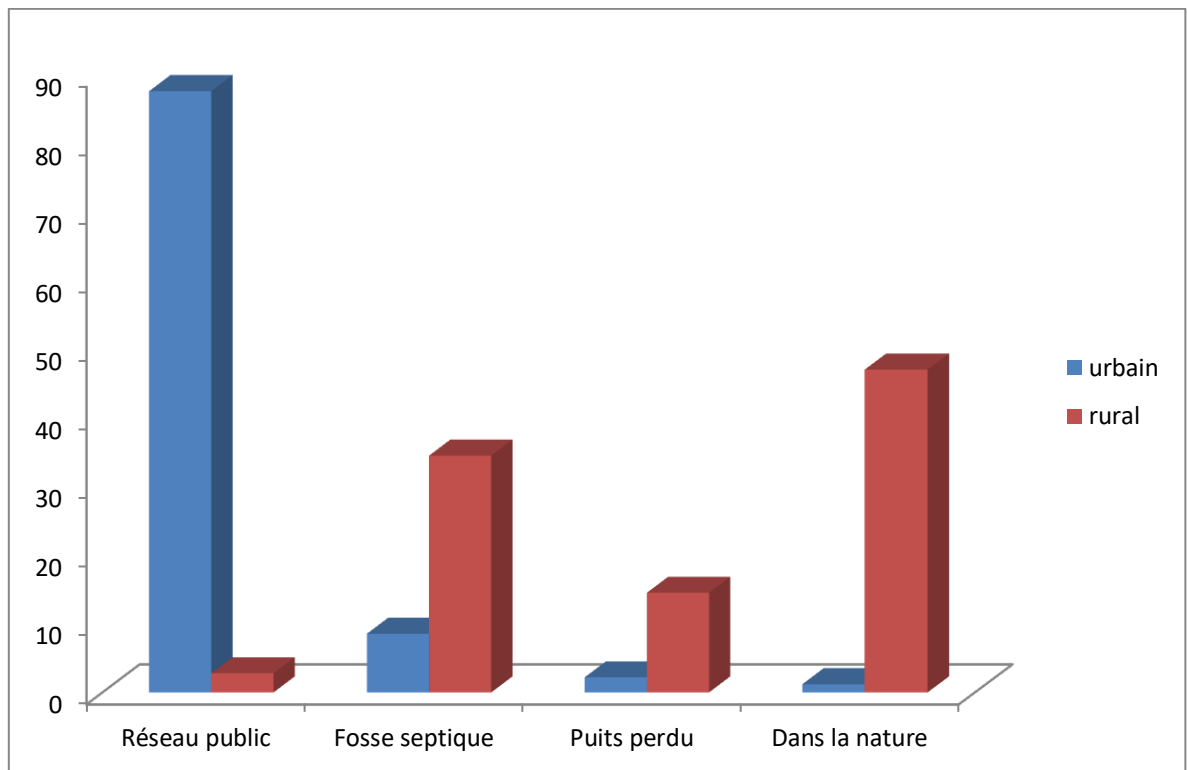


Tableau 20 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain					
Réseau public	78,0	78,0	86,4	98,1	92,5	87,6
Fosse septique	13,0	15,2	11,8	0,7	5,2	8,6
Puits perdu	6,6	5,6	0,4	0,2	0,1	2,2
Dans la nature	1,8	0,8	1,1	0,7	2,0	1,2
Autre	0,6	0,5	0,3	0,2	0,2	0,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Mode d'évacuation des eaux usées	Rural					
Réseau public	1,3	2,1	1,4	8,6	4,3	2,8
Fosse septique	21,0	44,8	62,7	8,1	30,5	34,6
Puits perdu	21,5	15,5	16,9	2,6	4,0	14,6
Dans la nature	55,2	36,6	17,8	80,5	60,2	47,1
Autre	0,9	1,0	1,1	0,2	1,0	0,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Mode d'évacuation des eaux usées	Ensemble					
Réseau public	18,9	50,2	40,1	68,0	68,9	49,6
Fosse septique	19,2	26,0	39,6	3,2	11,9	20,3
Puits perdu	18,1	9,2	9,4	1,0	1,1	7,7
Dans la nature	43,0	13,8	10,2	27,6	17,6	21,8
Autre	0,9	0,6	0,7	0,2	0,4	0,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014

4.9. Autres équipements

Les ménages marocains ne cessent de se doter des équipements de bien-être. D'après les données du RGPH 2014, 94,2% des ménages citadins de la région est propriétaire d'un poste de télévision, 87% possède une parabole, 57,3% dispose d'un radio, et 95,9% jouit au moins d'un téléphone portable.

Il est à noter que le niveau de possession de ces équipements dépend largement du milieu de résidence: Les citadins sont plus équipés que leurs homologues ruraux.

Tableau 21 : Proportion des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Équipement domestique	Urbain					
Télévision	94,5	94,9	94,3	92,3	94,8	94,2
Radio	55,2	65,5	57,6	49,3	55,8	57,3
Téléphone portable	95,8	96,1	96,5	94,8	96,1	95,9
Parabole	89,6	87,9	83,6	86,5	87,4	87,0
Équipement domestique	Rural					
Télévision	78,8	80,1	94,5	58,8	76,6	79,7
Radio	46,7	51,3	67,5	69,6	51,7	55,8
Téléphone portable	89,4	92,4	95,7	90,1	89,4	91,5
Parabole	71,4	64,3	74,1	46,4	46,8	64,2
Équipement domestique	Ensemble					
Télévision	82,4	89,5	94,4	81,0	89,9	87,7
Radio	48,6	60,3	63,0	56,1	54,7	56,7
Téléphone portable	90,9	94,7	96,1	93,2	94,3	93,9
Parabole	75,6	79,2	78,4	73,0	76,5	76,7

Source : RGPH 2014

Les données provinciales confirment les disparités entre les deux milieux et indiquent un rapprochement des niveaux des équipements des ménages en ces moyens de communication et de divertissement.

4.10. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Au niveau de la Région, le mode d'évacuation des ordures ménagères prédominant en milieu urbain est les poubelles de la commune ou les camions de la commune ou du privé avec 94,8% des ménages. Le recours à la nature occupe la troisième place avec 4,7% des ménages.

En milieu rural, seulement 8,0% des ménages bénéficie des poubelles de la commune ou les camions de la commune ou privé pour se débarrasser des déchets ménagers au moment où 91,0% des ménages recourent à la nature.

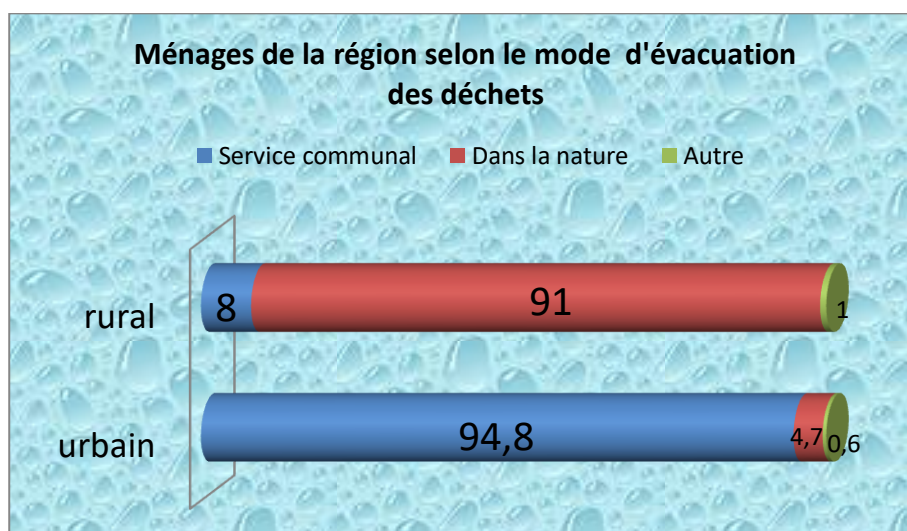
Cette distribution ne marque pas de différences au niveau des provinces. Les citadins sont desservis par les moyens communaux de collecte des déchets ménagers à hauteur de 90%. En milieu rural, c'est l'inverse de cette donnée qui se présente, 9 ménages sur 10 recourent à la nature pour éliminer leurs résidus nuisibles.

La couverture du service communal de collecte des ordures ménagères en milieu rural est encore faible. Elle ne dépasse pas dans les meilleurs des cas 16,1% des ménages, proportion enregistré à la province de Béni Mellal.

Tableau 22 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu (%) par province

Province	Azilal	Béni Mellal	Equih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Mode d'évacuation des	Urbain					
Poubelle de la commune	35,2	70,0	77,7	37,0	70,5	62,0
Camion commun ou privé	53,8	24,6	16,6	56,8	26,7	32,8
Dans la nature	10,2	5,3	5,6	3,8	2,7	4,7
Autre	0,7	0,1	0,1	2,3	0,1	0,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100
	Rural					
Poubelle de la commune	0,8	1,1	3,5	0,5	2,4	1,6
Camion commun ou privé	3,4	15,0	3,0	7,2	6,5	6,4
Dans la nature	94,5	83,3	93,0	91,4	89,8	91,0
Autre	1,3	0,6	0,5	1,0	1,3	1,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100
	Ensemble					
Poubelle de la commune	8,7	44,8	37,3	24,7	52,3	35,0
Camion commun ou privé	15,0	21,1	9,2	40,1	21,3	21,0
Dans la nature	75,2	33,8	53,2	33,3	26,0	43,3
Autre	1,2	0,3	0,3	1,9	0,4	0,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014



4.11. Accès à l'infrastructure routière

L'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière mesuré par la distance moyenne en kilomètre à parcourir pour atteindre une route goudronnée est un indicateur important pour mesurer le désenclavement du milieu rural.

Au niveau de la Région, la distance moyenne à parcourir pour arriver à la route goudronnée est de 3.4 km, elle dépasse la moyenne nationale qui est de 3,0 km. Au niveau des provinces de la région, c'est la province de Fquih Ben Salah qui est la mieux désenclavée avec une distance de 1Km. Par contre, les résidents du milieu rural de la province de Khénifra doivent traverser près de 6 km pour accéder à une route goudronnée.

Tableau 23: Distance moyenne (km) à une route goudronnée en 2014

Province	Distance à la route goudronnée (KM)
Azilal	5,7
Béni Mellal	1,7
Fquih Ben Salah	1,0
Khénifra	4,9
Khouribga	2,8
Région	3,4
Maroc	3,0

Source : RGPH 2014

5. Niveau de vie des ménages

Les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut-Commissariat au Plan permettent de renseigner sur l'évolution du niveau de vie, de la structure et de la qualité du modèle de consommation des ménages, et d'appréhender les inégalités sociales et territoriales sous l'angle des dépenses des ménages, à défaut de données filables sur les revenus.

Ces enquêtes permettent également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population surtout dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

5.1. Dépenses annuelles moyennes par personne

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région de Béni Mellal-Khénifra entre 2001 et 2014:

**Tableau 24 : Dépenses annuelles moyennes(en Dh) par personne
Région Béni Mellal-Khénifra, 2001 et 2014**

Zone	ENCDM 2001/2002			ENCDM 2013/2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Région	9588	5292	7297	14219	9407	11745
Maroc	10 642	5 288	8 280	19 513	10 425	15 876

Source: HCP - Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM) 2001/2002 et 2013/2014

Ainsi, selon les résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014, une personne consomme en moyenne 11745 dirhams par an au niveau de la région, ce montant est moins que celui relevé au niveau national qui est de l'ordre de 15876

dirhams/personne/an. Par cette dépense la région occupe la huitième place en la matière parmi les douze régions du Royaume.

En terme d'évolution, la comparaison des dépenses annuelles moyennes par tête entre les deux sessions de l'enquête montre que les dépenses de consommation ont marqué une évolution globale de 61% durant cette période en passant de 7297Dh en 2002 à 11745 Dh en 2014 et une progression annuelle moyenne de 4%. Ce rythme d'accroissement reste moins rapide que celui enregistré au niveau national qui de l'ordre de 5,8% par an.

Les disparités en matière de dépenses par personne subsistent encore d'une manière accentuée entre les deux milieux urbain et rural. En moyenne, un citoyen de la région dépense 1,5 fois les dépenses de son concitoyen résident en milieu rural soit 14219 Dh contre 9407 Dh par personne et par an respectivement, mais par comparaison à 2002 cet écart du niveau de dépenses entre les deux milieux a marqué une réduction de 30% au niveau de la région

5.2. Pauvreté

Le Maroc ne cesse de déployer des efforts pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et ce à travers des politiques publiques et des programmes spécifiques. L'Initiative Nationale de Développement Humain, RAMED, caisses de soutien des femmes veuves ou divorcées, compagne d'un million de cartables, programme TISSIR... sont parmi les programmes de grande envergure impulsés par les hautes autorités du pays notamment en faveur des catégories les plus vulnérables. En plus de ces programmes, le gouvernement continue de soutenir certains prix des

produits de consommation de première nécessité via la caisse de compensation.

Afin de permettre aux décideurs de suivre l'évolution de ce phénomène et d'élaborer les stratégies de développement adéquates en matière de lutte contre la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal, le Haut-Commissariat au Plan procède à l'actualisation de la carte de pauvreté chaque fois qu'il dispose de nouvelles données issues de la réalisation des enquêtes de niveau de vie ou de consommation des ménages. Le Haut-Commissariat au Plan, à l'instar des institutions internationales, utilise deux approches pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

5.2.1. Pauvreté monétaire

Théoriquement, cette approche se base sur les revenus des ménages. Mais le manque de données sur les revenus ou le défaut de leur fiabilité on fait recours aux dépenses des ménages issues des enquêtes sur les niveaux de vie ou sur la consommation des ménages. La généralisation des résultats sur l'ensemble des unités territoriales du Royaume se fait en couplant les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat avec celles de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) ou celles des niveaux de vie des ménages.

Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire les besoins alimentaires minimaux garantissant les fonctions normales des organismes des membres d'un ménage et en

le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/2014, a été estimée à 4668 Dhs par personne et par an en milieu urbain, et à 4313 Dhs par personne et par an en milieu rural.

En se référant au seuil de pauvreté, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 9.13% à la région Béni Mellal-Khénifra contre 4,85% au niveau national.

Tableau 25 : Evolution des taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire (en %) selon les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014

Année	2004		2014		
	province et milieu	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
Milieu Urbain					
Azilal		9,40	13,52	8,55	17,80
Béni Mellal		9,77	13,19	3,61	9,77
Fquih Ben Salah				4,90	13,57
Khénifra		12,52	18,40	3,31	12,31
Khouribga		9,09	12,79	2,79	8,90
Région		7,95	12,37	3,92	11,25
Milieu Rural					
Azilal		26,84	27,71	23,34	27,35
Béni Mellal		8,74	20,32	9,47	21,05
Fquih Ben Salah				8,06	19,58
Khénifra		24,58	23,51	9,04	22,31
Khouribga		20,07	22,96	10,52	22,05
Région		21,99	23,47	14,14	23,21
Ensemble des deux milieux					
Azilal		24,01	25,41	20,68	25,63
Béni Mellal		9,22	16,95	6,00	14,36
Fquih Ben Salah				6,77	17,12
Khénifra		18,20	20,80	5,52	16,16
Khouribga		12,86	16,28	5,14	12,90
Région		14,25	17,35	9,13	17,34

Source : HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2004 et 2014

Selon le milieu de résidence, force est de constater que le phénomène de la pauvreté monétaire frappe plus durement le milieu rural que le milieu urbain. Un ménage rural parmi 7 souffre de la pauvreté (14.14%) contre un ménage parmi 25 seulement (3.93%) en milieu urbain.

Par rapport à 2004, la pauvreté monétaire a reculé de manière significative à la fois en milieu urbain et en milieu rural. La réduction du taux de pauvreté s'élève à 50% et 36% pour les deux milieux respectivement, mais l'écart entre les deux strates s'est creusé. Il est passé de près de 2.8 fois à 3.6 fois, cela implique que les politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté doivent traiter chaque strate à part et prendre en compte les spécificités et le volume de son déficit.

Les données relatives à la pauvreté monétaire révèlent aussi que 17.34% des ménages régionaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 12,5% au niveau national. La même situation est vécue par 23.21% des ménages ruraux et 11.25% des ménages citadins.

Notons par ailleurs que la vulnérabilité marque une certaine résistance aux politiques de développement économique et social mis en œuvre. Elle a enregistré les mêmes taux entre 2004 et 2014 au niveau de la région.

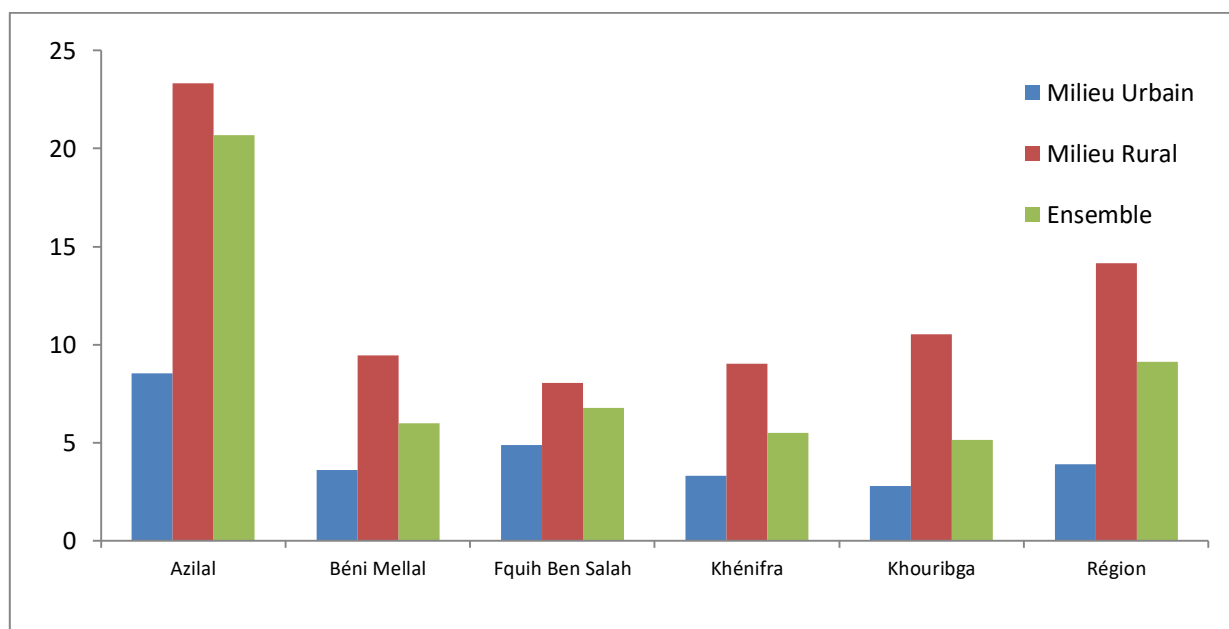
Au niveau provincial, la province d'Azilal connaît le plus grand taux de pauvreté monétaire au niveau régional avec un taux de 20.68%, suivie des provinces de Fquih Ben Salah (6.77%) et Béni Mellal (6.0%). Les

provinces de Khénifra et de Khouribga tiennent le quatrième et le cinquième rang avec 5.52% et 5.14% des ménages respectivement.

Il reste à noter que le taux de pauvreté est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain pour l'ensemble des provinces.

Par rapport à 2004, la situation en matière de pauvreté s'est sensiblement améliorée en milieu urbain pour toutes de provinces sauf pour la province d'Azilal où le niveau de pauvreté reste presque inchangé (près de 9 %). Quant au milieu rural, le fléchissement le plus tangible de la pauvreté monétaire est enregistré au niveau des provinces de Khénifra et de Khouribga où la réduction de taux de pauvreté dépasse 50%, alors que la stabilité du phénomène reste le cas des trois autres provinces de la région.

Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces



5.2.2. Pauvreté multidimensionnelle

L'approche de la pauvreté multidimensionnelle propose d'appréhender la pauvreté par un ensemble de facteurs socioculturels qui renvoient aux conditions de vie du ménage. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est mesurée par le degré d'insatisfaction de certains besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

Un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si moins de 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Ainsi, et selon les résultats de la carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, le taux de cette dernière s'élève à 13,4% à l'échelle régionale contre 8,2% au niveau national. Cette forme de pauvreté, à l'instar de la pauvreté monétaire est plus sévère en milieu rural puisque son taux s'y élève à 23,9% contre 2,6% en milieu urbain. La même constatation étant relevée à l'échelle nationale.

Tableau 26 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014

Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%)					
	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	10,8	57,0	49,5	3,1	34,5	28,8
Béni Mellal	9,5	39,8	22,8	2,4	18,3	8,9
Fquih Ben Salah	16,0	30,4	25,0	3,4	7,8	6,0
Khénifra	11,4	65,0	36,2	3,0	38,2	16,6
Khouribga	9,4	45,7	21,9	2,0	18,9	7,1
Région	11,0	47,6	31,0	2,6	23,9	13,4

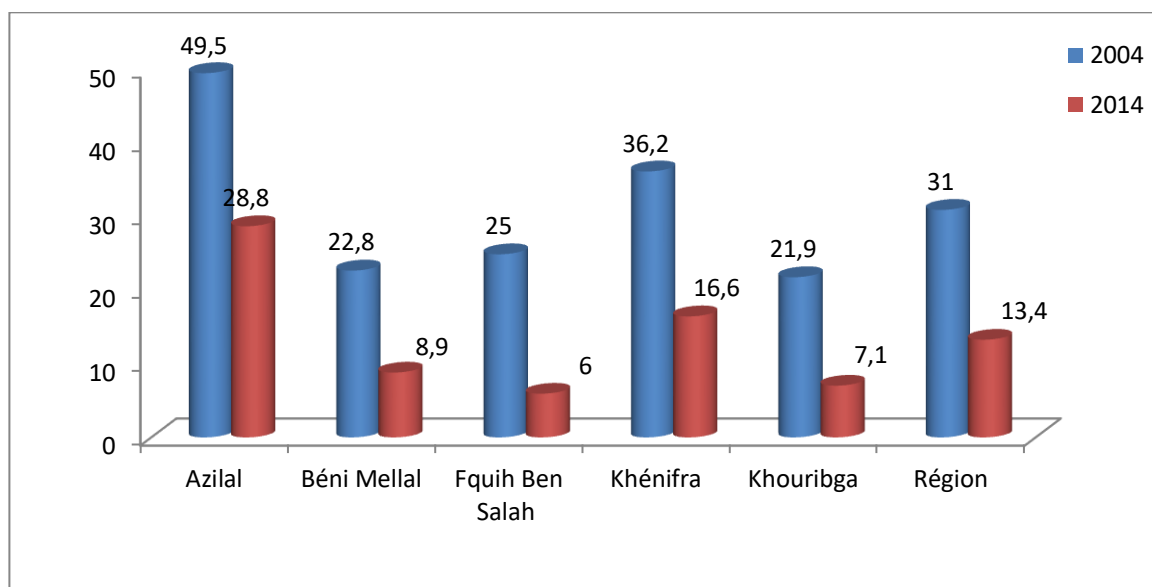
Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

La province d’Azilal connaît le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé au niveau régional avec 28,8%, suivi de la province de Khénifra avec 16.6% alors que le taux le plus faible est enregistré à la province de Fquih Ben Salah (6.0%).

Toutefois, force est de constater que l’incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, puisque le taux en question a été de 31,0% comme moyenne régionale soit une réduction de 57% entre les deux dates. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les provinces et préfectures de la région et pour les deux milieux de résidence.

Ces résultats sont les fruits des programmes sociaux mis en place par les pouvoirs publics en vue de lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale et surtout ceux en liaison avec l’amélioration des conditions d’habitation dont on peut citer : l’INDH ; Villes sans bidonvilles, PERG, PAGER, etc.

Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014



5.2.2.1. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle selon l'insatisfaction des besoins pris en considération dans la carte de pauvreté indique que la privation en matière d'éducation explique à elle seule près de la moitié de la pauvreté dans la région (48.2%), la même situation est observée aussi pour les deux milieux de résidence.

L'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement occupe la deuxième place sur l'échelle des privations avec une part de 24,6%, suivie par la privation en conditions de logements qui contribue à hauteur de 18,3% à la pauvreté multidimensionnelle. La privation en termes de santé vient en dernier rang avec une contribution de 10,3%.

**Tableau 27 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle
(en %) par source de privation et selon les provinces
Région de Béni Mellal-Khénifra, année 2014**

Province	Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Urbain				
Azilal	56,2	15,0	17,8	11,1
Béni Mellal	57,4	22,5	12,8	7,3
Fquih Ben Salah	62,9	18,9	12,1	6,0
Khénifra	55,4	20,8	14,9	9,0
Khouribga	56,3	23,2	13,7	6,8
Région	57,8	20,8	13,8	7,6
Rural				
Azilal	45,8	7,1	24,6	22,4
Béni Mellal	47,5	7,9	24,6	20,0
Fquih Ben Salah	61,3	15,7	15,8	7,2
Khénifra	45,2	6,0	31,6	17,2
Khouribga	49,4	8,6	28,4	13,6
Région	47,3	7,8	25,6	19,3
Ensemble				
Azilal	46,0	7,3	24,5	22,2
Béni Mellal	48,9	9,9	23,0	18,2
Fquih Ben Salah	61,7	16,4	15,0	6,9
Khénifra	46,2	7,5	29,9	16,4
Khouribga	50,6	11,2	25,8	12,4
Région	48,2	8,9	24,6	18,3

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

5.3. Pauvreté globale

5.3.1. Noyau dur de la pauvreté

Les deux cartes de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle ont permis de faire une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Ainsi, les ménages sont répartis en trois catégories :

- Catégorie des ménages qui souffrent uniquement de la pauvreté monétaire;
- Catégories des ménages qui subissent seulement la pauvreté multidimensionnelle.
- Catégorie des ménages qui cumulent les deux formes de pauvreté monétaire et multidimensionnelle, appelée aussi noyau dur de la pauvreté.

Ainsi, selon ce classement 15.6% des ménages régionaux pauvres ne subissent qu'une seule forme de pauvreté: répartis entre 5.6% pour la pauvreté monétaire et 10.4% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la pauvreté, ou le taux des ménages frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 3.5% des ménages pauvres.

Force est de constater que la pauvreté multidimensionnelle est plutôt un phénomène rural puisque son taux dans ce milieu dépasse largement celui enregistré en milieu urbain (17.4% contre 2.3%). Cet écart donne une idée sur les efforts à déployer pour améliorer les conditions de vie en milieu rural.

**Tableau 28 : Répartition des ménages selon les formes de la pauvreté, le milieu de résidence et les provinces (en %)
Région Béni Mellal-Khénifra, année 2014**

Province	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté
			Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle
Urbain			
Azilal	7,7	2,2	0,9
Béni Mellal	3,4	2,2	0,2
Fquih Ben Salah	4,6	3,1	0,3
Khénifra	3,0	2,7	0,3
Khouribga	2,6	1,8	0,2
Région	3,6	2,3	0,3
Rural			
Azilal	10,8	22,0	12,5
Béni Mellal	5,2	14,1	4,2
Fquih Ben Salah	6,2	5,9	1,9
Khénifra	4,4	33,7	4,5
Khouribga	7,1	15,5	3,4
Région	7,6	17,4	6,5
Ensemble			
Azilal	10,3	18,4	10,4
Béni Mellal	4,1	7,0	1,9
Fquih Ben Salah	5,5	4,8	1,2
Khénifra	3,6	14,6	1,9
Khouribga	3,9	6,0	1,2
Région	5,6	10,0	3,5

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Par province, la province d'Azilal est la plus frappée par la pauvreté sous toutes ses formes à cause du poids de son milieu rural. La province de Khénifra est quant à elle plus touchée, parmi les cinq provinces, par la pauvreté multidimensionnelle à cause du taux très élevé de celle-ci en milieu rural. Et c'est à la province de Fquih Ben Salah où la pauvreté avec ses deux formes touche les ménages sur presque le même pied d'égalité dans les deux milieux urbain et rural.

Le noyau dur de la pauvreté ne dépasse pas 1% des ménages citadins frappés par la pauvreté tandis qu'il s'élève à 6.5% de la même catégorie en milieu rural, donc une politique discriminatoire positive en faveur de la population rurale s'avère nécessaire pour éradiquer le fléau de la pauvreté.

5.3.2. Taux de pauvreté globale

Avec ces trois indices, la pauvreté globale sous ses formes monétaire et multidimensionnelle frappe 19.1% des ménages de la région Béni Mellal-Khénifra. Ce taux de pauvreté est de l'ordre de 3,3% en milieu urbain et 22,8% en milieu rural.

Par province, la pauvreté globale marque des disparités significatives, elle touche 39.1% des ménages à la province d'Azilal, 20% des ménages à la province de Khénifra, 13% des ménages à province de Béni Mellal et près de 11% des ménages aux deux provinces de Khouribga et de Fquih Ben Salah.

**Tableau 29 : Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence
et les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra en 2014**

Province	Taux de pauvreté globale 2014 (en%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	10,7	45,3	39,1
Béni Mellal	5,8	23,5	13,0
Fquih Ben Salah	8,0	14,0	11,5
Khénifra	6,0	42,7	20,1
Khouribga	4,6	25,9	11,1
Région	6,2	31,5	19,1

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

CHAPITRE IV :
SECTEURS SOCIAUX

1. Enseignement

Conscient du rôle de l'enseignement comme facteur déterminant dans le changement socio-économique, les pouvoirs publics marocains ne cessent d'accorder un intérêt particulier à ce secteur qui est classé parmi les quatre priorités nationales qui sont l'intégrité territoriale, l'enseignement utile, l'emploi productif et l'habitat salubre. En effet, la formation de ressources humaines qualifiées capables de s'insérer dans la vie active, de maîtriser les nouvelles technologies et les techniques de gestion administrative est une condition sine qua non pour réussir les projets de développement socio-économique et assurer la transition vers la société du savoir, ce qui ferait du Royaume un partenaire privilégié auprès des acteurs nationaux et internationaux

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés en matière de la généralisation de la scolarisation et la garantie d'une certaine équité et égalité des chances grâce aux programmes et stratégies spécifiques adoptées pour la promotion de ce secteur et l'amélioration de sa rentabilité. Mais malheureusement, le pays n'a pas encore réussi à mettre en place un système éducatif performant et de qualité capable de répondre aux attentes du Royaume en matière de compétences et connaissances acquises par la population scolarisée.

Ce constat unanime des acteurs nationaux et internationaux concernant la faiblesse du système éducatif a poussé les pouvoirs publics à prendre de nouvelles mesures pour dépasser cette situation morose en procédant à l'installation du conseil supérieur de l'enseignement, l'élaboration et l'approbation de la charte nationale de

l'éducation et la Formation et la mise en application d'une vision stratégique 2015-2030. La concrétisation de ces nouvelles orientations et objectifs est déjà entrée en vigueur et ce, à tous les cycles d'enseignement.

L'état des lieux de ce secteur sera exposé en deux volets : le premier sera consacré aux caractéristiques socioculturelles de la population à partir du RGPH2014 et le deuxième volet sera réservé aux données administratives sectorielles.

1.1. Caractéristiques de l'éducation selon le RGPH 2014

1.1.1. Analphabétisme

Le taux d'analphabétisme est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire ni écrire à la population totale de même âge.

Au niveau régional, selon les données du RGPH 2014, le taux d'analphabétisme a été de 39,1%. Ce niveau est au-dessous de la moyenne nationale qui a été de l'ordre 43%.

Malgré la réduction substantielle de ce taux au fil du temps, son ampleur reste encore importante et plus particulièrement en milieu rural et surtout chez le sexe féminin. Ainsi, près de la moitié de la population rurale est encore analphabète (49,8%) contre 28,4% de la population urbaine. Quant au sexe féminin, l'analphabétisme frappe encore 62,1% des femmes rurales et près de la moitié des citadines (49,9%), et ce malgré l'intensification des programmes de lutte contre l'analphabétisme.

Le sexe et le milieu de résidence continuent d'être des variables discriminantes quant au phénomène de l'analphabétisme, L'écart entre

les deux milieux et les deux sexes est près de 1.8 fois en faveur du sexe masculin et du milieu urbain.

Tableau 1 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon le sexe et le milieu par province

Province	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	Masculin	17,2	39,2	35,2
	Féminin	39,6	64,9	59,9
	Ensemble	28,9	52,0	47,6
Béni Mellal	Masculin	16,3	35,8	24,2
	Féminin	36,1	59,3	45,2
	Ensemble	26,7	47,8	35,1
Fquih Ben Salah	Masculin	21,4	31,6	27,4
	Féminin	42,5	56,6	50,7
	Ensemble	32,4	44,4	39,4
Khénifra	Masculin	23,1	48,4	33,3
	Féminin	44,2	69,9	53,5
	Ensemble	34,3	58,9	43,7
Khouribga	Masculin	13,3	35,4	20,2
	Féminin	34,0	61,5	41,8
	Ensemble	24,1	48,3	31,3
Région Béni Mellal-Khénifra	Masculin	17,6	37,5	27,7
	Féminin	38,3	62,1	49,9
	Ensemble	28,4	49,8	39,1

Source : RGPH 2014

A l'intérieur de l'espace régional, le taux d'analphabétisme marque des écarts notables entre les cinq provinces de la région. Ainsi, la province d'Azilal est la plus touchée par ce phénomène avec un taux qui s'élève à 47.6% tandis que la province de Khouribga est la moins frappée par ce fléau social avec un taux de 31.3%. Le niveau d'analphabétisme à la province de Khénifra coïncide à peu près avec la moyenne nationale et celui de la province de Fquih Ben Salah correspond à peu près à la moyenne régionale.

Les disparités entre les deux milieux et les deux sexes sont conservées au niveau provincial, la différence culmine autour du double en défaveur du sexe féminin et du milieu rural.

Selon l'âge, on constate que le taux d'analphabétisme tient une relation croissante avec l'âge, il augmente au fur et à mesure que l'âge s'accroît pour atteindre son apogée chez les personnes âgées 50 ans et plus avec un taux de 71.8%.

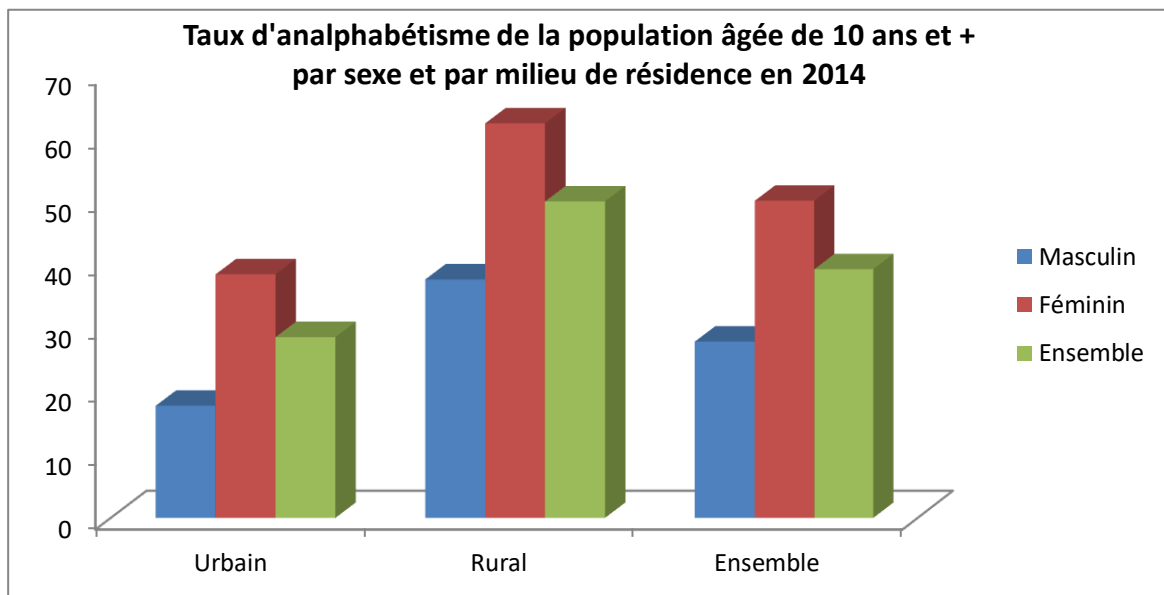
Force est de constater que l'analphabétisme frappe encore fortement les jeunes générations et plus particulièrement en milieu rural et surtout le sexe féminin. 13.3% de la première génération de la dernière décennie du siècle passé (10-24ans) est analphabète au moment du Recensement, cette part s'élève à 30% chez les filles rurales de ce groupe d'âge. Quant à la première génération du siècle en cours, elle n'est plus épargnée malgré le recul du phénomène, ce cohorte est touché par l'analphabétisme à hauteur de près de 5%, cette part a atteint 9% chez les adolescentes rurales.

La répartition par âge ne change en rien les écarts entre les deux sexes, le taux d'analphabétisme féminin est généralement le double de celui des hommes quel que soit le groupe d'âge, sauf pour le groupe d'âge 10 - 14 ans dont un certain rapprochement des taux des deux sexes est observé.

Tableau 2 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âges et le sexe de la Région Béni Mellal-Khénifra

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu urbain			
10-14 ans	1,7	1,5	1,6
15-24 ans	3,1	7,0	5,1
25-34 ans	11,5	30,1	21,5
35-49 ans	19,1	47,4	34,6
50 ans et plus	40,0	77,7	59,3
Ensemble	17,6	38,3	28,4
Milieu rural			
10-14 ans	5,6	9,3	7,4
15-24 ans	12,7	29,6	21,0
25-34 ans	33,7	67,3	50,8
35-49 ans	48,4	82,9	66,1
50 ans et plus	73,3	96,8	85,1
Ensemble	37,5	62,1	49,8
Ensemble des deux milieux			
10-14 ans	3,8	5,7	4,7
15-24 ans	8,2	18,4	13,3
25-34 ans	23,1	48,4	36,4
35-49 ans	33,5	63,6	49,5
50 ans et plus	56,3	86,8	71,8
Ensemble	27,7	49,9	39,1

Source : RGPH 2014



1.1.2. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

Selon le RGPH 2014, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans a été de 94,2% durant l'année scolaire 2013-2014 contre 95.1% pour l'ensemble du Royaume.

L'examen de cet indicateur par sexe ne dégage pas d'écarts notables quant à la fréquentation de l'école primaire. Le taux de scolarisation a été légèrement en faveur des garçons avec une différence de près de 2% (95.1% pour les garçons contre 93.3% pour les filles)

Analysé selon le milieu de résidence, 98% des enfants de 7 à 12 ans en milieu urbain ont été scolarisés en 2014. Ce pourcentage a été de 91% en milieu rural. L'écart entre les deux strates, abstraction faite du sexe, est de 7 point en moyenne.

Au niveau provincial, le taux de scolarisation ne marque pas de disparités entre les provinces de la région et observe le même comportement tant pour le milieu que pour le sexe.

**Tableau 3 : Taux de scolarisation des enfants âgés
de 7 à12 ans par province
RGPH2014**

Sexe /Province	Ensemble	Masculin	Féminin
	Urbain		
Azilal	98,3	98,5	98,2
Béni Mellal	97,8	97,7	97,9
Fquih Ben Salah	97,0	97,0	97,0
Khénifra	98,2	98,1	98,3
Khouribga	98,2	98,2	98,2
Région Béni Mellal-Khénifra	97,9	97,9	97,9
	Rural		
Azilal	89,7	91,8	87,5
Béni Mellal	91,4	92,9	89,8
Fquih Ben Salah	93,9	95,0	92,6
Khénifra	88,5	90,5	86,3
Khouribga	92,3	93,5	91,0
Région Béni Mellal-Khénifra	91,0	92,7	89,3
	Ensemble		
Azilal	91,1	92,9	89,2
Béni Mellal	95,0	95,7	94,4
Fquih Ben Salah	94,3	95,2	93,3
Khénifra	94,2	94,9	93,5
Khouribga	96,2	96,7	95,8
Région Béni Mellal-Khénifra	94,2	95,1	93,3

Source : RGPH 2014

1.1.3. Niveau d'instruction de la population non scolarisée

Le niveau d'instruction de la population est un facteur déterminant pour la transition vers la société du savoir et la prospérité économique. Cet indicateur met en exergue le degré de la prédisposition de la population à se débarrasser des convictions et des dogmes rétrogrades et sa capacité d'assimiler les techniques modernes pour relever les défis de développement.

Sur ce registre, le diagnostic de la population régionale non scolarisée âgée de 10 ans et plus révèle que 39,0% n'ont aucun niveau d'instruction, 26,0% ont un niveau primaire, 28,2% ont un niveau secondaire et seulement 4,9% ont pu accéder au supérieur.

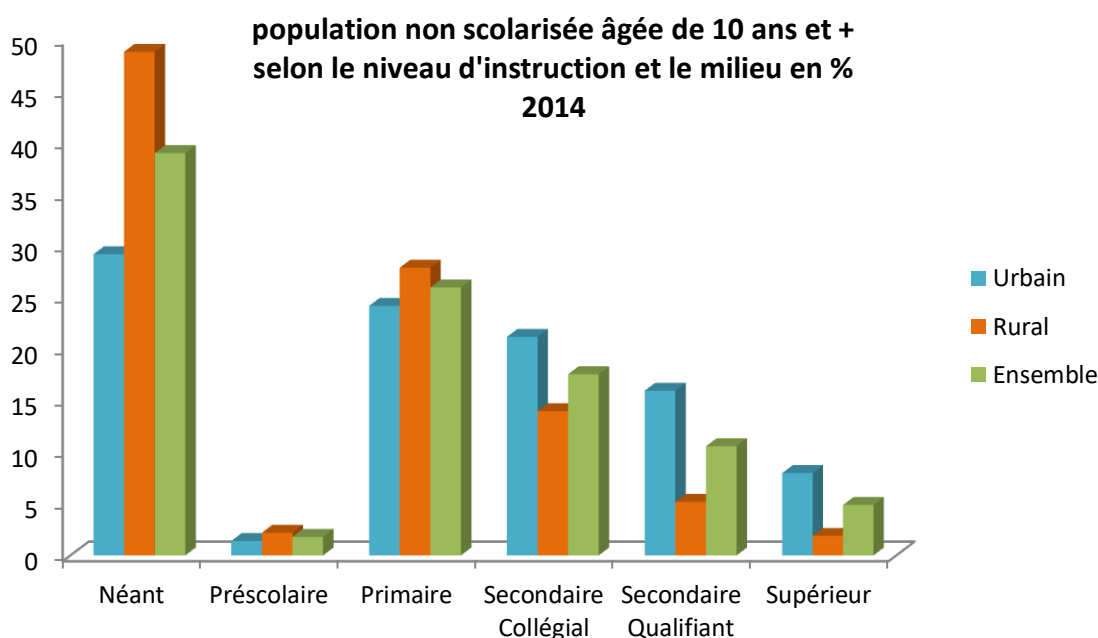
La situation de la population en matière d'instruction reste préoccupante surtout en milieu rural où le niveau de 80% de la population ne dépasse pas le primaire et près de 2% seulement possède un niveau supérieur, ces parts sont respectivement 55% et 8% pour la population citadine.

Comparé à la distribution nationale, le niveau d'instruction de la population régionale reste acceptable dans la mesure où les distorsions ne sont pas flagrantes.

Tableau 4 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu (%), RGPH 2014

Niveau d'étude	Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,2	48,8	39,0	28.5	45.2	36.9
Préscolaire	1,4	2,2	1,8	6.4	3.0	4.7
Primaire	24,2	27,9	26,0	30.6	25.4	28.0
Secondaire Collégial	21,2	14,0	17,6	16.7	12.0	14.3
Secondaire Qualifiant	16,0	5,2	10,6	11.0	8.9	10.0
Supérieur	8,0	1,9	4,9	6.8	5.4	6.0
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014



1.1.4. Langues lues et écrites

D'après le RGPH 2014, 30,6% de la population régionale alphabétisée âgée de 10 ans et plus savent lire et écrire seulement la langue arabe, 47,8% rédige en arabe et en français, 17,1% peut lire et écrire en trois langues : l'arabe, le français et l'anglais, alors que 4,6% connaissent d'autres langues. Les écarts entre les deux sexes concernant cette caractéristique sont insignifiants.

**Tableau 5 : Population alphabétisée de 10 ans et plus
selon les langues lues et écrites**

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
Arabe seule	30,4	30,8	30,6
Arabe et Français seules	48,0	47,5	47,8
Arabe, Français et Anglais	16,6	17,7	17,1
Autres	4,9	4,0	4,6

Source : RGPH 2014

1.2 Enseignement et formation professionnelle

1.2.1 Enseignement préscolaire

Dans la région, l'enseignement préscolaire est présent sous ses trois formes: traditionnel, moderne privé et moderne public. Ce type d'enseignement se caractérise par la dominance de l'enseignement préscolaire traditionnel.

1.2.1.1 Enseignement préscolaire traditionnel

L'effectif des enfants qui ont fréquenté les écoles coraniques en 2015-2016 s'est chiffré à 21624⁴ dont 48% sont à Khouribga, Ce nombre est encadré par quelques est de 968 éducateurs.

1.2.1.2 Enseignement préscolaires moderne privé

Durant l'année scolaire 2015-2016, l'effectif des enfants inscrits dans les établissements privés de l'enseignement préscolaires modernes privé, a été de 10506 dont 4852 filles. Ce nombre a été encadré par 529 éducateurs dans 119 d'établissement dont 35% sont implantés à la province de Fquih Ben Saleh. Les gosses des provinces de Khouribga et

⁴ Concerne seulement les provinces de Fquih ben Salah, Khouribga et Khénifra

de Fquih Ben Saleh présentent de 64% des enfants fréquentant ce type d'établissements.

1.2.1.3 Enseignement préscolaire moderne public

Les établissements publics qui assurent ce genre d'enseignement, durant 2015.2016 ont été au nombre de 180 avec 210 éducateurs qui prodiguent leurs services à 6651 enfants dont 3247 filles. Il est à noter que la vision stratégique 2015-2030 prévoit la généralisation du préscolaire à l'horizon 2027.

Tableau 6 : Principaux indicateurs de l'enseignement préscolaire par province et par type Année scolaire 2015-2016

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
- Traditionnel						
- Nombre d'élèves	4655	...*	...	6447	10522	...
- Dont filles	1969	3090	5055	...
- Educateurs	265	212	491	...
- Moderne privé						
- Nombre d'élèves	1092	1482	3468	1234	3230	10506
- Dont filles	528	711	1527	601	1485	4852
- Educateurs	51	129	128	63	158	529
- Etablissement	12	17	42	21	27	119
- Moderne public						
- Nombre d'élèves	1502	800	2488	795	1066	6651
- Dont filles	733	368	1216	399	531	3247
- Educateurs	47	19	69	26	49	210
- Unités scolaires	44	19	60	19	38	180

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

*... Données non disponibles

1.2.2 Enseignement primaire

1.2.2.1 Enseignement primaire public

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement primaire public a été de 311537 dont 47% sont de sexe féminin et 66% appartient au milieu rural.

Au niveau provincial, la province d'Azilal compte 25% des élèves de la région dont 80% sont du milieu rural. Les provinces de Béni Mellal, Khouribga et Fquih Ben Saleh comptent chacune à peu près la même proportion de 20% des élèves de la région.

La taille moyenne des classes a été de 31 élèves par classe. Cette valeur varie d'une province à l'autre : elle est aux alentours de 26 à Azilal et Khénifra, de 34 à Khouribga et Béni Mellal avec un top de 36 à Fquih Ben Saleh.

Les nouveaux inscrits en 2015-2016 sont au nombre de 44459 dont 49% sont de sexe féminin et 68% appartiennent au milieu rural. La province d'Azilal tient une part de 27% de cet effectif dont 90% réside en milieu rural.

Le personnel enseignant est formé de 9945 professeurs dont 39% sont de sexe féminin et 73% travaille en milieu rural.

Concernant l'infrastructure, la région englobe 1771 établissements scolaires mères et 1184 satellites regroupant 7291 salles. Les bénéficiaires des cantines scolaires ont été au nombre de 120654 élèves dont 94% fréquentent les écoles du milieu rural.

Le taux moyen d'abandon enregistré en 2015-2016 est estimé à 2,5% (1,9% pour les garçons et 3,3% pour les filles). Ce taux a atteint un

maximum de 7,6% pour les élèves de la sixième année primaire et surtout pour les filles pour lesquelles ce taux a atteint 11,4%.

Par province, on remarque que la province d'Azilal a battu un chiffre record concernant l'abandon scolaire en enregistrant un taux de 21% pour les élèves de la sixième année.

1.2.2.2 Enseignement primaire privé

Durant la même année scolaire, le nombre d'élèves inscrits dans le cycle de l'enseignement primaire privé s'est élevé à 33735 dont 46% sont de sexe féminin.

Tableau 7 : Principaux indicateurs de l'enseignement primaire par province et par type, Année scolaire 2015-2016

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
- Primaire public						
- Nb. d'établissements	635	271	192	355	318	1771
- Satellites	481	172	107	232	192	1184
- Nb.de salles	1953	1326	1143	1276	1593	7291
- Nb.de classes	3056	1912	1736	1578	1828	10110
- Nombre d'élèves	80472	64526	61776	42292	62471	311537
- Dont filles	37996	30526	29162	20121	29681	147486
- Nb. D'enseignants	2907	1858	1663	1634	1883	9945
- Nouveaux inscrits	12207	8825	9405	6039	7983	44459
- Nb. D'élèves par classe	26	34	36	27	34	31
- Taux moyen d'abandon (%)	5,5	0,6	2,5	2,3	0,7	2,5
- Masculin	4,2	0,5	1,9	2,0	0,7	1,9
- Féminin	7,2	1,1	3,2	2,6	0,7	3,3
- Bénéficiaires de cantines	42000	20627	18581	23367	16079	120654
- Primaire privé						
- Nombre d'élèves	2403	9385	7244	2064	12639	33735
- Dont filles	1027	4372	3244	989	5896	15528

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

1.2.3 Enseignement secondaire collégial

1.2.3.1 Enseignement secondaire collégial public

L'effectif des élèves qui ont poursuivi leurs études collégiales dans le secteur public, durant 2015-2016, a été de 118820 dont 43% sont des filles. Il est à noter que la province d'Azilal a enregistré la plus faible présence des filles par rapport au nombre total des élèves (37%), situation qui est due probablement au taux élevé d'abandon des filles à la fin du cycle primaire.

Concernant l'encadrement, la région compte 4553 enseignants dont 29% sont des femmes et 47% exercent en milieu rural.

En matière d'infrastructure, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a été de 141 collèges dont 60% est implanté en milieu rural. Ces établissements englobent 2605 salles pour 3280 classes qui se trouvent à hauteur de 46% en milieu rural. Le nombre moyen d'élèves par classe a été de 36 personnes.

Les données de ce secteur révèlent que durant la saison 2015-2016, quelques 3747 élèves ont été accueillis dans 25 internats et 4536 élèves dont la quasi-totalité appartient au milieu rural ont bénéficié des services de 37 cantines.

Le taux moyen d'abandon durant l'année 2015-2016 a été de 10,9%. Contrairement à l'enseignement primaire, Le taux moyen d'abandon de ce cycle est plus élevé chez les garçons (12,1%) que chez les filles (9,3%) et il ne diffère pas beaucoup entre les provinces mais il accroît avec le niveau d'études: 7,4% en 1^{ère} année, 8,8% en 2^{ème} année et 17,1% en 3^{ème} année.

**Tableau 8 : Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire collégial
par province et par type, Année scolaire 2015-2016**

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
- Collégial public						
- Nb. d'établissements	41	23	23	19	35	141
- Annexes	3	-	1	-	-	4
- Nb.de salles	533	587	411	370	704	2605
- Nb.de classes	646	752	620	515	747	3280
- Nombre d'élèves	23437	27266	22593	18847	26677	118820
- Dont filles	8783	12234	9594	8587	11971	51169
- Nb. D'enseignants	928	1048	797	709	1071	4553
- Nb. D'élèves par classe	36	36	36	37	36	36
- Nb. D'internats	6	4	1	6	8	25
- Nb. D'internes	1338	418	268	1115	608	3747
- Bénéficiaires de cantines	1036	214	757	940	1589	4536
- Taux moyen d'abandon (%)	11,7	10,1	12,9	10,2	9,9	10,9
- Masculin	12,8	11,7	14,2	11,4	10,5	12,1
- Féminin	7,7	8,1	11,1	8,7	7,5	9,3
- Collégial privé						
- Nombre d'élèves	194	1568	813	400	2763	5738
- Dont filles	85	781	395	190	1403	2854

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

1.2.3.2 .Enseignement secondaire collégial privé

Le nombre d'élèves accueillis par les établissements privés de ce cycle en 2015-2016 a été de 5732 enfants dont 50% sont de sexe féminin. Il est réparti par province comme suit : 48% des élèves sont de Khouribga, 27% sont de Béni Mellal, 14% sont de Fquih ben Salah, 7% sont de Khénifra et 3% sont d'Azilal.

1.2.4. Enseignement secondaire qualifiant

1.2.4.1. Enseignement secondaire qualifiant public

Concernant l'enseignement secondaire qualifiant public, la région a disposé, pour l'année scolaire 2015-2016, de 89 lycées dont 42 unités sont situées en milieu rural avec un nombre total de salles de 1735 salles pour 2043 classes; La région compte aussi 45 internats dont bénéficient 5240 élèves.

Le nombre d'élèves total a été de 69601 dont 47% de sexe féminin et 27% appartient au milieu rural. Ce nombre a été encadré par 3654 enseignants dont 30% sont des femmes et 33% exerce en milieu rural.

Le nombre moyen d'élèves par classe a eu une valeur de 34 par classe avec un maximum de 38 élèves dans la province de Fquih Ben Saleh.

Le taux moyen d'abandon régional enregistré dans cette saison s'élève à 11,1% sans écarts notables entre les deux sexes (11,3% pour les garçons et 10,8% pour les filles). La province de Béni Mellal a enregistré le taux d'abandon le plus bas dans la région (7,9%) tandis que la province de Khénifra a enregistré le taux plus élevé (14,5%).

Il est à noter également que le taux d'abandon reste particulièrement élevé en année terminale de ce cycle ; il a été de 15,6% (18% pour les filles contre 13,6% pour les garçons).

1.2.4.2 .Enseignement secondaire qualifiant privé

Durant l'année scolaire 2015-2016, le nombre d'élèves scolarisés dans ce secteur a été de 2268 dont 48% sont de sexe féminin et 50% sont de la province de Khouribga.

Tableau 9 : Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire Qualifiant par province et par type, Année scolaire 2015-2016

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
- Qualifiant public						
- Nb. d'établissements	18	21	14	16	20	89
- Nb.de salles	280	425	266	286	478	1735
- Nb.de classes	344	488	321	337	553	2043
- Nombre d'élèves	11479	16550	12254	10822	18496	69601
- Dont filles	4672	8345	5562	5032	8898	32509
- Nb. D'enseignants	642	927	651	619	815	3654
- Nb. D'élèves par classe	33	34	38	32	33	34
- Nb. D'internats	14	9	10	6	6	45
- Nb. D'internes	1724	674	937	824	1081	5240
- Taux moyen d'abandon (%)	11,4	7,9	9,6	14,5	14,1	11,1
- Masculin	12,6	10,1	10,4	16,1	15,3	11,3
- Féminin	9,6	5,6	8,6	12,3	12,7	10,8
- Qualifiant privé						
- Nombre d'élèves	-	890	167	74	1137	2268
- Dont filles	-	406	92	33	565	1096

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

1.2.4.3 Résultats du baccalauréat : candidats inscrits et candidats admis

Au niveau de l'Académie Régionale de l'Enseignement et de la Formation Béni Mellal- Khénifra, le nombre de candidats à l'examen de baccalauréat de l'année scolaire 2015-2016 a été de 27154 dont 44% sont des filles. Le nombre d'admis a été de 14422 ce qui représente un taux de réussite de 53,1%.

Les candidats officiels admis dans le secteur public ont été de 12480 sur 21406 qui se sont présentés à l'examen. Les candidats officiels du secteur privé sont chiffrés au nombre de 796 soit 3% du nombre total des candidats au niveau de l'Académie.

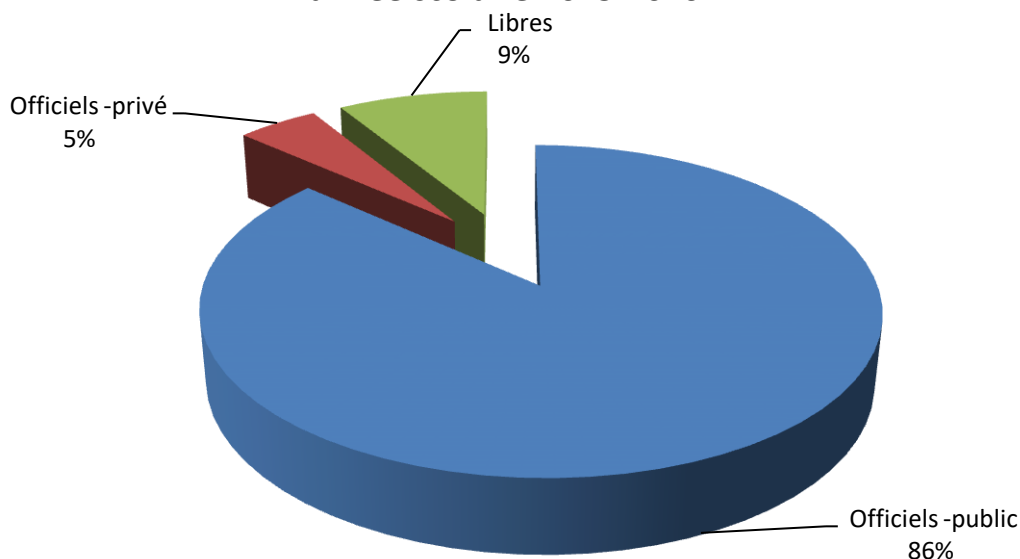
Le taux de réussite au baccalauréat, toutes branches confondues, a été de 53.1% en cette saison. Ce taux cache des écarts importants selon le secteur d'enseignement, il a été de 58.3% pour le secteur public, 85.4% pour le secteur privé et seulement 25.4% pour les libres. Les filles continuent d'être la majorité des admis dans cet examen national aussi bien en secteur public qu'en secteur privé.

Tableau 10 : Répartition des candidats au baccalauréat - Académie Béni Mellal-Khénifra selon le type d'examen et le sexe Année scolaire 2015-2016

Type de baccalauréat	Présents à l'examen		Admis		% des admis	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
- Officiels -public	21406	10092	12480	6359	58,3	63
- Officiels -privé	796	361	680	326	85,4	90,3
- Libres	4952	1600	1262	382	25,4	23,9
- Total	27154	12053	14422	7067	53,1	58,6

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Répartition des admis par type de baccalauréat année scolaire 2015-2016



1.2.5 Enseignement supérieur

Pour ce qui est des établissements de l'enseignement supérieur, la région Béni Mellal-Khénifra est dotée de quatre facultés dont trois sont implantées dans la province de Béni Mellal notamment la faculté des lettres et des sciences humaines, la faculté de sciences et techniques, la faculté polydisciplinaire de Béni mellal et la faculté polydisciplinaire de Khouribga. Elle dispose également d'une Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA) située à Khouribga.

Le nombre d'étudiants qui ont poursuivi leurs études durant l'année universitaire 2015-2016 a été de 27430 étudiants dont 47% sont de sexe féminin, et quelques 4813 de cet effectif ont bénéficié de la cité universitaire Béni Mellal dont près de la moitié est de sexe féminin.

**Tableau 11 : Etudiants selon la faculté et le sexe
2015-2016**

Etablissements	Nombre d'étudiants	
	Total	Féminin
Faculté des lettres et des sciences humaines- Béni Mellal	11187	5273
Faculté de sciences et techniques- Béni Mellal	3396	1557
Faculté poly disciplinaire- Béni Mellal	8339	3805
Faculté poly disciplinaire- Khouribga.	3702	2012
ENSA - Khouribga	806	396
Total	27430	13043

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Annuaire Statistique du Maroc 2016 (Pour Khouribga)

1.2.6. La formation pédagogique

Cette formation est assurée dans le Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation CRMEF au profit de 80 élèves professeurs dans l'enseignement préscolaire et primaire et 75 élèves professeurs dans l'enseignement secondaire qualifiant. Le personnel encadrant s'est élevé, durant la saison 2015-2016, à 57 professeurs dont 8 femmes.

1.3 Formation professionnelle

Les pouvoirs publics marocains misent sur le secteur de la formation professionnelle pour surmonter les défis de développement économique et social. En effet, la valorisation des ressources humaines via une formation professionnelle en diapason avec le marché d'emploi en

évolution permanente devient une nécessité ardente pour notre pays et ce à double objectifs : garder tout d'abord nos parts de marchés qui sont hautement concurrentiels et de plus en plus exigeants en matière de qualité, il n'est plus permis aujourd'hui que n'importe qui fait n'importe quoi et n'importe comment. Et en deuxième lieu, tirer profit des opportunités qui s'offrent dans le cadre de la délocalisation des investissements extérieurs pour créer des postes d'emploi en réponse à une pression démographique croissante au fil du temps. Ainsi, Les pouvoirs publics ne cessent d'intervenir en mettant en place des mesures d'ordre technique et organisationnel pour la promotion du secteur dont on peut citer : l'élargissement de l'offre au niveau de capacité et des branches, flexibilité et diversité des méthodes de formation, incitation à la formation par le financement et par la création des passerelles entre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle....

1.3.1. Infrastructure de formation professionnelle régionale

En matière d'infrastructure, la région de Béni Mellal- Khénifra est dotée, durant la saison 2015-2016, de 161 établissements de la formation professionnelle. Ces institutions proposent aux jeunes de la région un large choix en matière des filières pour construire leurs carrières professionnelles.

Cette infrastructure se caractérise, d'un côté, par la présence massive du secteur privé (118 établissements) et d'un autre côté, par une forte concentration au niveau de sa répartition spatiale puisque 120

établissements sont implantés dans les deux provinces de Khouribga (57) et Béni Mellal(63).

Tableau 12 : Les établissements de formation professionnelle par province 2015-2016

Etablissement	Région	Khouribga	Khénifra	Azilal	Fquih Ben Salah	Mellal Béni
Secteur public	43	17	8	3	6	9
I.S.T.A	11	3	1	2	2	3
I.T.A	4	2	2	-	-	-
I.S.T.H.T	1	-	-	-	-	1
I.S.G.I	2	1	-	-	-	1
I.T.A	2	-	1	-	1	-
C.Q.P	4	3	-	-	-	1
C.Q.A	5	2	-	1	2	-
C.Q.P.A.T	5	3	1	-	-	1
C.F.A	2	2				
F.F	7	1	3	-	1	2
Secteur privé	118	40	9	2	13	54
Total	161	57	17	5	19	63

Source : Service Régional de la Formation Professionnelle (Béni Mellal)
Service Provincial de la Formation Professionnelle(Khouribga)

1.3.2. Nombre de Stagiaires

L'effectif total des élèves en formation durant l'année scolaire 2015-2016 a été de 24867 personnes, 19657 fréquentent les établissements publics, soit un taux de 79% et 5210 se forment à leurs comptes propres, soit un taux de 21%. Cette répartition des stagiaires montre que le secteur

public constitue le principal acteur dans ce domaine et ce malgré que les établissements privés soient beaucoup plus nombreux que les établissements publics.

Durant cette saison, la parité entre les deux sexes a eu une valeur de 1 au niveau de la région, mais cette égalité entre sexe est rompue au niveau des provinces. Au moment où le sexe féminin se trouve majoritaire dans les provinces d'Azilal, Fquih Ben Salah et Béni Mellal avec plus 6 filles parmi 10 stagiaires, la situation est inversée dans les provinces de Khouribga et de Khénifra où le sexe masculin est plus présent avec 6 garçons parmi 10 stagiaires.

Par province, et puisque les deux provinces de Khouribga et de Béni Mellal sont les plus dotées des établissements de formation, il est normal qu'elles soient les havres des stagiaires de la région (76%).

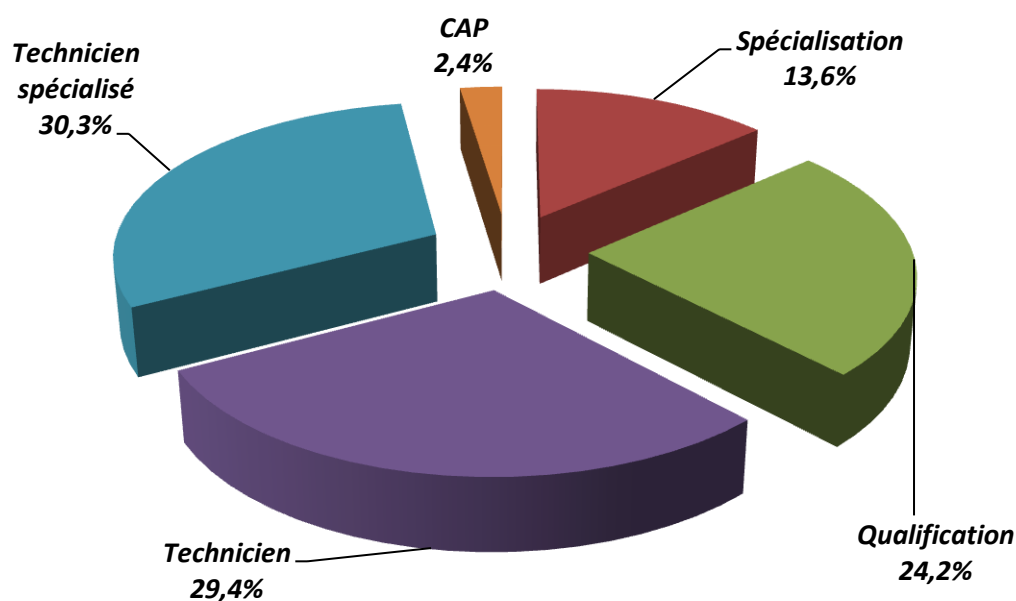
La répartition des stagiaires par niveau, fait apparaitre que les deux cycles de technicien spécialisé et technicien attirent près de 60% des étudiants (30,3% et 29,4% pour les deux cycles respectivement), les 40% des stagiaires restante est répartie sur les autres cycles avec des parts de 24,2% pour la qualification, 13,6% pour la spécialisation et 2,4% pour le cycle de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP.

**Tableau 13 : Effectif des stagiaires par niveau, sexe et province (Public+ Privé)
Saison 2015-2016**

<i>Niveau</i>		<i>Région</i>	<i>Khouribga</i>	<i>Khénifra</i>	<i>Azilal</i>	<i>Fquih Ben Salah</i>	<i>Béni Mellal</i>
Secteur public + privé							
Spécialisation	Fém	1 954	433	12	231	496	782
	Total	3 385	1 306	335	294	605	845
Qualification	Fém	3 299	402	198	410	1 006	1 283
	Total	6 030	2 404	607	420	1 150	1 449
Technicien	Fém	3 247	1 170	244	237	162	1 434
	Total	7 322	3 578	533	337	357	2 517
Technicien Spécialisé	Fém	3 592	1 219	136	242	206	1 789
	Total	7 530	3 174	251	410	472	3 223
CAP	Fém	159	100	-	-	59	-
	Total	600	510	-	-	90	-
Total	Fém	12 359	3 324	698	1 120	1 929	5 288
	Total	24 867	10 972	1 726	1 461	2 674	8 034
Secteur privé							
Spécialisation	Fém	690	176	100	8	130	276
	Total	815	229	118	11	145	312
Qualification	Fém	484	149	43	-	60	232
	Total	610	200	53	-	86	271
Technicien	Fém	761	333	105	7	69	247
	Total	1 354	544	139	14	160	497
Technicien Spécialisé	Fém	1 268	237	39	14	141	837
	Total	2 431	488	71	23	309	1 540
Total	Fém	3 203	895	287	29	400	1 592
	Total	5 210	1 461	381	48	700	2 620

Source : Service Régional de la Formation Professionnelle (Béni Mellal)
Service Provincial de la Formation Professionnelle(Khouribga)

**Elèves en formation par niveau (en%)
secteur public +privé**



Le menu de la formation dédiée à la jeunesse régionale comporte 13 filières couvrant la majorité des activités socio-économiques. Les branches les plus préférées sont l'industrie mécanique, métallique et électronique (28.43%), administration, gestion et commerce (21.64%), Technologie de l'information et de la communication (16.98%) bâtiment et travaux publics (11.78%), et hôtellerie et tourisme (5,62). Ces cinq branches accumulent près 85% des stagiaires. La majorité des branches sont disponibles au niveau des provinces, mais les deux provinces de Khouribga et Béni Mellal restent les lieux de formation de référence au niveau de la région en accueillant 44.1% et 32.3% des stagiaires respectivement.

Tableau 14 : Effectif des stagiaires par branche de formation et province (Public +Privé)

Province/ Branche	Région	Khouribga	Khénifra	Azilal	F.B.S	Mellal Béni
Secteur (public +privé)						
Administration gestion et commerce	5 380	2 196	253	473	454	2 004
Technologie de l'information et de la communication	4 222	1 481	116	102	349	2 174
I.M.M.E	7 069	4 352	534	447	745	991
Agriculture	1 108	593	138	-	377	-
Artisanat	651	357	110	35	63	86
Bâtiment et travaux publics	2 930	1 038	279	365	491	757
Hôtellerie et tourisme	1 398	328	49	-	15	1 006
Textile et Habillement	411	108	21	28	65	189
Coiffure et Esthétique	891	258	145	11	115	362
Paramédical et santé	705	261	74	-	-	370
Transport et logistique	19	-	-	-	-	19
Assistance aux ménages	18	-	7	-	-	11
Action Sociale	65	-	-	-	-	65
Total	24 867	10 972	1 726	1 461	2 674	8 034
Secteur privé						
Administration gestion et commerce	1 315	185	43	20	211	856
Technologie de l'information et de la communication	1 650	472	71	17	294	796
I.M.M.E	20	-	-	-	-	20
Bâtiment et travaux publics	56	56	-	-	-	-
Hôtellerie et tourisme	288	151	49	-	15	73
Textile et Habillement	281	84	-	-	65	132
Coiffure et Esthétique	876	252	144	11	115	354
Paramédical et santé	705	261	74	-	-	370
Transport et logistique	19	-	-	-	-	19
Total	5 210	1 461	381	48	700	2 620

Source : Service Régional de la Formation Professionnelle (Béni Mellal)Service Provincial de la Formation Professionnelle(Khouribga)

Concernant les départements formateurs, c'est l'OFPPPT qui se charge de la formation de la majorité des stagiaires (70.7%) suivi de la formation payante (21%) et l'agriculture (près de 5%). L'artisanat et jeunesse et sport occupent le quatrième et le cinquième rang avec 2.1% et 1.1% respectivement.

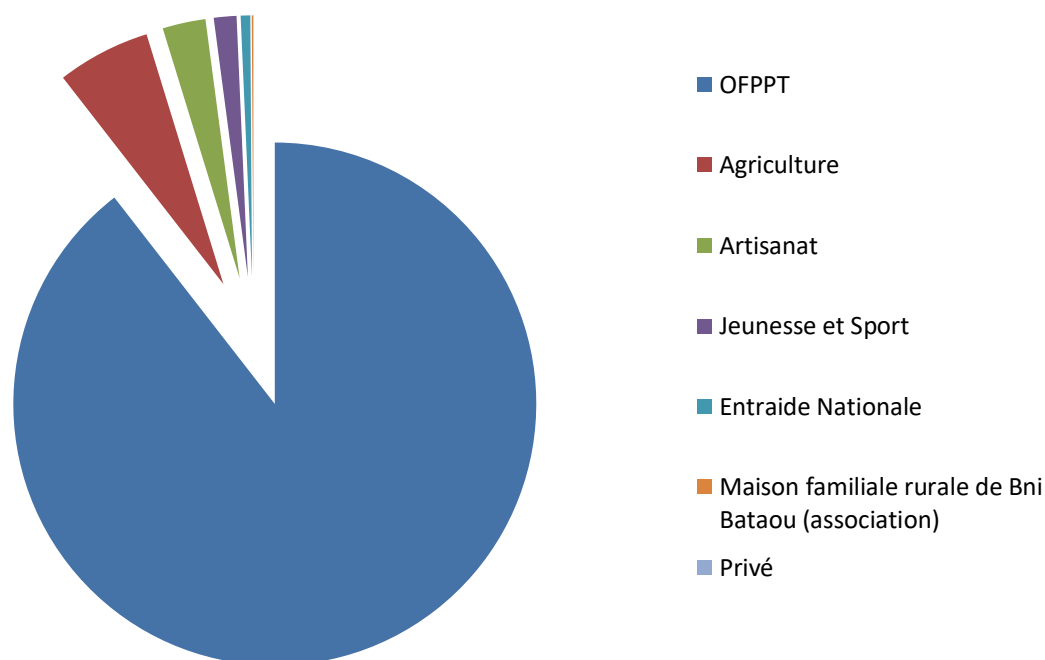
Il est à noter que la saison 2014-2015 a été sanctionnée par l'octroi de diplômes à quelques 103730 lauréats dont 2760 appartiennent au secteur privé.

Tableau 15 : Effectif des stagiaires par département et province 2015-2016 (public + privé)

Département	Région	Khouribga	Khénifra	Azilal	Fquih ben Salah	Béni Mellal
OFPPPT	17590	8 360	1 085	1 378	1 491	5 276
Agriculture	1133	618	138	-	377	-
Artisanat	523	335	50	35	33	70
Jeunesse et Sport	275	62	72	-	73	68
Entraide Nationale	116	116	-	-	-	-
Maison familiale rurale de Bni Bataou (association)	20	20	-	-	-	-
Privé	5 210	1 461	381	48	700	2 620
Total	24 867	10 972	1 726	1 461	2 674	8 034

Source : Service Régional de la Formation Professionnelle (Béni Mellal)
Service Provincial de la Formation Professionnelle(Khouribga)

Répartition des stagiaires selon les départements formateurs



2. Santé

Parmi les facteurs déterminants du bien-être de la population figure la santé. En effet, les conditions sanitaires impactent non seulement la vie personnelle des individus mais elles se répercutent aussi sur leur participation à l'activité économique et sur leur entourage, la bonne santé. La meilleure productivité et le bonheur sont fortement corrélés.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans ce domaine. Le Royaume est actuellement dotée d'une importante couverture en matière d'infrastructure sanitaire et du personnel médical et paramédical ainsi que des programmes sanitaires d'envergure nationale notamment le programme de vaccination, le programme de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu

rural et la planification familiale... Lesquels programmes ont permis l'éradication définitivement d'un ensemble d'épidémies et la réduction substantielle d'autres maladies dangereuses. Nonobstant, le système sanitaire national reste encore incapable de répondre de manière satisfaisante aux besoins exprimés par la population et le gap entre la demande et l'offre continue de subsister, ce qui invite les responsables du secteur à déployer plus d'efforts en matière d'organisation et des moyens à mettre en œuvre.

2.1 Infrastructure sanitaire régionale

L'infrastructure sanitaire publique de la région Béni Mellal-Khouribga se compose en 2015 de 273 établissements répartis comme suit :

- 9 hôpitaux généraux
- 47 centres de santé urbains dont 6 disposent d'une unité d'accouchement.
- 120 centres de santé ruraux communaux dont 47 sont équipés d'une unité d'accouchement.
- 97 dispensaires ruraux

Les hôpitaux généraux ont une capacité d'accueil de 1437 lits dont 45% à la province de Béni Mellal. Les formations sanitaires publiques régionales ont accueilli en 2015, 74221 patients avec une durée d'hospitalisation de 270978 jours.

Il est à noter que la durée moyenne de séjour (la somme des journées d'hospitalisation au cours de la période T rapportée au nombre de

malades admis pendant la période T) oscille entre 2 jours dans la province Fquih Ben Saleh et 4 jours dans la province de Khouribga.

Le taux moyen d'occupation des lits (le rapport de la somme des journées d'hospitalisation au cours de la période T au produit du nombre de lits disponibles et du nombre de jours de la période T) a atteint 61% au niveau régional. Ce taux a été de 87% à la province Fquih Ben Saleh et 45% à Azilal.

Quant au taux de rotation (le nombre d'entrées enregistrées pendant la période T rapporté au nombre de lits disponible), il a été de 61% au niveau de la région avec un maximum à Fquih Ben Saleh de 139% et un minimum de 42% à Khouribga.

Tableau 16 : Infrastructure de la santé publique et son utilisation par province 2015

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Infrastructure sanitaire publique						
- Hôpital général	1	2	1	2	3	9
- Centres de santé urbains	5	13	5	10	14	47
- Centres de santé ruraux	42	18	14	19	27	120
- Dispensaires ruraux	34	15	27	13	8	97
Nombre de lits (secteur public)	130	645	45	237	380	1437
Nombre d'habitants par lit	4262	854	11174	1566	1427	1754
Nombre d'entrées aux hôpitaux publics	6291	34679	6233	11594	15424	74221
Nombre de journées d'hospitalisation	18976	136580	14259	38944	62219	270978
Durée moyenne de séjour	3	4	2	3	4	4
Taux moyen d'occupation (%)	45	76	87	53	46	61
Taux de rotation	54	71	139	57	42	61

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

2.2 L'encadrement médical et paramédical

En 2015, l'effectif des médecins du secteur public dans la région a été de 538 dont 57% exercent dans les provinces de Khouribga et de Béni Mellal. Les médecins du secteur privé se sont élevés à 331, leur majorité, soit 72% est implantée dans les provinces Khouribga et Béni Mellal. Quant aux chirurgiens-dentistes, ils ont été au nombre de 139 dont 16 exercent dans le secteur public tandis que le nombre de pharmaciens a été de l'ordre de 620 personnes dont 17 sont fonctionnaires du ministère de la santé.

Pour ce qui de l'encadrement médical, on remarque qu'entre les cinq provinces de la région il y'a énormément de disparités, le nombre d'habitants par médecin s'élève à 2070 à Béni Mellal et 1936 à Khouribga tandis qu'il est de 4776 à Azilal et 4789 à Fquih Ben Saleh.

Le nombre d'habitants par chirurgien-dentiste présente les mêmes disparités. En effet, cet indicateur est de 10039 à Khouribga, 15734 à Béni Mellal, 17339 à Fquih Ben Saleh, 24743 à Khénifra et 92334 à Azilal.

La situation concernant le nombre d'habitants par pharmacien en matière de disparité n'est guère meilleure, l'indicateur est de 2778 à Fquih Ben Saleh, 3063 à Khouribga, 3623 à Béni Mellal, 4883 à Khénifra et 16294 à Azilal.

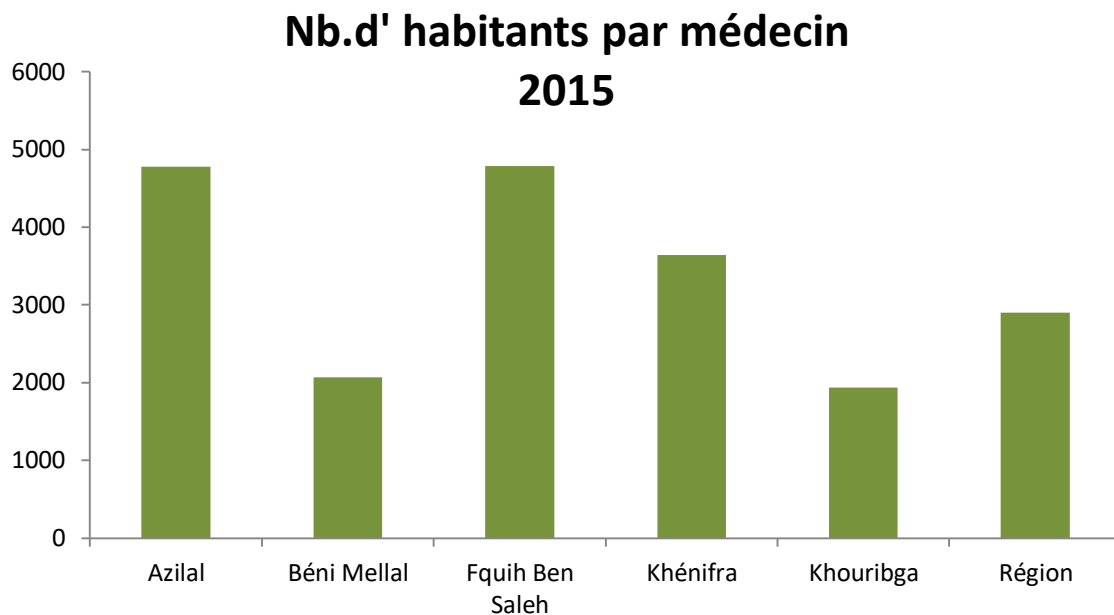
L'encadrement paramédical est assuré par 1869 infirmiers dont 1345 sont des diplômés d'Etats. Le nombre d'habitants par infirmier est ainsi proche de 1350 au niveau régional. Ce chiffre n'enregistre pas beaucoup de disparités entre les provinces de la région sauf pour Fquih Ben Saleh

où ce chiffre, qui est de 2592, fait ressortir une forte condensation des habitants par rapport au nombre d'infirmiers.

Tableau 17 : Personnel médical et paramédical en exercice à la région en 2015

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Nombre de médecins						
- Public	99	146	49	81	163	538
- Privé	17	120	56	21	117	331
Nb. d'habitants pour 1 médecin	4776	2070	4789	3639	1936	2901
Chirurgiens-dentistes						
- Public	2	5	1	3	5	16
- Privé	4	30	28	12	49	123
Nb. d'habitants pour 1 chirurgien-dentiste	92334	15734	17339	24743	10039	18135
Pharmaciens						
- Public	2	4	1	4	6	17
- Privé	32	148	180	72	171	603
Nb. d'habitants pour 1 Pharmacien	16294	3623	2778	4883	3063	4066
Personnel paramédical public	416	485	194	342	432	1869
-Infirmiers diplômés d'état	354	335	136	258	262	1345
- Infirmiers auxiliaires	62	149	58	82	170	521
- Adjointes de santé brevetés	-	1	-	2	-	3

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016



2.3 Programmes Sanitaires

Le ministère de la santé a mis en place plusieurs programmes sanitaires dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Les principaux programmes sont le programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement, le programme national de la planification familiale et le programme national d'immunisation.

2.3.1 Programme national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement

Dans le cadre du programme national de suivi pré et post natal destiné à suivre les femmes enceintes durant leurs grossesses et après l'accouchement, 44923 femmes se sont présentées pour se faire examiner pour la 1^{ère} fois dont 24505 durant le 1^{er} trimestre de grossesse. Le programmes a dépisté 30036 grossesses à risque et a dispensé 53862 examens postnatals.

En ce qui concerne l'accouchement sous contrôle médical en 2015, Le nombre d'accouchements enregistrés a été de 34920 au niveau de formations sanitaires de la région, les accouchements césariens se sont élevés à quelques 4050, soit un taux de 12%, et il semble que les femmes de la province de Khouribga souffrent beaucoup plus de la complication des grossesses puisque le taux des accouchements césariens dépasse largement ceux des autres provinces

D'autre part, les institutions sanitaires de la région ont enregistré quelques 388 mort-nés et le décès de 23 femmes lors de l'accouchement, et par suite le taux de mortalité maternelle est estimé à 66 femmes pour cent milles naissances.

2.3.2 Programme national de la planification familiale

Le programme national de la planification familiale a concerné en 2015, 389055 femmes dont 42753 pour la 1^{ère} fois. Ce programme vise la préservation de la santé de la mère en permettant aux femmes d'accéder aux moyens de contraception qui leur conviennent pour planifier leurs grossesses. Il convient de signaler que la pilule est le moyen le plus utilisé par les femmes (96%).

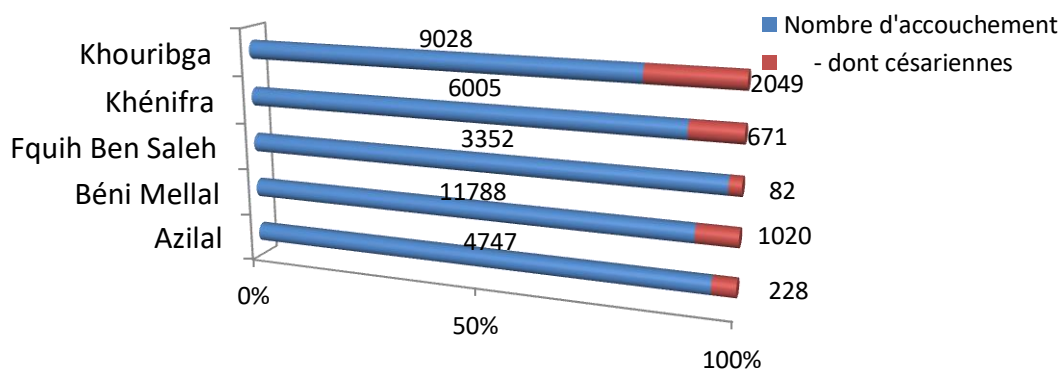
2.3.3 Le programme national d'immunisation

Le programme national d'immunisation destiné aux enfants âgés de 0 à 11 mois lutte contre les maladies de la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole et l'hépatite. En 2015 plus de 55000 prises de chacun des vaccins précités ont été administrées aux bébés.

**Tableau 18 : Activités des programmes sanitaires
au niveau de la région en 2015**

Indicateur	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Nombre d'accouchement	4747	11788	3352	6005	9028	34920
- dont césariennes	228	1020	82	671	2049	4050
- %	4.8	8.7	2.4	11.8	22.7	11.6
Nombre de mort nés	84	108	2	16	178	388
Mères décédés	8	15	-	-	-	23
Grossesses surveillées						
- Nouvelles Consultantes	8959	10183	10706	6678	8397	44923
- 1er trimestre de grossesse	5821	5764	6044	2955	3921	24505
- Autres consultations prénatales	11344	15745	16620	18916	11763	74388
- Grossesse à risque dépistés	1306	25928	1282	914	606	30036
- Consultations post-natal	10622	10682	11040	6855	14663	53862
Programme d'immunisation national (enfants âgés 0-11 mois)						
- B.C.G.	13196	11243	12248	7693	12101	56481
- Polio	13196	65605	12248	7692	12101	110482
- DTCP1	13017	11667	12329	7473	11944	56430
- DTCP2	11453	11641	12339	7564	12014	55011
- DTCP3	12203	11502	12415	7373	11889	55382
- V.A.R.	11373	17330	11773	6376	11957	58809

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016



3. Justice

Pour ce qui est de la justice, la région Béni Mellal-Khénifra dispose en 2015 de :

- Deux cours d'appel: Béni Mellal et Khouribga
- Huit tribunaux de première instance: Béni Mellal, Fquih Ben Saleh, Kasba Tadla, Azilal, Khouribga, Oued Zem, Bejaad et Khénifra.
- Des centres judiciaires rattachés au ressort des tribunaux de 1^{ère} instance.

Les membres des différents corps professionnels rattachés aux instances judiciaires de la région ont été dénombrés à quelques 451 avocats titulaires dont 65 femmes, 14 avocats stagiaires dont une femme, 63 huissiers dont 5 femmes, 193 adouls, 32 notaires, 42 copistes dont 9 femmes, 120 experts judiciaires dont 7 femmes et 13 interprètes dont 3 femmes.

Durant l'année 2015, les activités des cours d'appel ont concerné 12468 affaires enregistrées dont 4040 civiles. Les affaires jugées se sont arrêtées à 13195 cas dont 4321 civiles, quant aux affaires laissées en instance, elles se sont chiffrées à 5082 dont 2451 civiles.

Les tribunaux de 1^{ère} instance ont enregistré 133034 affaires dont 71201 civiles. Les affaires jugées se sont chiffrées à 133272 dont 71576 civiles et les affaires laissées en instance sont de 34243 dont 16242 civiles.

Les activités des centres judiciaires rattachés au ressort des tribunaux de 1^{ère} instance se sont arrêtées à 23885 affaires enregistrées, 24064 affaires jugées et 4397 laissées en instance.

Les activités des sections des juridictions de proximité rattachées aux tribunaux de 1^{ère} instance, de leur part, ont concerné 5009 affaires enregistrées, 5354 jugées et 2576 laissées en instance.

Le nombre d'affaires dans les sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires rattachés au ressort des tribunaux de 1^{ère} instance a été de 2244 affaires enregistrées, 2540 affaires jugées et 539 affaires laissées en instance.

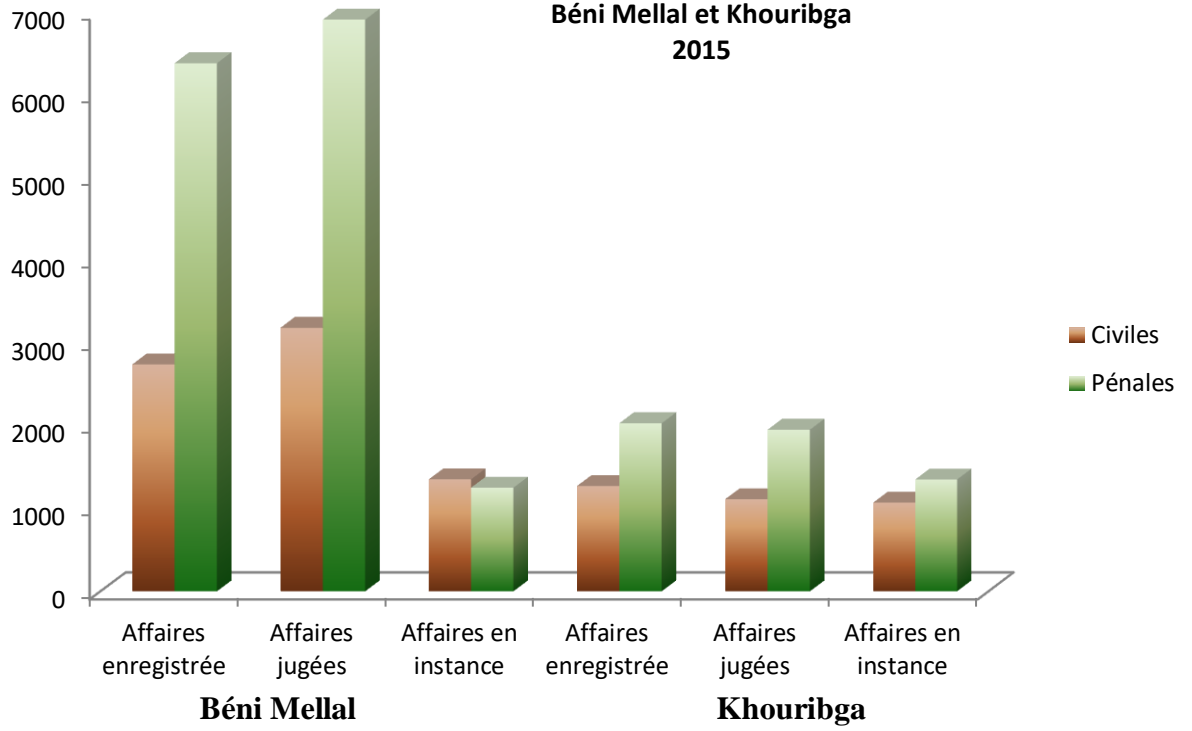
Notons par ailleurs que durant 2015, le Centre d'Observation et de Rééducation (C.O.R) à Fquih Ben Saleh, destiné à la sauvegarde de l'enfance, a accueilli 45 mineurs.

Tableau 19 : Activités des instances judiciaires de la région en 2015

Catégorie de juridiction	Type d'affaires		Total
	Civiles	Pénales	
Cours d'appel			
- Béni Mellal			
- Affaires enregistrées	2754	6381	9135
- Affaires jugées	3196	6905	10101
- Affaires en instance	1367	1266	2633
- Khouribga			
- Affaires enregistrées	1286	2047	3333
- Affaires jugées	1125	1969	3094
- Affaires en instance	1084	1365	2449
- Total			
- Affaires enregistrées	4040	8428	12468
- Affaires jugées	4321	8874	13195
- Affaires en instance	2451	2631	5082
Tribunaux de 1^{ère} instance			
- Affaires enregistrées	71201	61833	133034
- Affaires jugées	71576	61696	133272
- Affaires en instance	16242	18001	34243
Centres judiciaires			
- Affaires enregistrées	20926	2959	23885
- Affaires jugées	20962	3102	24064
- Affaires en instance	3701	696	4397

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

**Nombre des affaires des cours d'appel
Béni Mellal et Khouribga
2015**



4. Activités culturelles et loisirs

Dans le domaine socio-éducatif, la région Béni Mellal-Khénifra compte, en 2015, 29 foyers féminins, 7 centres de formation professionnelle féminine, 35 jardins d'enfants et 42 maisons de jeunes.

Les foyers féminins ont fourni leurs services à 5755 bénéficiaires encadrés par 79 cadres. Le nombre de bénéficiaires dans les centres de formation professionnelle féminine est de 3911 et le personnel encadrant est formé de 45 personnes. Les jardins d'enfants ont compté 61 jardinières d'enfants qui ont prodigué leurs services au profit de 6465 enfants.

Quant aux maisons de jeunes, elles ont accueilli 307297 participants dans différentes activités culturelles réalisées par les acteurs de la société civile actifs dans ce domaine.

Les enfants de la région bénéficient, à l'instar de leurs concitoyens au niveau national, des colonies de vacances et du programme de « vacances pour tous ». Ainsi, quelques 100 enfants dont 65 de sexe féminin ont bénéficié des colonies de vacances durant la période hivernale et 3006 enfants dont 1092 sont de sexe féminin durant la période printanière. Quant au programme estival, malgré qu'il ait connu un fléchissement en termes de nombre par rapport à la saison passée, l'effectif des participants, en 2015 s'est élevé à 6420 dont 2478 de sexe féminin.

En ce qui concerne les infrastructures sportives, y compris celles appartenant aux collectivités locales, la région dispose de 54 terrains de football, 25 terrains de basket-ball, 16 terrains de hand-ball, 14 terrains

de volley-ball, 1 stade de rugby, 5 stades d'athlétisme, 14 piscines, 5 salles de sport et 26 centres socio-sportifs de proximité.

Tableau 20 : Principaux indicateurs des activités culturelles et loisirs par province Année 2015

Installations	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Maisons de jeunes						
-Nombre d'établissements	12	12	3	9	6	42
-Nombre de participants	74000	34170	59350	68013	71764	307297
Foyers féminins						
- Nombre de foyers	9	5	3	6	6	29
- Nombre	14	13	4	20	28	79
- Nombre de bénéficiaires	667	1410	137	2300	1241	5755
Centre de la Formation						
- Nombre de centres	-	2	1	3	1	7
- Nombre d'encadreurs	-	15	6	19	5	45
- Nombre de bénéficiaires	-	1351	179	1600	781	3911
Jardins d'enfants*						
-Nombre d'établissements	9	8	3	9	6	35
- jardinières d'enfants	10	18	3	22	8	61
-Nombre de bénéficiaires	636	1771	153	3100	805	6465
Installations sportives**						
-Terrains de foot- ball	16	9	3	10	16	54
-Terrains de basket- ball	5	8	1	2	9	25
- Terrain de Hand-ball	5	3	2	1	5	16
- Terrain de volley-ball	5	3	1	1	4	14
- Stade de rugby	-	-	-	-	1	1
- Stade d'athlétisme	1	1	-	-	3	5
- Piscines	-	4	1	1	8	14
- Salles de sport	2	1	-	1	1	5
- Centres socio sportifs de	3	1	15	3	4	26

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

* Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des sports

** Y compris les infrastructures appartenant aux collectivités locales

5. Entraide nationale

Les activités du secteur de l'entraide nationale sont orientées vers la satisfaction des besoins de la population en situation de précarité : femmes, enfants, vieillards, handicapés...

Dans ce cadre, le secteur gère au niveau de la région, un ensemble d'établissements exerçant dans différents domaines en liaison avec la mission de cette institution nationale notamment l'assistance aux couches les plus démunies et la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale.

Ainsi, quelques 96 établissements de protection sociale dont le nombre de bénéficiaires s'élève à 6747 personnes sont sous la tutelle du secteur. Ces établissements couvrent un large champ d'interventions en faveur des individus en situation difficile dont on peut citer : les centres des enfants abandonnés, les orphelinats, les maisons de personne âgées, dars talib et talibat...., les membres de ces établissements bénéficient de la résidence, la nourriture, l'habillement et d'autres services comme les soins de santé et les cours de soutien scolaire...

Le handicap est un autre axe d'intervention de l'institution de l'entraide nationale, le secteur déploie des efforts louables en matière de soutien de cette frange de la population pour dépasser les obstacles physiques et moraux liés au handicap et s'intégrer plus facilement à la société.

Au niveau de la région, plusieurs associations soutenues par le secteur sont actives dans ce domaine, parmi elles figurent la Fédération El Youssoufia des associations des personnes ayant un handicap moteur et l'organisation Alaouite pour la protection des malvoyants en plus des centres de rééducation et de

formation professionnelle spécifiques mis à la disposition des personnes handicapées.

Tableau 21 : Structures et activités de l'entraide nationale

Année 2015

Etablissement	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Etablissements de la protection sociale:						
- Nombre d'établissements	26	15	5	26	24	96
- Nombre d'encadreurs	219	161	78	224	176	858
- Nombre de bénéficiaires	2046	792	516	2365	1028	6747
Centres Dar Mouaten:						
- Nombre d'établissements	-	-	-	-	9	9
- Nombre d'encadreurs	-	-	-	-	22	22
- Nombre de bénéficiaires	-	-	-	-	715	715
Fédération El Youssoufia des associations des personnes ayant un handicap moteur:						
- Nombre de filières	-	1	2	2	4	9
- Nombre de bénéficiaires	-	20	20	56	90	186
Organisation Alaouite pour la protection des malvoyants:						
- Nombre de filières	-	1	-	-	3	4
- Nombre de bénéficiaires	-	49	-	-	75	124

Source: Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Il va de soi de signaler que l'enseignement et la formation professionnelle sont aujourd'hui les atouts les plus performants des individus en situation précaire pour se repositionner sur l'échiquier social et mener une vie décente. Sur ce registre, l'entraide nationale offre au

niveau de la région à la couche défavorisée, et plus particulièrement les femmes qui en constituent la majorité, des opportunités intéressantes pour se perfectionner et acquérir des métiers générateurs de revenus. Ainsi, Le secteur contribue à la préscolarisation en recevant 2432 enfants dans 60 jardins dont 40% relève de la province d'Azilal, et participe à la lutte contre l'analphabétisme par 25 espaces qui ont prodigué leurs services à quelques 635 bénéficiaires en 2015.

Le secteur gère aussi quelques 96 centres d'éducation et de formation dont deux optent pour la méthode de formation par apprentissage. La répartition spatiale de ces centres entre les cinq provinces est mieux équilibrée sauf pour la province de Khouribga où leur nombre est réduit de moitié.

Quant au nombre de stagiaires bénéficiant de ces services, il a atteint quelques 3824 personnes. La province de Khénifra tient une part de 34% de cet effectif en formation suivi de la province de Béni Mellal avec 25% puis la province d'Azilal qui occupe la troisième place avec 17%. Les stagiaires de la province de Khouribga et de la province de Fquih Ben Salah ne représentent que 14% et 10% respectivement.

Enfin, il convient de signaler que le secteur de l'entraide nationale recourt au partenariat avec les acteurs de la société civile pour réaliser l'ensemble des programmes.

Tableau 22 : Structures et activités de l'entraide nationale

Année 2015

Etablissement	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Garderie d'enfants						
- Nombre d'établissements	24	7	12	11	6	60
- Nombre d'encadreurs	28	14	12	18	14	86
- Nombre de bénéficiaires	784	370	653	324	301	2432
Centres d'éducation et de formation:						
- Nombre d'établissements	19	22	20	22	10	93
- Nombre d'encadreurs	26	52	20	55	15	168
- Nombre de bénéficiaires	650	961	365	1299	431	3706
Espaces d'alphabétisation:						
- Nombre d'établissements	-	7	-	10	8	25
- Nombre d'encadreurs	-	9	-	9	8	26
- Nombre de bénéficiaires	-	276	-	240	119	635
Centres d'initiation professionnelle:						
- Nombre d'établissements	-	-	-	-	1	1
- Nombre d'encadreurs	-	-	-	-	2	2
- Nombre de bénéficiaires	-	-	-	-	18	18
Centres de formation par apprentissage:						
- Nombre d'établissements	-	-	-	-	2	2
- Nombre d'encadreurs	-	-	-	-	3	3
- Nombre de bénéficiaires	-	-	-	-	100	100

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

CHAPITRE V :
SECTEURS PRODUCTIFS

1. Agriculture et élevage

1.1. Agriculture

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie de la région. Elle constitue à côté de l'élevage les activités principales qui assurent l'emploi à la quasi-totalité de la main d'œuvre dans le milieu rural.

Les céréales constituent la culture dominante. Elles ont occupé, durant la campagne 2015-2016, 591,7 mille hectares des surfaces cultivées ce qui représente une proportion de 68,9%. D'autres cultures sont pratiquées dans la région telle que la culture des légumineuses, les cultures maraîchères, les plantations fruitières...

La production céréalière, qui reste étroitement liée aux conditions climatiques, a atteint 3,8 millions de quintaux enregistrant un rendement (Qx/ha) de l'ordre de 8,14 pour le blé dur, 7,23 pour le blé tendre et 4 pour l'orge. Cette productivité reste faible par comparaison à la campagne précédente.

Les légumineuses de leur part marquent une présence importante au niveau de la région, durant la campagne 2015-2016, elles ont occupé une surface de 10670 Ha avec une production de 65060 Qx, soit un rendement de près de 6 Qx/Ha. Les petits pois dominent cette culture avec une superficie de 3830 Ha et une production de 27620 Qx suivis des fèves avec 3170 Ha et 24660 Qx, les pois chiches viennent en dernière position avec une surface de 520 Ha et une production de 2660 Qqx

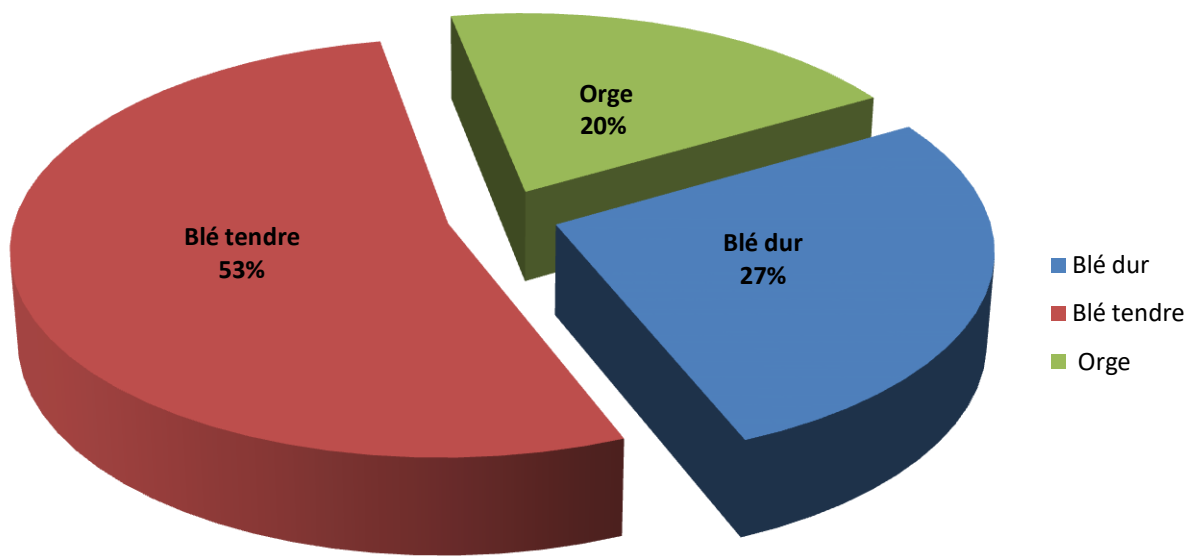
Les deux provinces de Béni Mellal et de Fquih Ben Salah assurent la majorité de la production avec 64% de la superficie et 74% de la production.

**Tableau 1 : Surface cultivée (en 1000ha) et production (en 1000 qx)
principales cultures Campagne agricole 2015-2016**

Cultures	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Céréales						
- Surface cultivée	115,00	98,00	159,70	121,00	98,00	591,7
- Production	1146,40	800,00	1563,60	259,27	20,03	3789,3
- Rendement (qx/ha)	9,97	8,16	9,79	2,14	0,20	6,4
- Blé dur						
- Surface cultivée	36,35	31,80	13,10	33,05	12,14	126,70
- Production	436,20	309,00	221,10	65,11	0,25	1031,66
- Rendement (qx/ha)	12,00	9,72	16,88	1,97	0,02	8,14
- Blé tendre						
- Surface cultivée	27,00	44,00	122,00	61,75	23,60	278,35
- Production	297,00	330,20	1241,20	142,02	1,18	2011,60
- Rendement (qx/ha)	11,00	7,50	10,17	2,30	0,05	7,23
- Orge						
- Surface cultivée	51,65	22,20	24,60	26,20	62,00	186,65
- Production	413,20	160,80	101,30	52,14	18,60	746,04
- Rendement (qx/ha)	8,00	7,24	4,12	1,99	0,30	4,00
Légumineuses						
- Surface cultivée	2,71	4,60	2,25	1,08	0,03	10,67
- Production	12,64	29,00	19,64	3,32	0,46	65,06
- Rendement (qx/ha)	4,66	6,30	8,73	3,07	15,33	6,10
- Fèves						
- Surface cultivée	0,90	1,00	0,45	0,81	0,01	3,17
- Production	5,40	13,04	3,85	2,29	0,08	24,66
- Rendement (qx/ha)	6,00	13,04	8,56	2,83	8,00	7,78
- Petits pois						
- Surface cultivée	0,16	2,20	1,30	0,15	0,02	3,83
- Production	0,64	12,06	14,14	0,40	0,38	27,62
- Rendement (qx/ha)	4,00	5,48	10,88	2,67	19,00	7,21
- Lentilles						
- Surface cultivée	1,65	1,00	0,50	-	-	3,15
- Production	6,60	1,90	1,65	-	-	10,15
- Rendement (qx/ha)	4,00	1,90	3,30	-	-	3,22
- Pois chiches						
- Surface cultivée	-	0,40	-	0,12	-	0,52
- Production	-	2,00	-	0,63	-	2,63
- Rendement (qx/ha)	-	5,00	-	5,25	-	5,06

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

**Production des principales céréales (%)
2015-2016**



La production des cultures maraichères a été de 3199,88 mille quintaux sur une surface de 14 mille hectares et celle des cultures fourragères est estimée à 26346,38 mille quintaux sur une surface de 83 mille hectares.

Concernant les cultures industrielles, leur production a été de 8888,46 milles quintaux sur une surface de 15,18 mille hectares

Durant la campagne 2015-2016, la province Fquih Ben Saleh a occupé la 1^{ère} place dans la production de la plupart des cultures pratiquées dans la région.

Les cultures des agrumes et des oliviers ont occupé respectivement 17,7 et 113,85 milles hectares avec une production respective de 4666 et 2974,77 mille quintaux soit un rendement de 263,62 et 26,13 Quintaux/ha.

**Tableau 2 : Surface cultivée (en 1000 ha) et production (en 1000 qx)
des principales cultures Campagne agricole 2015-2016**

Cultures	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Cultures maraîchères						
- Surface cultivée	1,04	3,72	7,15	1,86	0,23	14,00
- Production	125,28	899,80	1788,00	360,75	26,05	3199,88
- Rendement (qx/ha)	120,46	241,88	250,00	193,95	113,27	228,56
Cultures industrielles						
- Betterave à sucre						
- Surface cultivée	-	2,10	12,10	-	-	14,20
- Production	-	680,00	7986,00	-	-	8666,00
- Rendement (qx/ha)	-	323,81	660,00	-	-	610,28
-Niora						
- Surface cultivée	-	-	0,98	-	-	0,98
- Production	-	-	222,46	-	-	222,46
- Rendement (qx/ha)	-	-	227,00	-	-	227,00
Cultures oléagineuses*						
- Surface cultivée	-	0,29	1,20	-	-	1,49
- Production	-	0,21	9,84	-	-	10,05
- Rendement (qx/ha)	-	0,72	8,20	-	-	6,74
Cultures des agrumes						
- Surface cultivée	-	5,10	12,60	-	-	17,70
- Production	-	1201,0	3465,00	-	-	4666,00
- Rendement (qx/ha)	-	235,49	275,00	-	-	263,62
Cultures des rosacées						
- Surface cultivée	-	4,90	2,01	3,67	0,87	11,45
- Production	-	869,02	462,30	235,26	24,91	1591,49
- Rendement (qx/ha)	-	177,35	230,00	64,10	28,63	138,99
Cultures des oliviers						
- Surface cultivée	31,42	26,20	31,10	8,45	16,68	113,85
- Production	446,19	801,20	1462,00	135,44	129,94	2974,77
- Rendement (qx/ha)	14,20	30,58	47,01	16,03	7,79	26,13
Cultures fourragères						
- Surface cultivée	2,18	25,10	36,00	16,39	3,21	82,88
- Production	416,40	4841,8	19080,0	1594,48	413,70	26346,38
- Rendement (qx/ha)	191,00	193,67	530,00	97,28	128,88	317,89

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

* Il s'agit du sésame

1.2. Elevage

Dans la région Béni Mellal-Khénifra, l'élevage constitue l'une des principales activités des habitants du milieu rural. En 2015, le cheptel de la région est estimé à près de cinq millions têtes. Sa principale composante sont les ovins avec 3.4 millions têtes, suivie des caprins avec 1.4 million de têtes et des bovins avec 409 mille têtes.

La répartition du cheptel par province montre que la province de Fquih Ben Saleh compte près de 43% des bovins tandis que la province Azilal tient une part de 62% des caprins de la région. Les ovins quant à eux, connaissent une répartition plus au moins égalitaire entre les provinces de la région : 29.18% pour Azilal, 23.67% pour Khénifra et 20.46% pour Khouribga, tandis que les deux provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Salah tiennent une part égale de 13.34% chacune.

L'amélioration des races est l'une des opérations subventionnées par les pouvoirs publics dans le but d'améliorer le rendement et par suite les revenus de la population rurale. Les données publiées par le secteur de l'agriculture indiquent que 73% des bovins d'engraissement et 80% des vaches laitières de la région sont issues de races améliorées. Ce sont les éleveurs de la province de Fquih Ben Salah qui optent plus à cette opération puisque leurs part dans les deux segments s'élève à près de 47% et 58% respectivement.

De nombreuses campagnes d'insémination artificielle, de dépistage et de vaccination sont effectuées annuellement dans le but d'améliorer le rendement des animaux et les garder en bonne santé.

Tableau 3 : Principaux indicateurs des activités de l'élevage

Année 2015

Indicateurs	Azilal	Béni Mellal	Equiv Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
- Effectif du Cheptel*						
- Bovins	40,75	43,50	173,00	87,00	65,50	409,75
- Ovins	1003,20	458,00	459,00	813,80	703,60	3437,60
- Caprins	843,54	26,50	65,60	312,50	93,00	1341,14
- Effectif des animaux de trait*						
- Chevaux	2,23	9,90	30,00	...
- Mulets	21,51	18,00	3,20	...
- Anes	40,73	19,11	11,80	...
- Effectif des bovins par race*						
- Locales	24,49	9,70	21,00	17,40	16,15	88,75
- Améliorés	16,09	34,50	139,00	69,00	39,50	298,09
- Pures	0,17	0,87	9,50	0,60	9,85	20,99
- Vaches laitières par race*						
- Locales	5,94	6,00	10,10	8,70	1,15	31,89
- Améliorés	3,66	28,60	103,90	34,50	3,30	173,96
- Pures	0,39	0,87	9,00	0,30	1,05	11,61
- Programme de vaccination du cheptel						
- Rage	991	3207	393	324	2028	6943
- Fièvre aphteuse bovine	69186	50207	216771	48538	65430	450132
- Clavée ovine	300819	415864	245972	-	585345	1548000
- Blue tongue	1069	35238	33795	-	-	70102
- Peste des petits ruminants	300819	415864	245972	-	585345	1548000
- Charbon	45576	53151	-	8014	943	107684
- Autres maladies	-	-	-	1024592	520953	1545545

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

* Effectif en milliers de têtes

Les viandes rouges sont parmi les matières alimentaires les plus sollicitées par les consommateurs marocains pour leur qualité nutritive et plus particulièrement comme source très riche de protéines. Les pouvoirs publics ne cessent de déployer les efforts afin de garantir la disponibilité de cette denrée sur le marché intérieur et en faciliter l'accès par un pack d'actions et subventions dédié au secteur de l'élevage.

Durant 2015, le nombre d'abattages contrôlés, au niveau régional, a atteint 475332 têtes, ce nombre est réparti selon les espèces comme suit : 41% pour les ovins, 38% pour les caprins et 20% pour les bovins.

La répartition par province indique que l'abattage est réalisée à part de 30% à Béni Mellal, 22% à Khénifra, 24% à Azilal et 12% à chacune des deux provinces de Fquih ben Salah et Khouribga

La quantité de viandes rouges produite suite aux abattages contrôlés a été de 21184 tonnes. Elle est répartie par espèce selon la structure suivante: 78% de viande bovine, 12% de viande ovine et 9% de viande caprine. Cette quantité est presque la même que celle destinée à la consommation, un signe de la bonne santé du cheptel de la région.

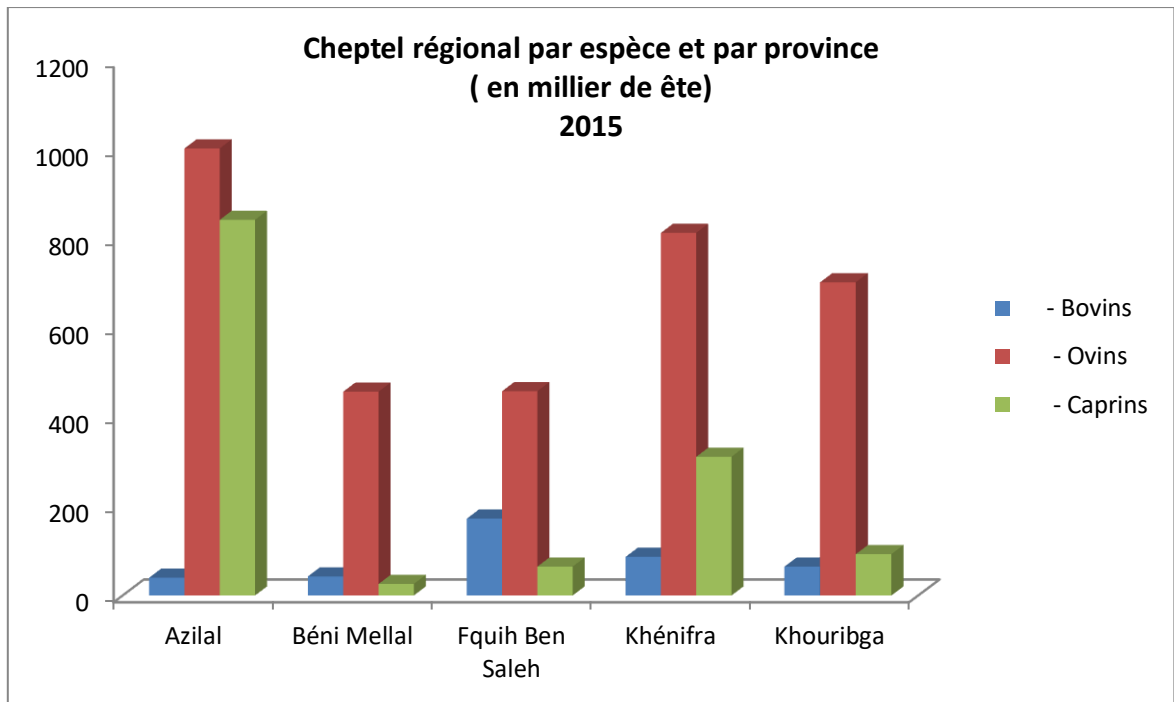
La répartition de la quantité de viandes destinée à la consommation par province indique que la part de la province de Khénifra s'élève à 34%, les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Salah tiennent une part de près 21% chacune et les deux provinces d'Azilal et Khouribga viennent en dernière place avec près de 12% de la production.

Tableau 4 : Nombre d'abattages contrôlés et quantité de viande rouge (en Tonne)

Année 2015

	Espèce	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Bovins	Effectif	8555	16423	23813	11165	35761	95717
	Quantité inspectée	1368,82	2742,64	4048	2120,63	6436,65	16716,74
	Quantité saisie	1,57	0,85	1,9	3,48	4,59	12,39
	Quantité destinée à la consommation	1367,25	2741,79	4046,1	2117,15	6432,06	16704,35
Ovins	Effectif	45233	63400	21270	20436	44560	194899
	Quantité inspectée	519,03	951	319	256,31	574,92	2620,26
	Quantité saisie	0,62	0,52	0,1	0,09	3,54	4,87
	Quantité destinée à la consommation	518,41	950,48	318,9	256,22	571,38	2615,39
Caprins	Effectif	58117	63423	9726	29396	23926	184588
	Quantité inspectée	524,39	697,65	116	232,06	256,56	1826,66
	Quantité saisie	0,29	0,32	0,02	-	0,44	1,07
	Quantité destinée à la consommation	524,1	697,33	115,98	232,06	256,12	1825,59
Camelins	Effectif	1	-	28	-	99	128
	Quantité inspectée	0,1	-	4,7	-	16,41	21,21
	Quantité saisie	-	-	-	-	-	-
	Quantité destinée à la consommation	0,1	-	4,7	-	16,41	21,21
Total	Effectif	111906	143246	54837	60997	104346	475332
	Quantité inspectée	2412,34	4391,29	4487,7	2609	7284,54	21184,87
	Quantité saisie	2,48	1,69	2,02	3,57	8,57	18,33
	Quantité destinée à la consommation	2409,86	4389,6	4485,68	2605,43	7275,97	21166,54

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016



2. Forêts

La région Béni Mellal-Khénifra est dotée de forêts naturelles d'une superficie de 773660 ha. La superficie forestière est répartie sur les cinq provinces de la région selon la structure suivante : 47.1% pour la province d'Azilal, 28.8% pour la province de Khénifra, 19,7% pour la province de Béni Mellal ; 4.4% pour la province de Khouribga tandis que la province de Fquih Ben Salah ne renferme aucun domaine forestier

Les feuillies naturelles couvrent près des deux tiers de cette superficie soit 67%, les essences résineuses naturelles 28% et la matorral près de 4%.

L'essentiel constituant les forêts de feuillies naturelles est le chêne vert (93%). Quant aux essences résineuses naturelles elles sont constituées principalement de Genévriers 32%, thuya 18%, Pins 17% et cèdre 14%.

Notons que 47% de la superficie des forêts naturelles est située dans la province d'Azilal, 29% dans Khénifra, 20% à Béni Mellal et 4% à Khouribga.

Le reboisement est l'une des actions pour la sauvegarde de cette richesse nationale qui joue un rôle écologique et socio-économique de taille. Ainsi, La superficie reboisée existante au titre de la campagne 2014-2015 au niveau régional, a été de l'ordre de 55947,11 ha.

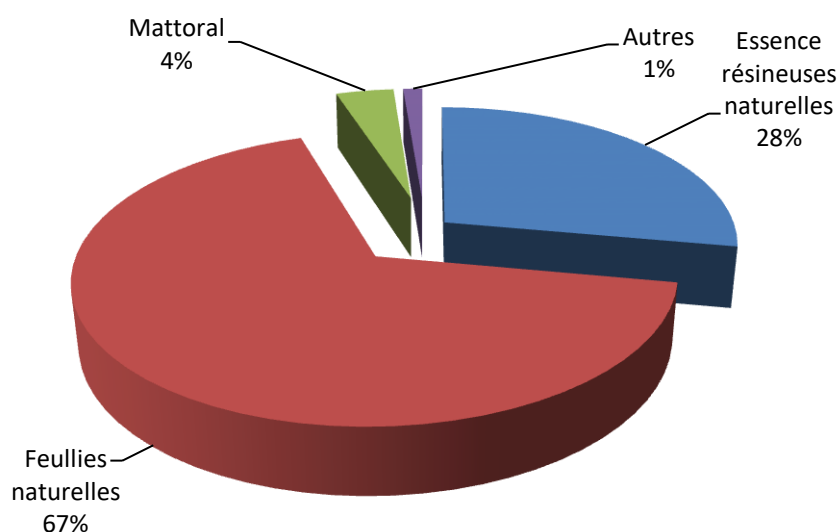
Le bois de feu constitue la principale production forestière avec 50072 stères suivi de la caroube 26010 tonne.

Tableau 5 : Superficie des forêts (en ha) et principales productions forestières
Année 2015

Indicateurs	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
- Superficie reboisées						
- Existante	15458,5	5852,33	1497,28	13693	19446	55947,11
- Provisoire	960	500	-	1686	462	3608
- Superficie des forêts naturelles	364427	152807	-	222456	33970	773660
- Essence résineuses naturelles	143771	34818	-	34770	1960	215319
- Feuillies naturelles	220656	117989	-	178486	2270	519401
- Matorral	-	-	-	-	29240	29240
- Autres	-	-	-	9200	500	9700
- Production forestière						
- Bois de feu (stère)	20245	19714	-	8043,43	2070	50072,43
- Charbon de bois (quintal)	-	-	-	3529,8	-	3529,8
- Bois d'industrie (m ³)	357	100	-	86	-	543
- Bois d'œuvre (m ³)	-	-	-	8525,43	-	8525,43
- Caroubes (tonne)	10500	15400	-	110	-	26010

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Superficie des forêts naturelles par type 2015



3. Mines

La région de Béni Mellal-Khénifra constitue l'un des pôles de production les plus importants des phosphates du Royaume. Durant l'année 2015, la production marchande de ce minerai revient à la zone de Khouribga qui a représenté 70% de la production marchande nationale du phosphate soit 18,6 millions de tonnes. La région a participé aussi par 85% dans les ventes de cette matière.

Tableau 6 : Production et vente des phosphates en 1000 tonnes

2015	Extraction	Production marchande	Ventes
Béni Mellal-Khénifra	21442	18627	10 947
Maroc	30 323	26 264	12744

Source: annuaire statistique du Maroc 2016

En plus des phosphates, la région a produit durant 2015 d'autres minerais tels que :

- Le plomb dont les gisements sont situés à Azilal et Khénifra avec une production de 23,6 milles tonnes.
- Le cuivre à Azilal avec une production de 54 tonnes.
- Le zinc à Azilal et Khénifra dont la production a approché les 4 milles tonnes.
- La barytine dans les provinces Khénifra et Azilal avec une production de 10,9 tonnes.

La région dispose aussi de carrières de marbre, de chaux et de sable.

4. Industrie

4.1. Grandeurs industrielles

En matière d'industrie, la région a compté, en 2013, quelque 316 unités industrielles en activité dont 79% sont situées dans les provinces de Béni Mellal et Khouribga. L'ensemble de ces unités a employé, de façon permanente, près de 4661 personnes.

Tableau 7 : Grandeurs économiques par province Année 2013

Province	Nombre d'établissement	Emploi	Chiffre d'affaires	Production	Investissements	Exportations	Valeur ajoutée
Azilal	23	222	72463	73139	-	-	9288
Béni Mellal	139	2314	2161325	2151145	6784	39829	497041
Fquih Ben Saleh	26	607	1891933	1902479	1340	-	388809
Khénifra	17	458	244282	220449	-	-	36140
Khouribga	111	1060	575377	562148	22823	11765	81264
Région	316	4661	4945380	4909360	30947	51594	1012542

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Valeur en milliers de DH

*Concerne les unités actives dans les industries de transformation

Au niveau régional, le secteur a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 4,9 milliards de dirhams et une production globale de 4,9 milliards de dirhams ce qui représente 1,2 % de la production nationale. Les exportations régionales restent faibles puisque seulement 1% de la production est destiné à l'exportation.

4.2. Structure par grands sous-secteurs

L'industrie agro-alimentaire est considérée comme le plus important sous-secteur dans le tissu industriel régional. Il a réalisé 78% de la production industrielle, 76% du chiffre d'affaires et a assuré de l'emploi à 50 % des employés permanents. Pour ce qui de l'exportation, on peut dire qu'il a été le premier exportateur de la région avec 90% des exportations. La chimie et parachimie ont contribué de leur côté par 10% à la production, 10% au chiffre d'affaires et 30% à l'emploi permanent.

Tableau 8 : Grandeurs économiques par grands secteurs Année 2013

Grands secteurs	Nombre d'établissement	Emploi	Chiffre d'affaires	Production	Investissements	Exportations	Valeur ajoutée
Agro alimentaires	136	2384	3764949	3858368	6084	46541	851970
Textiles et cuirs	6	174	13204	13204	41	4452	5599
Chimie et parachimie	113	1390	518939	513589	4971	601	87945
Métallique et mécanique	60	692	632712	508646	19414	-	64503
Electrique et électronique	1	21	15576	15553	437	-	2525
Total	316	4661	4945380	4909360	30947	51594	1012542

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

* Valeur en milliers de DH

5. Secteur de tourisme

5.1. Potentialités touristiques régionales

Le diagnostic de la situation touristique de la région de Béni Mellal-Khénifra met en évidence l'existence de potentialités touristiques importantes et variées non encore mises en valeur de manière efficace et efficiente. En effet, l'espace régional dispose de beaux sites naturels capables d'attirer des touristes nationaux et internationaux voués à vivre les secrets de la nature. Dans ce sens, On peut citer, à titre d'exemple, les cascades d'Ouzoud, le pont naturel Imi-Nifri, la vallée d'Ait Bougamez, le barrage Bin El Ouidane et les sources dont la plus célèbre sont celles d'Ain Asserdoune et Ayoun Oum Rbii, les lacs de khénifra et le vaste domaine forestier de cèdre alternant de larges plateaux aux gigantesques falaises.

La région dispose aussi d'un capital culturel immatériel riche et diversifié dont des moussems et festivals culturels célèbres ayant un rayonnement national comme Les moussems religieux de Sidi Bouabid Cherki organisé annuellement dans la ville de Bejaâd et celui de Sidi Mohammed Belebsir célébré par la population de la commune rurale Maâdna et Les festivals d'Ahidous de Khénifra, Abidat r'ma de Khouribga, mille chevaux de Fquih Ben Salah...

En outre, la position géographique de la région constitue aussi un don naturel qui est sensé faciliter son émergence comme destination touristique privilégiée de fait qu'elle se trouve au centre du Royaume et traversée par les grands axes routiers reliant le nord et le sud (Fès – Marrakech) et l'est et l'ouest (Er-Rachidia- Casablanca).

Ce potentiel naturel et culturel doit constituer donc une force d'attraction touristique et contribuer par synergie au développement économique et social durable de la région.

5.2. Infrastructure touristique régionale

L'infrastructure touristique de la région, en 2015, a été composée de 149 unités dont 44 hôtels classés et 105 autres établissements touristiques classés.

La catégorie des hôtels classés comprend : un hôtel 5 étoiles, 7 hôtels de 4 étoiles, 3 hôtels de 3 étoiles, 15 hôtels de 2 étoiles et 18 hôtels d'une étoile. Ces établissements connaissent une forte concentration spatiale puisque près de leur moitié appartient à la province de Béni Mellal (23 hôtels). Ils offrent quelques 1527 chambres et 5137 lits. La province de Béni Mellal s'accapare aussi 50% de la capacité régionale en chambre et en lits.

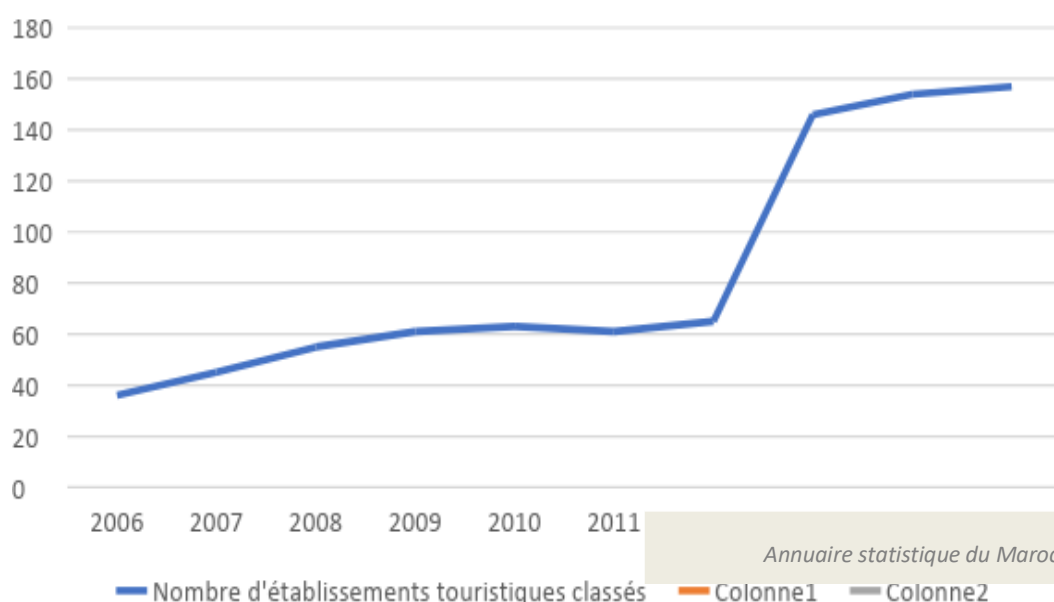
Les autres établissements touristiques classés sont composés de : 5 résidences touristiques, 77 gites, 17 maisons d'hôtes 5 auberges et un relais touristique. La majorité de ces établissements sont implantés dans la province d'Azilal (86 de 105 unités), Cette catégorie des unités touristiques mettent à la disposition des touristes quelques 738 chambres et 2161 lits dont 80% à la province d'Azilal.

**Tableau 9 : Capacité touristique en établissements, chambres et lits,
année 2015**

Indicateurs /province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Infrastructure touristique totale	91	32	3	16	7	149
Hôtels Classés						
- 1 étoile	3	10	1	3	1	18
- 2 étoiles	-	8	1	4	2	15
- 3 étoiles	-	1	-	1	1	3
- 4étoiles	2	4	-	-	1	7
- 5 étoiles	-	-	-	-	1	1
Autres établissements classés						
Résidences touristiques	3	-	-	1	1	5
- Gîtes	66	7	-	4	-	77
Maison d'hôtes	14	2	-	1	-	17
- Auberges	3	-	-	2	-	5
- Autres *	-	-	1	-	-	1
Capacité totale en chambre	887	843	55	271	209	2265
Capacité en chambres des hôtels Classés						
- 1 étoile	84	211	19	65	14	393
- 2 étoiles	-	235	17	87	49	388
- 3 étoiles	-	90	-	60	28	178
- 4étoiles	234	237	-	-	25	496
- 5 étoiles	-	-	-	-	72	72
Capacité en chambres des autres établissements classés						
Résidences touristiques	23	-	-	8	21	52
- Gîtes	371	52	-	27	-	450
Maison d'hôtes	148	18	-	4	-	170
- Auberges	27	-	-	20	-	47
- Autres*	-	-	19	-	-	19
Capacité totale en lits	2357	1684	107	580	409	5137
Capacité en lits des Hôtels Classés						
- 1 étoile	158	412	37	132	31	770
- 2 étoiles	-	448	36	179	113	776
- 3 étoiles	-	180	-	116	48	344
- 4étoiles	451	474	-	-	48	973
- 5 étoiles	-	-	-	-	113	113
Capacité en lit des autres établissements classés						
Résidences touristiques	58	-	-	20	56	134
- Gîtes	1412	140	-	74	-	1626
Maison d'hôtes	224	30	-	9	-	263
- Auberges	54	-	-	50	-	104
- Autres*	-	-	34	-	-	34

Source : Annuaire Statistique de la Région Béni Mellal-Khénifra 2016

Evolution du nombre d'établissements touristiques classés



5.3. Nuitées touristiques

Concernant les nuitées, elles se sont élevées, durant 2015 au niveau de la région, à 173548 nuitées. Les hôtels classés ont bénéficié de 136937 nuitées, soit un taux de 79%. Ce qui indique que la catégorie hôtels reste la plus préférée des visiteurs de la région, la part de lion revient à la province de Béni Mellal avec 88891 nuitées, soit un taux de 65 %, suivi de la province de Khouribga avec une part de 19%.

La répartition des nuitées selon la hiérarchie des établissements en matière de confort montre que les unités de 4 étoiles ont bénéficié, en 2015, de 32% de la demande adressée aux hôtels, suivis des unités d'une étoile avec une part de 22%.

Les nuitées enregistrées par les autres établissements classés Résidences touristiques (Résidences touristiques, Gites, Maison d'hôtes,

Auberges), durant l'exercice 2015, se sont dénombrées à 36611 nuitées. Ces nuitées sont réalisées à un taux de 88% par les unités de la province d'Azilal tandis que les parts de celles de la province de Béni Mellal et la province de Khouribga ont atteint 6.6% et 5% respectivement.

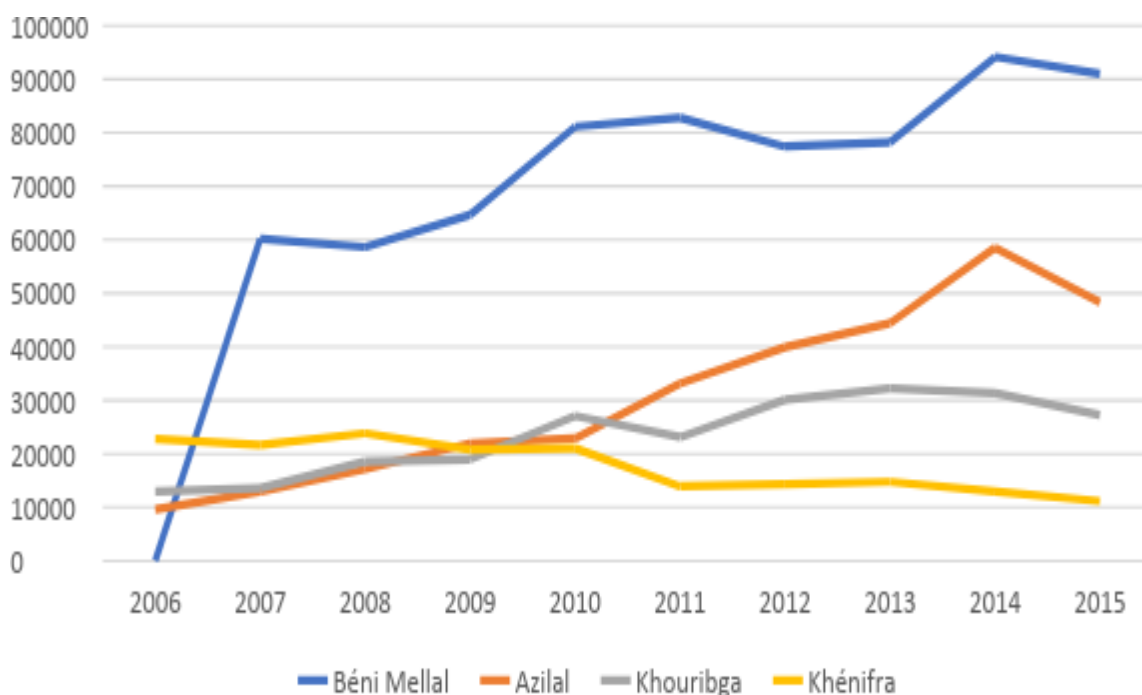
La majorité de la demande adressée à ce type d'établissements, soit 45% des nuitées est captée par les maisons d'hôtes, les gites viennent de loin en deuxième place avec un taux de 25%.

Tableau 10 : Nuitées touristiques en 2015

Types d'établissements	Azilal	Béni Mellal et Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Hôtels Classés					
- 1 étoile	2688	24157	2852	556	30253
- 2 étoiles	-	20010	3045	4270	27325
- 3 étoiles	-	2063	5252	6641	13956
- 4 étoiles	9039	42361	-	1250	52650
- 5 étoiles	-	-	-	12753	12753
Autres établissements classés					
Résidences touristiques	4237	-	-	1822	6059
Gites	8452	824	-	-	9276
Maison d'hôtes	14835	1607	13	-	16455
Auberges	4821	-	-	-	4821
Durée moyenne dans les hôtels Classés	1,4	1,4	1,3	2,4	1,5
durée moyenne de séjour dans les autres établissements classés					
Résidences touristiques	5,3	-	-	2,5	3,9
Gites	1,8	1,5	-	-	1,8
Maison d'hôtes	1,5	1,3	1,6	-	1,5
Auberges	1,6	-	-	-	1,6
- Durée moyenne de séjour	1,7	...	1,3	2,4	...

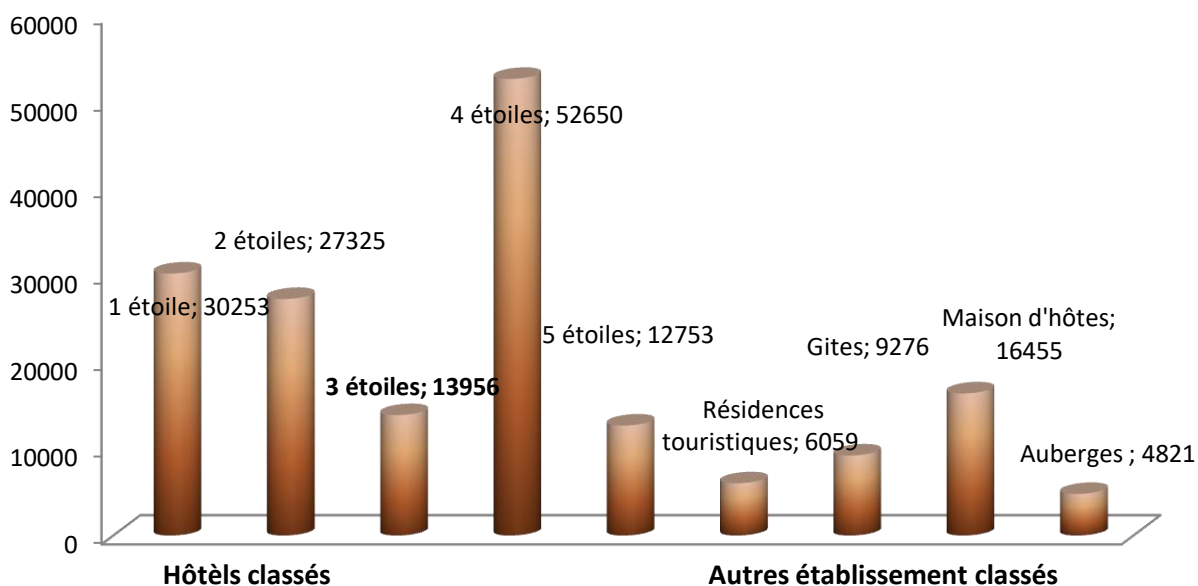
Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Evolution des nuitées par province 2006-2015



Source de données : annuaire statistique du Maroc

Nuitées touristiques par type d'établissement 2015



5. Artisanat

En 2015, la région Béni Mellal-Khénifra a compté 97 coopératives et 90 associations actives dans le domaine de l'artisanat. Le nombre des adhérents des coopératives est de 1985 artisans et celui des adhérents des associations est de 4292 artisans. Diverses activités artisanales sont pratiquées telles que la poterie, la menuiserie, le tissage, le tapis, la couture, la tannerie...

La région dispose de 4 Centres de Qualification Professionnelle des Arts Traditionnels (CQPAT) dont deux à Khouribga, un à Béni Mellal et un à Khénifra. En 2015, le nombre des lauréats admis est de 58 dont 39 à Khouribga.

Tableau 11 : Coopératives et associations artisanales par province 2015

Province	Coopératives		Associations	
	Effectif	Nb. d'adhérents	Effectif	Nb. d'adhérents
Azilal	25	537	6	138
Béni Mellal	26	505	32	1485
Fquih Ben Saleh	6	54	11	1275
Khénifra	32	790	16	564
Khouribga	8	99	25	830
Région	97	1985	90	4292

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

CHAPITRE VI :
INFRASTRUCTURES DE BASE

1. Transport

1.1. Réseau routier

Jusqu'à fin 2015, la région dispose d'un réseau routier long de 4299 Km dont 3609 sont revêtues, soit 84%. Le réseau routier revêtu au niveau de la région se compose de 51,3% de routes provinciales, 39,3 % de routes régionales et 9,4% des routes nationales. Les catégories des routes nationales et routes régionales sont revêtues à 100% tandis que la part des routes provinciales revêtues s'élève à 75%.

Il est à noter que le réseau revêtu au niveau de la région représente 8,5% du réseau national des routes revêtues.

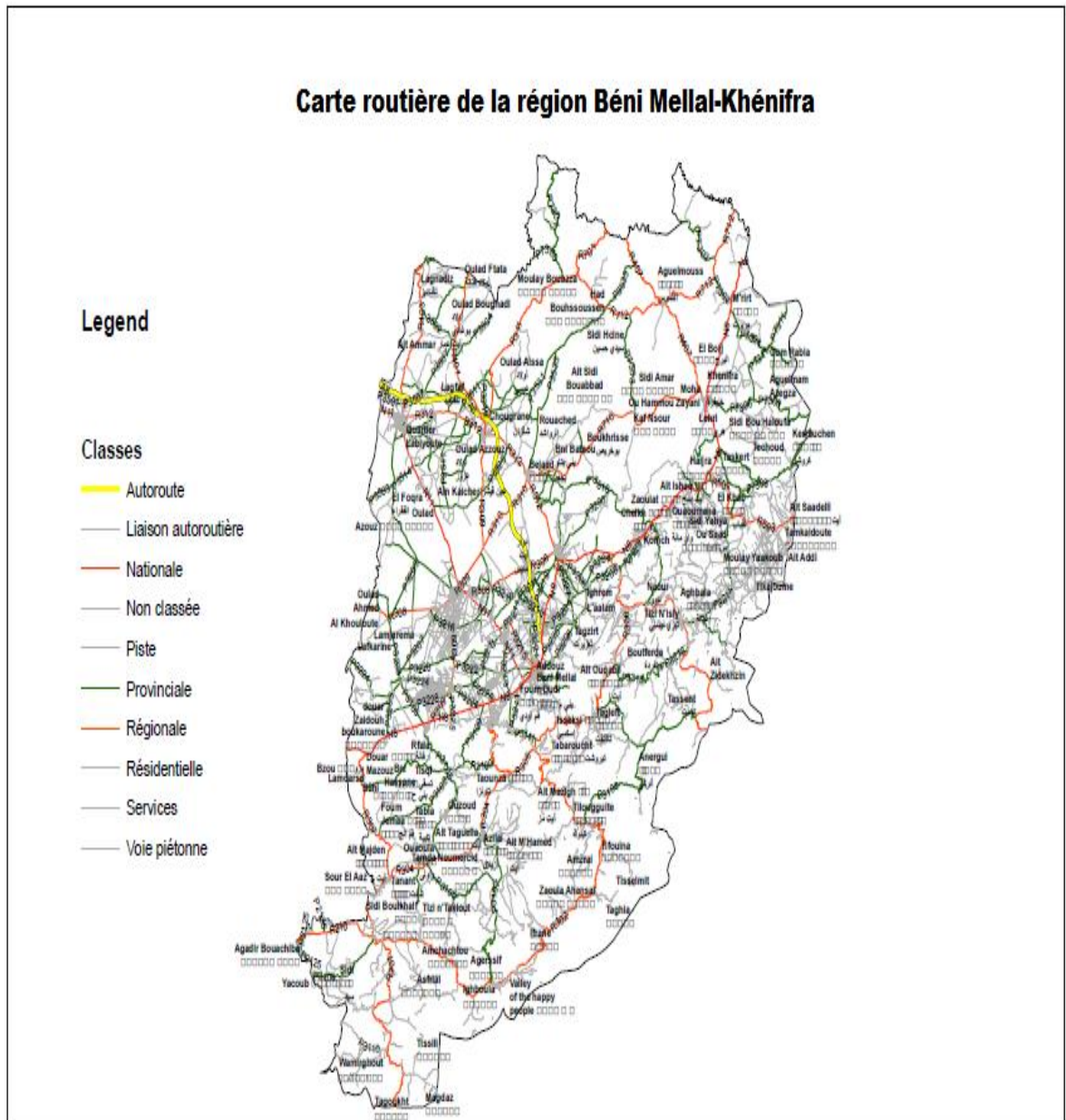
Tableau 1 : Longueur de routes construites et revêtues par province 2015

Province	Routes provinciales		Routes Régionales		Routes nationales		Total		
	Total	Revêtues	Total	Revêtues	Total	Revêtues	Total	Revêtues	% Revêtues
Azilal	427	349	609	538	27	27	1063	914	85,98
Béni Mellal	446	350	160	160	114	114	720	624	86,67
Fquih Ben Saleh	445	332	135	135	70	70	650	537	82,62
Khénifra	540	379	319	319	90	90	949	788	83,03
Khouribga	614	443	265	265	38	38	917	746	81,35
Région	2472	1853	1488	1417	339	339	4299	3609	83,95

Source : Annuaire régionale 2016

L'examen des données par province montre que le revêtement des routes ne présente pas des disparités significatives par rapport à la moyenne régionale qui est de l'ordre de 84%.

Notons par ailleurs que la région bénéficie aussi de quelques 130 Km de l'autoroute Béni Mellal-Berrechid.



Source : ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

1.1.1. Etat du réseau routier de la région

En 2016, 55,9% du réseau routier revêtu de la région est globalement dans un état acceptable (indice A+B) contre 59,9% au niveau national.

Tableau 2 : Etat général des routes classées

Types	Etat %				
	A	B	A+B	C	D
Azilal	41,0	18,8	59,7	21,0	19,2
Béni Mellal	47,8	11,8	59,6	13,4	27,0
Fquih Ben Saleh	42,4	15,1	57,5	12,6	29,9
Khénifra	32,7	14,7	47,4	21,0	31,6
Khouribga	38,8	17,5	56,3	14,4	29,3
Région BMK	40,1	15,8	55,9	17,1	27,0
Maroc	44,1	15,8	59,9	16,2	23,9

Source : Direction des Routes/relevé visuel de juin 2016

Au niveau provincial les données du tableau, ci-haut, montrent que la province de Khénifra dispose du réseau le plus dégradé de la région, avec un état acceptable le plus bas (47,4% à l'état A+B) et le plus élevé taux de réseau à l'état mauvais (31,6% à l'état D). Les autres provinces affichent presque le même taux que celui de la région quant au niveau acceptable. Pour les routes totalement dégradées, les taux s'élèvent à 30% sauf à la province d'Azilal ou il est de près de

19%, situation qui peut s'expliquer par la nouveauté du réseau de cette province.

1.2 Transport ferroviaire

La région Béni Mellal-Khénifra est reliée au réseau ferroviaire national par 178 km. Ce réseau est géré par l'O.N.C.F. qui participe au transport des personnes et des marchandises dont principalement les phosphates.

1.3 Transports aérien

Durant 2015, l'aéroport de Béni Mellal a réalisé 3284 mouvements des avions. Concernant le transport des voyageurs, l'aéroport a enregistré un trafic commercial total de 37820 ce qui représente 0,2% du trafic aérien commercial national.

2. Electricité

2.1 Production de l'électricité

En 2015, les usines hydrauliques pour la production de l'énergie électrique ont réalisé au niveau régional la production nette de 1351,6 millions de KWh. Cette production représente 59,2% de la production nationale de l'énergie électrique d'origine hydraulique.

Tableau 3 : Production nette d'électricité selon les usines O.N.E.E 2015

Usines hydrauliques	Production nette d'électricité en millions de Kwh
Afourer	308,7
STEP Afourer	396,4
Bine El Ouidane	203
Hassan 1er	132,7
Ahmed Al Hansali	109,1
Ait Massaoud	21,6
El Borj	102,9
Tanafinit	77,2
Total	1351,6

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

2.2 Longueur du réseau de distribution

Le réseau de distribution régional de l'électricité s'étend sur une distance de 21242,2 Km : 14014,3 Km pour la basse tension et 7227,9 pour la moyenne tension. Par province, 28,6% du réseau sont à Azilal, 21,2% à Khouribga, 20,1% à Béni Mellal, 16,8% à Khénifra et 13,3% à Fquih Ben Saleh.

2.3 Distribution de l'électricité

La distribution de l'électricité dans la région est assurée par l'Office National d'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE). En 2015, la consommation de l'énergie électrique basse tension a atteint près de 782,8 millions de KWh dont 73,9% sont destinés aux ménages. Le nombre d'abonnés dans ce type d'énergie a été de 570039.

Quant à la consommation en moyenne tension, elle a été de 321,5 millions de KWh, utilisées par quelques 1595 abonnés dans leurs activités quotidiennes.

Tableau 4 : Consommation d'énergie électrique 2015

Type de Tension		Consommation en millions KWh
Basse tension	Mode de consommation	
	- Ménages	578,6
	- Eclairage patenté	79,0
	- Eclairage administratif	21,8
	- Eclairage public	71,0
	- force motrice industrielle	24,0
	- force motrice agricole	8,4
	Total	782,8
Moyenne tension		321,5

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

3. Eau

3.1. Barrages

La région Béni Mellal-Khénifra est dotée de plusieurs fleuves dont les plus importants sont Oued Oum Rbia, Oued El Abid et Oued Lakhdar. Plusieurs barrages sont édifiés sur ces fleuves pour divers objectifs : irrigation, production de l'énergie électrique, production de l'eau potable et de l'eau industrielle.

Les plus grands barrages de la région sont :

- barrage Bin El Ouidane avec une capacité de 1233 million m³.
- barrage Ahmed EL Hansali dont la capacité est de 724 millions m³.
- barrage Hassan 1^{er} avec une capacité de 242 millions m³.

Tableau 5 : Barrages de la région Béni Mellal-Khénifra 2015

Barrage	Oued	Province	Date de mise en service	Capacité normale en million m3	Utilisation
Bine El Ouidane	El Abid	Azilal	1954	1233,1	Irrigation Eau potable Energie
Hassan 1er	Lakhdar	Azilal	1986	242	Irrigation Eau potable Energie
Ahmed Al hansali	Oum Rbia	Béni Mellal	2001	724,4	Irrigation Eau potable eau Industrielle Energie
Ait Massaoud	Oum Rbia	Béni Mellal	2003	14,2	Irrigation Eau potable Energie
Ait Ourda	El Abid	Azilal	1954	0,7	Irrigation Eau potable Energie
Tigit	Oum Rbia	Khénifra	2010	0,5	Energie
Tanafnit	Oum Rbia	Khénifra	2011	2	Energie Eau Potable

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

3.2 Production et distribution de l'eau potable

Au niveau régional, la production de l'eau potable est assurée par l'Office National d'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) qui assure aussi la fonction de distribution dans la majorité du territoire de la région en plus de la Régie Autonome intercommunale de la Distribution d'Eau et d'Electricité (la RADEET).

Durant 2015, L'ONEE a produit 110988,5 milliers de m³ et a distribué 34999,5 milliers de m³. Le nombre de ses abonnés a atteint le chiffre de 243607 dont 98% sont des particuliers.

La zone d'action de la RADEET concerne les municipalités suivantes: Béni Mellal, Fquih Ben Saleh, kasba Tadla, Oulad yaich, oulad Mbarek, Souk Sebt et Oulad Ayad. En 2015, la RADEET a distribué 13557,5 milliers de m³ au profit de 112442 abonnés.

Tableau 6 : Activités de l'ONEE par province (branche eau) 2015

Indicateurs	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Khénifra	Khouribga	Région
Production	6101,9	49783	24129,7	23367,6	7606,3	110988,5
Distribution	5046,3	2517,2	2503,6	17604,1	7328,3	34999,5
Nb. D'abonnés	33994	26759	16901	100246	65707	243607
- Usages Domestiques	32981	26432	16605	98056	64622	238696
- Industriels	372	117	42	443	369	1343
- Administrations	477	206	132	1072	691	2578
- Bornes fontaines	164	4	122	675	25	990

Source : Annuaire Statistique de la région Béni Mellal-Khénifra 2016

Production et distribution en milliers de m³

4. Construction

Le secteur du « Bâtiment et Travaux Publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie nationale et régionale par les effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les différentes communes urbaines de la région. Lesquelles communes ont délivré, en 2015, 5216 autorisations de construire, soit 10.6% de l'ensemble des nouvelles constructions nationales autorisées en milieu urbain. Ces autorisations permettent de produire quelques 9671 logements constitués de 27839 pièces. La surface totale des planchers s'élève à 1453562 m², représentant 9,5% du total national et la valeur prévue des investissements culmine autour de deux milliards de Dirhams.

La province de Béni Mellal, chef-lieu de la région, constitue le principal champ d'attraction des investissements immobiliers réalisés dans la région en s'accaparant de 41.73% du total des investissements suivi de la province de Khouribga qui détient une part de 29.47%.

Ce taux est de l'ordre de 13.7 % pour la province de Khénifra, 12.7% pour la province de Fquih Ben Salah et seulement 2.3% pour la province d'Azilal.

Tableau 7 : Autorisations de construire délivrées par province en 2015

Type de construction	Nombre d'autorisations	Surface bâtie (m2)	Surface des planchers (m2)	Nombre de logements	Nbre de pièces	Valeur prévue(en mille Dhs)
Azilal	142	9 616	24 987	248	684	46 875
Béni Mellal	1 062	116 485	558 174	2 383	7 249	826 209
Fquih Ben Salah	774	73 526	220 839	1 562	4 848	251 520
Khénifra	1 179	53 121	149 564	1 556	4 079	271 808
Khouribga	2 059	165 835	499 998	3 922	10 979	583 431
Béni Mellal-Khénifra	5 216	418 583	1 453 562	9 671	27 839	1 979 843

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

Le rapport entre surface des planchers et surface bâtie qui mesure le recours aux constructions verticales, s'élève à 3.5 fois, il dépasse la moyenne nationale qui est 2.8 fois. Cet indicateur atteint son maximum à la province de Béni Mellal avec 4.7 fois et culmine autour de 3 dans les autres provinces de la région.

L'examen des données statistiques fournies par les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines révèle que les constructions destinées à l'habitation constituent la colonne vertébrale du secteur du bâtiment, elles font l'objet de 90% des autorisations délivrées et canalisent 92% des investissements du secteur dans la région. Les logements de type marocain dominant cette catégorie avec 78.7% des autorisations et 55.8% des investissements. L'habitat collectif vient de loin au deuxième rang sur l'échelle des préférences des ménages avec seulement 386 autorisations et près de 640 millions de dirhams d'investissements.

L'habitat haut standing (villas) vient en troisième place avec quelques 195 autorisations et le montant d'investissements prévus dans cette gamme en 2015 est estimé à 71383 millions de dirhams soit 3.6% des investissements prévus au niveau régional.

Tableau 8 : Autorisations de construire délivrées par les communes Urbaines selon la catégorie de construction

type de construction	Nombre d'autorisations	Surface bâtie (m2)	Surface planchers (m2)	Nombre de logements	Nombre de pièces	Valeur prévue (en1000 DH)
Immeubles	386	55 036	420 106	1 447	4 784	638 440
Villas	195	22 033	52 094	379	1 121	71 383
Habitations type marocain	4 103	252 264	846 941	7 845	21 934	1 103 799
Bâtiments commerciaux et industriels	465	69 013	85 399	-	-	104 104
Bâtiments administratifs	19	14 654	35 502	-	-	42 899
Autres	48	5 583	13 520	-	-	19 218
Région Béni Mellal-Khénifra	5 216	418 583	1 453 562	9 671	27 839	1 979 843

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

Les données relatives au coût du mètre carré couvert hors coût du terrain (coût de transfert de la propriété) montrent que le prix moyen régional est près de 1300 DHS. Le coût du mètre carré couvert des constructions destinées à l'habitation ne marque pratiquement pas de

différence selon le type de logement et il coïncide avec la moyenne régionale.

Par province, abstraction faite du type de construction, le coût moyen le plus élevé est observé à la province d'Azilal et à la province de Khénifra là où le mètre carré couvert s'approche de 2000 DHS alors que le coût le moins cher est enregistré à la province de Fquih Ben Salah là où le prix du mètre carré change significativement selon le type de construction.

Tableau 9 : Prix moyen du m² couvert des constructions nouvelles par province et par catégorie de construction

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Région
Immeubles	-	1 475	1 565	2 000	1 448	1 484
Villas	2 040	1 882	1 800	2 000	1 029	1 328
Habitat type marocain	1 855	1 330	984	1 741	1 209	1 314
Bâtiments commerciaux et Industriels	-	1 192	1 321	1 742	1 018	1 143
Santé	-	-	--	-	1 000	1 000
Enseignement	-	1 500	650	2 000	1 000	1 192
Autres bâtiments administratifs	2 000	-	-	2 000	-	2 000
Autres	1 651	1 167	1 200	1 533	1 000	1 296
Total	1 856	1 387	1 029	1 743	1 150	1 310

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

ANNEXE

***PROJECTIONS DE LA POPULATION
DE LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA ET SES
PROVINCES
2014-2030***

**Projections de la Population par sexe, groupes d'âges quinquennaux
et milieu de résidence de la Région Béni Mellal-Khénifra**

Années	2014			2019			2024			2030		
Sexe	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Age	Milieu urbain											
0-4	61150	57978	119128	54345	51760	106105	55447	52796	108243	53721	51140	104861
5-9	53421	51092	104513	59335	56521	115856	53251	50938	104189	53355	51003	104358
10-14	55829	53886	109715	54908	53044	107952	61364	59034	120398	54531	52684	107215
15 19	54710	56466	111176	54733	54736	109469	54216	54245	108461	58700	58448	117148
20 24	51479	57177	108656	49628	54211	103839	49896	52832	102728	49010	51794	100804
25 29	43321	49972	93293	47740	56434	104174	46320	53873	100193	45436	51116	96552
30 34	41949	49726	91675	45027	54315	99342	49636	61035	110671	47175	56703	103878
35 39	39846	48774	88620	45274	54171	99445	48728	59186	107914	52597	64980	117577
40 44	37553	44876	82429	39285	48922	88207	44749	54445	99194	48137	59629	107766
45 49	32061	38960	71021	36514	44739	81253	38455	48962	87417	43712	54265	97977
50-54	35017	38354	73371	34149	39791	73940	39140	45890	85030	41412	50242	91654
55-59	29858	27432	57290	36134	36785	72919	35546	38445	73991	40609	44453	85062
60-64	23990	22076	46066	29014	27340	56354	35360	36852	72212	34872	38704	73576
65-69	11403	12267	23670	20857	20473	41330	25433	25548	50981	30664	34559	65223
70-74	9836	12420	22256	11042	12557	23599	20318	21085	41403	25534	27642	53176
75 et +	13788	17991	31779	19378	29731	49109	22113	30539	52652	42480	53490	95970
Total	595211	639447	1234658	637363	695530	1332893	679972	745705	1425677	721945	800852	1522797
Age	Milieu rural											
0-4	76724	72223	148947	58762	55402	114164	53346	50286	103632	47407	44674	92081
5-9	64523	62075	126598	69464	66387	135851	53849	51514	105363	46952	44884	91836
10-14	65314	61409	126723	61545	58340	119885	67702	63748	131450	50114	47201	97315
15 19	62131	58578	120709	62400	56689	119089	60002	55028	115030	63214	57664	120878
20 24	57047	56094	113141	53283	50528	103811	55095	50247	105342	52609	48601	101210
25 29	49424	50180	99604	47507	44342	91849	45448	40523	85971	46725	39970	86695
30 34	44656	47088	91744	41787	42058	83845	41279	37548	78827	39234	33406	72640
35 39	40888	43604	84492	40498	42721	83219	38786	38737	77523	37558	32758	70316
40 44	35462	37584	73046	37079	37828	74907	37715	38065	75780	35479	32980	68459
45 49	29165	30362	59527	33378	33385	66763	35824	34530	70354	35667	33876	69543
50-54	29760	31662	61422	28529	28873	57402	33566	32717	66283	35801	33586	69387
55-59	24096	22897	46993	28212	28951	57163	27646	26900	54546	32888	30572	63460
60-64	20749	21177	41926	22031	21321	43352	26403	27733	54136	25981	25577	51558
65-69	12638	12302	24940	18473	18716	37189	19999	19258	39257	23676	24813	48489
70-74	12123	12430	24553	10588	10543	21131	15769	16591	32360	17347	17670	35017
75 et +	19050	18603	37653	22025	33091	55116	19412	28693	48105	28684	45849	74533
Total	643750	638268	1282018	635561	629175	1264736	631841	612118	1243959	619336	594081	1213417
Age	Ensemble des deux milieux											

0-4	137874	130201	268075	113107	107162	220269	108793	103082	211875	101128	95814	196942
5-9	117944	113167	231111	128799	122908	251707	107100	102452	209552	100307	95887	196194
10-14	121143	115295	236438	116453	111384	227837	129066	122782	251848	104645	99885	204530
15 19	116841	115044	231885	117133	111425	228558	114218	109273	223491	121914	116112	238026
20 24	108526	113271	221797	102911	104739	207650	104991	103079	208070	101619	100395	202014
25 29	92745	100152	192897	95247	100776	196023	91768	94396	186164	92161	91086	183247
30 34	86605	96814	183419	86814	96373	183187	90915	98583	189498	86409	90109	176518
35 39	80734	92378	173112	85772	96892	182664	87514	97923	185437	90155	97738	187893
40 44	73015	82460	155475	76364	86750	163114	82464	92510	174974	83616	92609	176225
45 49	61226	69322	130548	69892	78124	148016	74279	83492	157771	79379	88141	167520
50-54	64777	70016	134793	62678	68664	131342	72706	78607	151313	77213	83828	161041
55-59	53954	50329	104283	64346	65736	130082	63192	65345	128537	73497	75025	148522
60-64	44739	43253	87992	51045	48661	99706	61763	64585	126348	60853	64281	125134
65-69	24041	24569	48610	39330	39189	78519	45432	44806	90238	54340	59372	113712
70-74	21959	24850	46809	21630	23100	44730	36087	37676	73763	42881	45312	88193
75 et +	32838	36594	69432	41403	62822	104225	41525	59232	100757	71164	99339	170503
Total	1238961	1277715	2516676	1272924	1324705	2597629	1311813	1357823	2669636	1341281	1394933	2736214

Source : Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**Projections de la Population par sexe, groupes d'âges quinquennaux
et milieu de résidence de la Province Azilal**

Années	2014			2019			2024			2030		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Age	Milieu urbain											
0-4	5120	4917	10037	4680	4514	9194	4906	4730	9636	4904	4729	9633
5-9	4869	4389	9258	5560	4993	10553	5127	4624	9751	5299	4776	10075
10-14	5082	4809	9891	5140	4868	10008	5903	5568	11471	5412	5127	10539
15 19	4915	5141	10056	5056	5125	10181	5147	5219	10366	5750	5801	11551
20 24	4283	4770	9053	4247	4652	8899	4389	4660	9049	4448	4714	9162
25 29	3445	4198	7643	3905	4877	8782	3895	4785	8680	3943	4685	8628
30 34	3165	3848	7013	3495	4324	7819	3960	4996	8956	3884	4790	8674
35 39	2932	3729	6661	3428	4261	7689	3793	4788	8581	4225	5426	9651
40 44	2723	3591	6314	2931	4028	6959	3434	4609	8043	3813	5212	9025
45 49	2481	3132	5613	2907	3701	6608	3148	4164	7312	3694	4764	8458
50-54	2923	2792	5715	2932	2980	5912	3455	3535	6990	3773	3995	7768
55-59	2601	1794	4395	3238	2476	5714	3273	2661	5934	3859	3177	7036
60-64	1743	1437	3180	2170	1831	4001	2718	2540	5258	2768	2754	5522
65-69	793	817	1610	1493	1403	2896	1872	1801	3673	2331	2516	4847
70-74	658	832	1490	761	866	1627	1440	1495	2935	1869	2025	3894
75 et +	1120	1232	2352	1619	2095	3714	1901	2213	4114	3771	4001	7772
Total	48853	51428	100281	53562	56994	110556	58361	62388	120749	63743	68492	132235
Age	Milieu rural											

0-4	28793	27226	56019	22441	21248	43689	20711	19596	40307	18770	17749	36519
5-9	25445	24641	50086	27890	26826	54716	21984	21164	43148	19551	18805	38356
10-14	25227	23829	49056	24243	23085	47328	27159	25687	52846	20540	19431	39971
15 19	22442	21595	44037	22999	21303	44302	22533	21050	43583	24272	22529	46801
20 24	20463	19843	40306	19509	18214	37723	20561	18434	38995	20080	18206	38286
25 29	17855	17848	35703	17516	16078	33594	17080	14959	32039	17957	15070	33027
30 34	15183	15497	30680	14515	14119	28634	14626	12842	27468	14232	11679	25911
35 39	13205	13777	26982	13364	13769	27133	13058	12719	25777	12949	10994	23943
40 44	11260	11669	22929	12023	11977	24000	12470	12275	24745	12007	10869	22876
45 49	9455	9670	19125	11046	10841	21887	12084	11418	23502	12308	11445	23753
50-54	9555	10128	19683	9345	9419	18764	11200	10870	22070	12213	11404	23617
55-59	7971	7265	15236	9512	9371	18883	9487	8871	18358	11526	10308	21834
60-64	7085	6874	13959	7675	7069	14744	9372	9377	18749	9428	8851	18279
65-69	4421	4121	8542	6604	6405	13009	7294	6722	14016	8842	8868	17710
70-74	4084	4159	8243	3650	3603	7253	5552	5783	11335	6264	6305	12569
75 et +	6502	5968	12470	7698	10852	18550	6937	9605	16542	10519	15725	26244
Total	228946	224110	453056	230030	224179	454209	232108	221372	453480	231458	218238	449696
Age	Ensemble des deux milieux											
0-4	33913	32143	66056	27121	25762	52883	25617	24326	49943	23674	22478	46152
5-9	30314	29030	59344	33450	31819	65269	27111	25788	52899	24850	23581	48431
10-14	30309	28638	58947	29383	27953	57336	33062	31255	64317	25952	24558	50510
15 19	27357	26736	54093	28055	26428	54483	27680	26269	53949	30022	28330	58352
20 24	24746	24613	49359	23756	22866	46622	24950	23094	48044	24528	22920	47448
25 29	21300	22046	43346	21421	20955	42376	20975	19744	40719	21900	19755	41655
30 34	18348	19345	37693	18010	18443	36453	18586	17838	36424	18116	16469	34585
35 39	16137	17506	33643	16792	18030	34822	16851	17507	34358	17174	16420	33594
40 44	13983	15260	29243	14954	16005	30959	15904	16884	32788	15820	16081	31901
45 49	11936	12802	24738	13953	14542	28495	15232	15582	30814	16002	16209	32211
50-54	12478	12920	25398	12277	12399	24676	14655	14405	29060	15986	15399	31385
55-59	10572	9059	19631	12750	11847	24597	12760	11532	24292	15385	13485	28870
60-64	8828	8311	17139	9845	8900	18745	12090	11917	24007	12196	11605	23801
65-69	5214	4938	10152	8097	7808	15905	9166	8523	17689	11173	11384	22557
70-74	4742	4991	9733	4411	4469	8880	6992	7278	14270	8133	8330	16463
75 et +	7622	7200	14822	9317	12947	22264	8838	11818	20656	14290	19726	34016
Total	277799	275538	553337	283592	281173	564765	290469	283760	574229	295201	286730	581931

Source : Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**Projections de la Population par sexe, groupes d'âges quinquennaux
et milieu de résidence de la Province Béni Mellal**

Années	2014			2019			2024			2030		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Age	Milieu urbain											
0-4	15472	14703	30175	13621	13001	26622	13757	13131	26888	13169	12563	25732
5-9	13665	13144	26809	15032	14404	29436	13354	12852	26206	13217	12715	25932
10-14	14418	13935	28353	14046	13588	27634	15542	14973	30515	13646	13204	26850
15-19	14268	14971	29239	14140	14375	28515	13867	14104	27971	14835	15016	29851
20-24	13503	15051	28554	12898	14140	27038	12842	13645	26487	12467	13222	25689
25-29	11435	12987	24422	12487	14532	27019	11999	13738	25737	11634	12884	24518
30-34	10701	12999	23700	11383	14071	25454	12427	15662	28089	11675	14386	26061
35-39	10235	13225	23460	11525	14558	26083	12287	15757	28044	13111	17106	30217
40-44	10008	12401	22409	10378	13399	23777	11712	14773	26485	12458	15999	28457
45-49	8793	10849	19642	9926	12348	22274	10355	13387	23742	11638	14670	26308
50-54	9635	10431	20066	9311	10727	20038	10570	12256	22826	11056	13268	24324
55-59	8174	7331	15505	9802	9746	19548	9548	10092	19640	10780	11539	22319
60-64	6302	5815	12117	7555	7141	14696	9122	9536	18658	8894	9906	18800
65-69	2995	3205	6200	5431	5303	10734	6561	6557	13118	7823	8771	16594
70-74	2812	3250	6062	3130	3258	6388	5709	5421	11130	7099	7029	14128
75 et +	3741	4572	8313	5212	7491	12703	5892	7623	13515	11195	13205	24400
Total	156157	168869	325026	165877	182082	347959	175544	193507	369051	184697	205483	390180
Age	Milieu rural											
0-4	12538	11872	24410	9893	9379	19272	9242	8760	18002	8492	8044	16536
5-9	10678	10337	21015	11845	11390	23235	9453	9098	18551	8524	8196	16720
10-14	10891	10402	21293	10593	10199	20792	12015	11490	23505	9213	8812	18025
15-19	10543	9967	20510	10935	9951	20886	10847	9956	20803	11846	10803	22649
20-24	9487	9912	19399	9154	9209	18363	9768	9437	19205	9672	9448	19120
25-29	8423	8933	17356	8364	8144	16508	8256	7672	15928	8800	7836	16636
30-34	7674	8678	16352	7425	8003	15428	7576	7369	14945	7473	6794	14267
35-39	7311	8431	15742	7488	8528	16016	7408	7976	15384	7448	6990	14438
40-44	6484	7360	13844	7007	7646	14653	7359	7934	15293	7183	7122	14305
45-49	5312	5755	11067	6281	6530	12811	6957	6963	13920	7184	7076	14260
50-54	5443	6104	11547	5387	5745	11132	6538	6713	13251	7228	7140	14368
55-59	4390	4251	8641	5302	5550	10852	5354	5319	10673	6595	6266	12861
60-64	3791	3908	7699	4157	4067	8224	5139	5463	10602	5241	5227	10468
65-69	2316	2093	4409	3501	3293	6794	3916	3499	7415	4812	4679	9491
70-74	2188	2188	4376	1979	1919	3898	3049	3118	6167	3486	3446	6932
75 et +	3413	3330	6743	4090	6129	10219	3732	5492	9224	5736	9116	14852
Total	110882	113521	224403	113401	115682	229083	116609	116259	232868	118933	116995	235928

Age	Ensemble des deux milieux											
0-4	28010	26575	54585	23514	22380	45894	22999	21891	44890	21661	20607	42268
5-9	24343	23481	47824	26877	25794	52671	22807	21950	44757	21741	20911	42652
10-14	25309	24337	49646	24639	23787	48426	27557	26463	54020	22859	22016	44875
15 19	24811	24938	49749	25075	24326	49401	24714	24060	48774	26681	25819	52500
20 24	22990	24963	47953	22052	23349	45401	22610	23082	45692	22139	22670	44809
25 29	19858	21920	41778	20851	22676	43527	20255	21410	41665	20434	20720	41154
30 34	18375	21677	40052	18808	22074	40882	20003	23031	43034	19148	21180	40328
35 39	17546	21656	39202	19013	23086	42099	19695	23733	43428	20559	24096	44655
40 44	16492	19761	36253	17385	21045	38430	19071	22707	41778	19641	23121	42762
45 49	14105	16604	30709	16207	18878	35085	17312	20350	37662	18822	21746	40568
50-54	15078	16535	31613	14698	16472	31170	17108	18969	36077	18284	20408	38692
55-59	12564	11582	24146	15104	15296	30400	14902	15411	30313	17375	17805	35180
60-64	10093	9723	19816	11712	11208	22920	14261	14999	29260	14135	15133	29268
65-69	5311	5298	10609	8932	8596	17528	10477	10056	20533	12635	13450	26085
70-74	5000	5438	10438	5109	5177	10286	8758	8539	17297	10585	10475	21060
75 et +	7154	7902	15056	9302	13620	22922	9624	13115	22739	16931	22321	39252

Source : Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**Projections de la Population par sexe, groupes d'âges quinquennaux
et milieu de résidence de la Province Fquih Ben Salah**

Années	2014			2019			2024			2030		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Age	Milieu urbain											
0-4	11057	10653	21710	9886	9569	19455	10125	9798	19923	9866	9544	19410
5-9	9521	9125	18646	10637	10155	20792	9582	9188	18770	9655	9254	18909
10-14	9364	9034	18398	9266	8947	18213	10395	9997	20392	9292	8974	18266
15 19	9262	9650	18912	9322	9411	18733	9270	9363	18633	10097	10147	20244
20 24	8606	9396	18002	8349	8965	17314	8428	8773	17201	8330	8654	16984
25 29	7286	7941	15227	8081	9025	17106	7873	8651	16524	7772	8259	16031
30 34	6978	8210	15188	7538	9027	16565	8345	10187	18532	7981	9526	17507
35 39	6624	8151	14775	7576	9113	16689	8189	10001	18190	8897	11053	19950
40 44	6191	7343	13534	6520	8058	14578	7461	9008	16469	8079	9932	18011
45 49	5203	6026	11229	5965	6966	12931	6310	7658	13968	7220	8543	15763
50-54	5684	6109	11793	5579	6381	11960	6422	7392	13814	6838	8146	14984
55-59	4598	4372	8970	5600	5903	11503	5532	6198	11730	6358	7214	13572
60-64	3493	3406	6899	4253	4247	8500	5207	5752	10959	5169	6084	11253
65-69	1723	1860	3583	3173	3126	6299	3887	3919	7806	4719	5337	10056
70-74	1614	1881	3495	1824	1915	3739	3374	3231	6605	4272	4265	8537
75 et +	2116	2556	4672	2994	4253	7247	3432	4389	7821	6639	7740	14379
Total	99320	105713	205033	106563	115061	221624	113832	123505	237337	121184	132672	253856
Age	Milieu rural											

0-4	18831	17784	36615	14557	13765	28322	13301	12572	25873	11884	11226	23110
5-9	14083	13436	27519	15310	14508	29818	11949	11333	23282	10478	9929	20407
10-14	13423	12352	25775	12794	11869	24663	14192	13076	27268	10583	9752	20335
15 19	13715	13220	26935	13940	12934	26874	13524	12655	26179	14363	13355	27718
20 24	12976	13478	26454	12269	12271	24540	12804	12296	25100	12330	11974	24304
25 29	10957	11747	22704	10661	10495	21156	10292	9668	19960	10670	9604	20274
30 34	10365	11560	21925	9827	10446	20273	9806	9407	19213	9408	8436	17844
35 39	9722	10801	20523	9758	10706	20464	9442	9792	19234	9231	8346	17577
40 44	8691	9572	18263	9204	9745	18949	9453	9888	19341	8973	8632	17605
45 49	7049	7734	14783	8167	8600	16767	8848	8968	17816	8885	8863	17748
50-54	7520	7853	15373	7294	7243	14537	8657	8277	16934	9307	8561	17868
55-59	6069	5748	11817	7183	7354	14537	7094	6893	13987	8498	7897	16395
60-64	4767	4916	9683	5122	5014	10136	6193	6585	12778	6143	6129	12272
65-69	2540	2857	5397	3763	4403	8166	4115	4576	8691	4919	5953	10872
70-74	2495	2854	5349	2211	2452	4663	3331	3898	7229	3705	4189	7894
75 et +	3656	4231	7887	4293	7631	11924	3830	6687	10517	5728	10795	16523
Total	146859	150143	297002	146353	149436	295789	146831	146571	293402	145105	143641	288746
Age	Ensemble des deux milieux											
0-4	29888	28437	58325	24443	23334	47777	23426	22370	45796	21750	20770	42520
5-9	23604	22561	46165	25947	24663	50610	21531	20521	42052	20133	19183	39316
10-14	22787	21386	44173	22060	20816	42876	24587	23073	47660	19875	18726	38601
15 19	22977	22870	45847	23262	22345	45607	22794	22018	44812	24460	23502	47962
20 24	21582	22874	44456	20618	21236	41854	21232	21069	42301	20660	20628	41288
25 29	18243	19688	37931	18742	19520	38262	18165	18319	36484	18442	17863	36305
30 34	17343	19770	37113	17365	19473	36838	18151	19594	37745	17389	17962	35351
35 39	16346	18952	35298	17334	19819	37153	17631	19793	37424	18128	19399	37527
40 44	14882	16915	31797	15724	17803	33527	16914	18896	35810	17052	18564	35616
45 49	12252	13760	26012	14132	15566	29698	15158	16626	31784	16105	17406	33511
50-54	13204	13962	27166	12873	13624	26497	15079	15669	30748	16145	16707	32852
55-59	10667	10120	20787	12783	13257	26040	12626	13091	25717	14856	15111	29967
60-64	8260	8322	16582	9375	9261	18636	11400	12337	23737	11312	12213	23525
65-69	4263	4717	8980	6936	7529	14465	8002	8495	16497	9638	11290	20928
70-74	4109	4735	8844	4035	4367	8402	6705	7129	13834	7977	8454	16431
75 et +	5772	6787	12559	7287	11884	19171	7262	11076	18338	12367	18535	30902
Total	246179	255856	502035	252916	264497	517413	260663	270076	530739	266289	276313	542602

Source : Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**Projections de la Population par sexe, groupes d'âges quinquennaux
et milieu de résidence de la Province Khénifra**

Années	2014			2019			2024			2030		
Sexe	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Age	Milieu urbain											
0-4	10176	9804	19980	9005	8713	17718	9137	8838	17975	8785	8497	17282
5-9	9050	8877	17927	10007	9778	19785	8929	8763	17692	8878	8709	17587
10-14	10479	10050	20529	10260	9851	20111	11404	10902	22306	10059	9658	19717
15 19	10047	9974	20021	10008	9626	19634	9859	9487	19346	10595	10146	20741
20 24	9467	10374	19841	9089	9795	18884	9090	9496	18586	8864	9242	18106
25 29	7739	9522	17261	8494	10709	19203	8199	10170	18369	7985	9580	17565
30 34	7470	9814	17284	7986	10678	18664	8758	11939	20697	8265	11015	19280
35 39	7451	9594	17045	8433	10615	19048	9031	11541	20572	9680	12585	22265
40 44	7426	9217	16643	7740	10010	17750	8773	11085	19858	9375	12059	21434
45 49	6016	7492	13508	6825	8571	15396	7153	9333	16486	8075	10275	18350
50-54	6562	6889	13451	6374	7121	13495	7268	8172	15440	7636	8887	16523
55-59	5047	4617	9664	6082	6169	12251	5952	6416	12368	6751	7370	14121
60-64	4394	4247	8641	5294	5242	10536	6421	7032	13453	6290	7338	13628
65-69	2220	2330	4550	4046	3875	7921	4910	4812	9722	5881	6468	12349
70-74	2106	2534	4640	2357	2553	4910	4317	4267	8584	5392	5558	10950
75 et +	3253	3582	6835	4555	5899	10454	5173	6030	11203	9873	10492	20365
Total	108903	118917	227820	116555	129205	245760	124374	138283	262657	132384	147879	280263
Age	Milieu rural											
0-4	6938	6326	13264	4881	4456	9337	4059	3703	7762	3245	2956	6201
5-9	6272	6079	12351	6203	5972	12175	4407	4246	8653	3456	3327	6783
10-14	7322	6872	14194	6349	6007	12356	6410	6025	12435	4275	4019	8294
15 19	6873	6180	13053	6355	5501	11856	5612	4899	10511	5331	4623	9954
20 24	6844	6117	12961	5888	5067	10955	5592	4621	10213	4816	4025	8841
25 29	6082	5842	11924	5384	4749	10133	4731	3982	8713	4386	3537	7923
30 34	5828	5555	11383	5027	4568	9595	4566	3744	8310	3918	3002	6920
35 39	5201	5059	10260	4750	4563	9313	4183	3798	7981	3657	2895	6552
40 44	4334	4336	8670	4176	4016	8192	3904	3709	7613	3314	2896	6210
45 49	3353	3342	6695	3535	3381	6916	3485	3209	6694	3130	2837	5967
50-54	3308	3658	6966	2919	3070	5989	3153	3193	6346	3032	2953	5985
55-59	2377	2480	4857	2559	2887	5446	2301	2463	4764	2465	2523	4988
60-64	2410	2565	4975	2356	2380	4736	2592	2845	5437	2300	2369	4669
65-69	1647	1385	3032	2220	1942	4162	2210	1838	4048	2362	2137	4499
70-74	1772	1485	3257	1429	1161	2590	1960	1679	3639	1949	1615	3564
75 et +	2902	2202	5104	3101	3613	6714	2518	2882	5400	3367	4161	7528
Total	73463	69483	142946	67132	63333	130465	61683	56836	118519	55003	49875	104878
Age	Ensemble des deux milieux											

0-4	17114	16130	33244	13886	13169	27055	13196	12541	25737	12030	11453	23483
5-9	15322	14956	30278	16210	15750	31960	13336	13009	26345	12334	12036	24370
10-14	17801	16922	34723	16609	15858	32467	17814	16927	34741	14334	13677	28011
15-19	16920	16154	33074	16363	15127	31490	15471	14386	29857	15926	14769	30695
20-24	16311	16491	32802	14977	14862	29839	14682	14117	28799	13680	13267	26947
25-29	13821	15364	29185	13878	15458	29336	12930	14152	27082	12371	13117	25488
30-34	13298	15369	28667	13013	15246	28259	13324	15683	29007	12183	14017	26200
35-39	12652	14653	27305	13183	15178	28361	13214	15339	28553	13337	15480	28817
40-44	11760	13553	25313	11916	14026	25942	12677	14794	27471	12689	14955	27644
45-49	9369	10834	20203	10360	11952	22312	10638	12542	23180	11205	13112	24317
50-54	9870	10547	20417	9293	10191	19484	10421	11365	21786	10668	11840	22508
55-59	7424	7097	14521	8641	9056	17697	8253	8879	17132	9216	9893	19109
60-64	6804	6812	13616	7650	7622	15272	9013	9877	18890	8590	9707	18297
65-69	3867	3715	7582	6266	5817	12083	7120	6650	13770	8243	8605	16848
70-74	3878	4019	7897	3786	3714	7500	6277	5946	12223	7341	7173	14514
75 et +	6155	5784	11939	7656	9512	17168	7691	8912	16603	13240	14653	27893
Total	182366	188400	370766	183687	192538	376225	186057	195119	381176	187387	197754	385141

Source : Direction Région Béni Mellal-Khénifra

Projections de la Population par sexe, groupes d'âges quinquennaux et milieu de résidence de la Province Khouribga

Années	2014			2019			2024			2030		
	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens
Age	Milieu urbain											
0-4	19325	17901	37226	17153	15963	33116	17522	16299	33821	16997	15807	32804
5-9	16316	15557	31873	18099	17191	35290	16259	15511	31770	16306	15549	31855
10-14	16486	16058	32544	16196	15790	31986	18120	17594	35714	16122	15721	31843
15-19	16218	16730	32948	16207	16199	32406	16073	16072	32145	17423	17338	34761
20-24	15620	17586	33206	15045	16659	31704	15147	16258	31405	14901	15962	30863
25-29	13416	15324	28740	14773	17291	32064	14354	16529	30883	14102	15708	29810
30-34	13635	14855	28490	14625	16215	30840	16146	18251	34397	15370	16986	32356
35-39	12604	14075	26679	14312	15624	29936	15428	17099	32527	16684	18810	35494
40-44	11205	12324	23529	11716	13427	25143	13369	14970	28339	14412	16427	30839
45-49	9568	11461	21029	10891	13153	24044	11489	14420	25909	13085	16013	29098
50-54	10213	12133	22346	9953	12582	22535	11425	14535	25960	12109	15946	28055
55-59	9438	9318	18756	11412	12491	23903	11241	13078	24319	12861	15153	28014
60-64	8058	7171	15229	9742	8879	18621	11892	11992	23884	11751	12622	24373
65-69	3672	4055	7727	6714	6766	13480	8203	8459	16662	9910	11467	21377
70-74	2646	3923	6569	2970	3965	6935	5478	6671	12149	6902	8765	15667
75 et +	3558	6049	9607	4998	9993	14991	5715	10284	15999	11002	18052	29054
Total	181978	194520	376498	194806	212188	406994	207861	228022	435883	219937	246326	466263

Age	Milieu rural											
0-4	9624	9015	18639	6990	6554	13544	6033	5655	11688	5016	4699	9715
5-9	8045	7582	15627	8216	7691	15907	6056	5673	11729	4943	4627	9570
10-14	8451	7954	16405	7566	7180	14746	7926	7470	15396	5503	5187	10690
15 19	8558	7616	16174	8171	7000	15171	7486	6468	13954	7402	6354	13756
20 24	7277	6744	14021	6463	5767	12230	6370	5459	11829	5711	4948	10659
25 29	6107	5810	11917	5582	4876	10458	5089	4242	9331	4912	3923	8835
30 34	5606	5798	11404	4993	4922	9915	4705	4186	8891	4203	3495	7698
35 39	5449	5536	10985	5138	5155	10293	4695	4452	9147	4273	3533	7806
40 44	4693	4647	9340	4669	4444	9113	4529	4259	8788	4002	3461	7463
45 49	3996	3861	7857	4349	4033	8382	4450	3972	8422	4160	3655	7815
50-54	3934	3919	7853	3584	3396	6980	4018	3664	7682	4021	3528	7549
55-59	3289	3153	6442	3656	3789	7445	3410	3354	6764	3804	3578	7382
60-64	2696	2914	5610	2721	2791	5512	3107	3463	6570	2869	3001	5870
65-69	1714	1846	3560	2385	2673	5058	2464	2623	5087	2741	3176	5917
70-74	1584	1744	3328	1319	1408	2727	1877	2113	3990	1943	2115	4058
75 et +	2577	2872	5449	2843	4866	7709	2395	4027	6422	3334	6052	9386
Total	83600	81011	164611	78645	76545	155190	74610	71080	145690	68837	65332	134169
Age	Ensemble des deux milieux											
0-4	28949	26916	55865	24143	22517	46660	23555	21954	45509	22013	20506	42519
5-9	24361	23139	47500	26315	24882	51197	22315	21184	43499	21249	20176	41425
10-14	24937	24012	48949	23762	22970	46732	26046	25064	51110	21625	20908	42533
15 19	24776	24346	49122	24378	23199	47577	23559	22540	46099	24825	23692	48517
20 24	22897	24330	47227	21508	22426	43934	21517	21717	43234	20612	20910	41522
25 29	19523	21134	40657	20355	22167	42522	19443	20771	40214	19014	19631	38645
30 34	19241	20653	39894	19618	21137	40755	20851	22437	43288	19573	20481	40054
35 39	18053	19611	37664	19450	20779	40229	20123	21551	41674	20957	22343	43300
40 44	15898	16971	32869	16385	17871	34256	17898	19229	37127	18414	19888	38302
45 49	13564	15322	28886	15240	17186	32426	15939	18392	34331	17245	19668	36913
50-54	14147	16052	30199	13537	15978	29515	15443	18199	33642	16130	19474	35604
55-59	12727	12471	25198	15068	16280	31348	14651	16432	31083	16665	18731	35396
60-64	10754	10085	20839	12463	11670	24133	14999	15455	30454	14620	15623	30243
65-69	5386	5901	11287	9099	9439	18538	10667	11082	21749	12651	14643	27294
70-74	4230	5667	9897	4289	5373	9662	7355	8784	16139	8845	10880	19725
75 et +	6135	8921	15056	7841	14859	22700	8110	14311	22421	14336	24104	38440

Source : Direction Région Béni Mellal-Khénifra

***PROJECTIONS DES MENAGES DE LA REGION
BENI MELLAL-KHENIFRA ET SES PROVINCES
2014-2030***

PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DU ROYAUME DU MAROC

Subdivisions administratives	Maroc Ensemble	Maroc Urbain	Maroc Rural
RGPH 2014	7 313 806	4 807 743	2 506 063
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	7 330 163	4 813 291	2 516 872
2 015	7 503 048	4 971 652	2 531 396
2 016	7 690 081	5 139 560	2 550 521
2 017	7 877 114	5 307 468	2 569 646
2 018	8 064 147	5 475 376	2 588 771
2 019	8 251 180	5 643 284	2 607 896
2 020	8 438 212	5 811 193	2 627 019
2 021	8 635 577	5 987 089	2 648 488
2 022	8 832 942	6 162 985	2 669 957
2 023	9 030 307	6 338 881	2 691 426
2 024	9 227 672	6 514 777	2 712 895
2 025	9 425 037	6 690 675	2 734 362
2 026	9 621 170	6 866 302	2 754 868
2 027	9 817 303	7 041 929	2 775 374
2 028	10 013 436	7 217 556	2 795 880
2 029	10 209 569	7 393 183	2 816 386
2 030	10 405 704	7 568 810	2 836 894

Source : CERED

**PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DE LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA**

Subdivisions administratives	Région Ensemble	Région Urbain	Région Rural
RGPH 2014	520 174	287 268	232 906
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	519 237	286 327	232 910
2 015	526 260	291 732	234 528
2 016	533 362	297 181	236 181
2 017	540 502	302 650	237 852
2 018	547 658	308 132	239 526
2 019	554 791	313 605	241 186
2 020	561 868	319 051	242 817
2 021	568 879	324 452	244 427
2 022	575 795	329 806	245 989
2 023	582 614	335 088	247 526
2 024	589 328	340 307	249 021
2 025	595 964	345 453	250 511
2 026	602 498	350 531	251 967
2 027	608 919	355 515	253 404
2 028	615 220	360 407	254 813
2 029	621 363	365 177	256 186
2 030	627 359	369 816	257 543

Source : Projections des Ménages; Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DE LA PROVINCE AZILAL**

Subdivisions administratives	PR Azilal Ensemble	PR Azilal Urbain	PR Azilal Rural
RGPH 2014	97 346	22 303	75 043
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	97 216	22 215	75 001
2 015	98 506	22 724	75 782
2 016	99 813	23 241	76 572
2 017	101 130	23 763	77 367
2 018	102 455	24 290	78 165
2 019	103 780	24 819	78 961
2 020	105 096	25 350	79 746
2 021	106 406	25 882	80 524
2 022	107 702	26 416	81 286
2 023	108 982	26 945	82 037
2 024	110 251	27 474	82 777
2 025	111 516	28 000	83 516
2 026	112 766	28 526	84 240
2 027	114 001	29 046	84 955
2 028	115 227	29 564	85 663
2 029	116 437	30 076	86 361
2 030	117 624	30 578	87 046

Source : Projections des Ménages; Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DE LA PROVINCE BENI MELLAL**

Subdivisions administratives	PR Béni Mellal Ensemble	PR Béni Mellal Urbain	PR Béni Mellal Rural
RGPH 2014	123 067	78 119	44 948
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	122 777	77 884	44 893
2 015	124 763	79 224	45 539
2 016	126 768	80 572	46 196
2 017	128 784	81 916	46 868
2 018	130 801	83 261	47 540
2 019	132 814	84 597	48 217
2 020	134 812	85 922	48 890
2 021	136 794	87 229	49 565
2 022	138 755	88 518	50 237
2 023	140 688	89 783	50 905
2 024	142 596	91 025	51 571
2 025	144 483	92 244	52 239
2 026	146 339	93 437	52 902
2 027	148 174	94 604	53 570
2 028	149 971	95 736	54 235
2 029	151 729	96 836	54 893
2 030	153 451	97 894	55 557

Source : Projections des Ménages; Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DE LA PROVINCE FQUIH BEN SALAH**

Subdivisions administratives	PR Fquih Ben Salah Ensemble	PR Fquih Ben Salah Urbain	PR Fquih Ben Salah Rural
RGPH 2014	96 062	43 715	52 347
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	95 899	43 569	52 330
2 015	97 216	44 406	52 810
2 016	98 550	45 252	53 298
2 017	99 889	46 100	53 789
2 018	101 235	46 953	54 282
2 019	102 573	47 803	54 770
2 020	103 903	48 650	55 253
2 021	105 215	49 490	55 725
2 022	106 514	50 324	56 190
2 023	107 797	51 149	56 648
2 024	109 059	51 964	57 095
2 025	110 307	52 768	57 539
2 026	111 539	53 562	57 977
2 027	112 746	54 342	58 404
2 028	113 934	55 108	58 826
2 029	115 097	55 856	59 241
2 030	116 232	56 585	59 647

Source : Projections des Ménages; Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DE LA PROVINCE KHENIFRA**

Subdivisions administratives	PR Khénifra Ensemble	PR Khénifra Urbain	PR Khénifra Rural
RGPH 2014	87 573	58 091	29 482
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	87 457	57 902	29 555
2 015	88 310	58 991	29 319
2 016	89 171	60 086	29 085
2 017	90 039	61 190	28 849
2 018	90 903	62 291	28 612
2 019	91 769	63 394	28 375
2 020	92 620	64 491	28 129
2 021	93 460	65 577	27 883
2 022	94 281	66 653	27 628
2 023	95 087	67 715	27 372
2 024	95 873	68 764	27 109
2 025	96 645	69 798	26 847
2 026	97 397	70 819	26 578
2 027	98 128	71 819	26 309
2 028	98 842	72 804	26 038
2 029	99 523	73 760	25 763
2 030	100 179	74 692	25 487

Source : Projections des Ménages; Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030
DE LA PROVINCE KHOURIBGA**

Subdivisions administratives	PR Khouribga Ensemble	PR Khouribga Urbain	PR Khouribga Rural
RGPH 2014	116 126	85 040	31 086
PROJECTIONS DES MENAGES 2014-2030			
2 014	115 888	84 757	31 131
2 015	117 465	86 387	31 078
2 016	119 060	88 030	31 030
2 017	120 660	89 681	30 979
2 018	122 264	91 337	30 927
2 019	123 855	92 992	30 863
2 020	125 437	94 638	30 799
2 021	127 004	96 274	30 730
2 022	128 543	97 895	30 648
2 023	130 060	99 496	30 564
2 024	131 549	101 080	30 469
2 025	133 013	102 643	30 370
2 026	134 457	104 187	30 270
2 027	135 870	105 704	30 166
2 028	137 246	107 195	30 051
2 029	138 577	108 649	29 928
2 030	139 873	110 067	29 806

Source : Projections des Ménages; Direction Région Béni Mellal-Khénifra

**Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle
et globale de la région Béni Mellal – Khénifra
Année 2014**

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par province et milieu de résidence de la Région

Béni Mellal-Khénifra en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement				
Milieu Urbain									
Azilal	3,1	56,2	15,0	17,8	11,1	7,7	2,2	0,9	10,7
Béni Mellal	2,4	57,4	22,5	12,8	7,3	3,4	2,2	0,2	5,8
Fquih Ben Salah	3,4	62,9	18,9	12,1	6,0	4,6	3,1	0,3	8,0
Khénifra	3,0	55,4	20,8	14,9	9,0	3,0	2,7	0,3	6,0
Khouribga	2,0	56,3	23,2	13,7	6,8	2,6	1,8	0,2	4,6
Béni Mellal-Khénifra	2,6	57,8	20,8	13,8	7,6	3,6	2,3	0,3	6,2
Milieu Rural									
Azilal	34,5	45,8	7,1	24,6	22,4	10,8	22,0	12,5	45,3
Béni Mellal	18,3	47,5	7,9	24,6	20,0	5,2	14,1	4,2	23,5
Fquih Ben Salah	7,8	61,3	15,7	15,8	7,2	6,2	5,9	1,9	14,0
Khénifra	38,2	45,2	6,0	31,6	17,2	4,4	33,7	4,5	42,7
Khouribga	18,9	49,4	8,6	28,4	13,6	7,1	15,5	3,4	25,9
Béni Mellal-Khénifra	23,9	47,3	7,8	25,6	19,3	7,6	17,4	6,5	31,5
Ensemble									
Azilal	28,8	46,0	7,3	24,5	22,2	10,3	18,4	10,4	39,1
Béni Mellal	8,9	48,9	9,9	23,0	18,2	4,1	7,0	1,9	13,0
Fquih Ben Salah	6,0	61,7	16,4	15,0	6,9	5,5	4,8	1,2	11,5
Khénifra	16,6	46,2	7,5	29,9	16,4	3,6	14,6	1,9	20,1
Khouribga	7,1	50,6	11,2	25,8	12,4	3,9	6,0	1,2	11,1
Béni Mellal-Khénifra	13,4	48,2	8,9	24,6	18,3	5,6	10,0	3,5	19,1

Source : Haut-Commissariat au Plan

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par commune de la Province Azilal en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement				
Azilal (M)	3,1	55,0	11,3	21,6	12,2	9,1	1,8	1,2	12,1
Demnate (M)	3,2	63,2	15,4	12,3	9,1	6,3	2,4	0,7	9,4
Agoudi N'Lkhair	41,4	41,6	6,6	26,4	25,5	13,2	28,3	13,1	54,6
Ait Abbas	69,9	47,2	3,5	26,3	23,0	15,0	34,9	35,0	84,8
Ait Bou Oulli	45,9	53,1	6,1	18,1	22,7	18,3	26,3	19,6	64,2
Ait M'Hamed	56,6	44,1	4,8	25,3	25,8	11,8	32,9	23,7	68,5
Tabant	23,2	53,3	10,6	17,3	18,8	11,6	15,6	7,6	34,8
Tamda Noumercid	37,9	37,3	8,0	28,8	25,9	8,5	31,1	6,8	46,5
Zaouiat Ahansal	78,4	40,4	11,0	27,0	21,7	6,8	50,0	28,4	85,2
Ait Taguella	16,5	44,3	8,1	22,9	24,7	13,0	12,4	4,1	29,4
Bni Hassane	18,1	54,9	10,0	19,9	15,2	11,8	13,8	4,3	29,9
Bzou	6,0	46,9	18,6	19,6	15,0	7,8	5,3	0,7	13,8
Bzou (AC)	4,2	51,5	30,4	8,5	9,7	4,8	3,4	0,8	9,1
Foum Jemaa	18,5	45,0	14,7	22,4	17,9	11,0	14,4	4,2	29,5
Foum Jemaa (AC)	4,4	53,4	12,5	21,7	12,4	12,3	3,5	0,9	16,7
Moulay Aissa Ben Driss	9,4	48,1	16,1	18,7	17,2	11,5	7,5	1,9	20,9
Rfala	16,4	48,1	12,5	22,8	16,7	18,5	13,2	3,1	34,9
Tabia	27,6	49,4	6,7	25,9	17,9	4,9	23,6	4,0	32,5
Tanant	22,6	47,9	12,1	20,2	19,8	7,4	18,4	4,2	30,0
Taounza	18,7	48,3	14,3	18,9	18,4	8,8	13,8	4,9	27,5
Tisqi	9,6	49,9	15,4	19,0	15,7	9,3	8,7	0,9	19,0
Ait Mazigh	58,0	35,6	8,2	28,2	27,9	7,0	40,9	17,1	65,0
Ait Ouqabli	51,8	31,6	6,2	30,3	31,9	4,9	38,4	13,4	56,7
Anergui	67,1	41,4	4,0	27,6	27,0	9,0	41,0	26,1	76,1
Bin El Ouidane	22,9	38,9	7,9	24,6	28,6	3,2	18,3	4,5	26,1
Isseksi	47,7	35,4	7,0	30,1	27,4	6,7	38,4	9,3	54,4

Source : Haut-Commissariat au Plan

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par commune de la Province Azilal (Suite) en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement				
Ouaouizeght	22,5	39,9	8,4	28,1	23,6	6,2	19,8	2,6	28,7
Ouaouizeght (AC)	3,2	48,1	17,4	20,6	13,9	8,5	2,2	1,0	11,8
Tabaroucht	69,4	30,2	7,9	31,9	30,0	16,2	34,8	34,6	85,6
Tagleft	52,1	38,9	4,5	28,8	27,7	7,3	31,8	20,3	59,4
Tiffert N'Ait Hamza	54,9	34,9	3,2	30,1	31,8	6,1	44,2	10,7	61,0
Tilougguite	59,6	38,1	6,6	28,5	26,8	7,7	43,2	16,4	67,3
Afourar	5,1	53,3	12,3	22,6	11,8	4,6	4,0	1,1	9,7
Afourar (AC)	2,1	53,1	18,9	18,7	9,2	4,9	1,9	0,2	7,0
Bni Ayat	7,6	48,6	17,6	21,3	12,5	6,7	6,6	1,1	14,4
Ait Ouaarda	24,8	46,2	5,9	20,9	26,9	5,8	21,2	3,6	30,6
Timoulilt	8,5	41,2	17,5	23,2	18,1	4,0	6,8	1,6	12,5
Ait Oumdis	64,9	50,4	6,0	26,3	17,3	15,5	35,4	29,5	80,3
Ait Tamlil	52,6	49,1	6,0	24,7	20,2	15,2	32,9	19,7	67,8
Anzou	14,7	54,1	10,4	19,7	15,8	7,3	10,2	4,5	22,0
Sidi Yacoub	27,6	55,8	5,4	22,9	15,9	8,6	19,9	7,8	36,3
Tidili Fetouaka	13,2	54,3	18,1	15,1	12,5	6,3	11,1	2,1	19,6
Ait Blal	59,8	54,2	3,7	21,4	20,6	15,7	31,2	28,6	75,5
Ait Majden	27,4	49,0	8,0	22,0	21,0	11,4	17,2	10,2	38,8
Imlil	7,2	48,4	11,7	23,1	16,8	6,0	5,8	1,4	13,1
Ouaoula	41,3	51,7	5,2	20,4	22,7	12,8	24,6	16,7	54,0
Sidi Boulkhalf	48,6	47,6	7,9	23,5	20,9	16,1	22,0	26,7	64,8
Tifni	39,5	43,7	7,3	25,3	23,7	24,1	21,0	18,5	63,7

Source : Haut-Commissariat au Plan

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par commune de la Province Béni Mellal en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement			Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Béni Mellal (M)	1,9	60,4	24,4	9,9	5,3	1,4	1,8	0,1	3,3
El Ksiba (M)	4,1	51,4	23,0	16,2	9,4	0,4	3,9	0,2	4,5
Kasba Tadla (M)	2,1	57,0	24,2	12,2	6,6	3,9	1,8	0,3	6,0
Zaouiat Cheikh (M)	4,0	52,1	21,7	16,9	9,3	6,1	3,4	0,5	10,1
Foum Oudi	14,5	41,0	10,3	28,8	19,9	7,3	10,9	3,6	21,9
Ouled Gnaou	3,9	59,9	14,6	17,4	8,2	8,7	2,9	1,0	12,6
Ouled M'Barek	5,6	61,6	14,9	13,9	9,5	3,0	4,3	1,4	8,7
Ouled M'Barek (AC)	2,6	54,0	15,9	19,0	11,0	11,4	1,9	0,7	14,0
Ouled Yaich	6,9	60,2	16,5	15,1	8,3	7,1	4,8	2,0	13,9
Ouled Yaich (AC)	2,6	61,8	19,8	11,5	6,9	14,4	1,9	0,7	17,1
Sidi Jaber	6,5	51,9	14,4	23,8	9,9	5,4	4,6	1,9	11,9
Sidi Jaber (AC)	2,4	67,5	29,6	1,9	1,0	5,3	2,1	0,3	7,6
Foum El Anceur	20,3	47,3	4,1	27,1	21,5	3,0	14,7	5,6	23,4
Aghbala	51,8	45,7	3,3	25,6	25,5	4,9	43,2	8,5	56,6
Aghbala (AC)	5,4	50,6	13,7	18,3	17,3	3,4	4,5	0,9	8,8
Boutferda	70,7	44,3	4,2	23,8	27,7	7,0	43,9	26,8	77,7
Tizi N'Isly	42,0	41,7	7,1	26,3	24,9	3,0	35,1	6,8	45,0
Ait Oum El Bekht	24,0	46,8	8,9	27,2	17,1	5,2	21,9	2,1	29,2
Dir El Ksiba	14,8	48,4	6,8	28,0	16,8	2,3	14,0	0,8	17,1
Ighram Laalam (AC)	4,3	61,7	13,4	17,6	7,3	20,0	3,4	0,9	24,3
Naour	48,1	43,0	3,1	29,7	24,3	9,3	40,4	7,7	57,4
Taghzirt	12,9	46,1	13,2	22,6	18,1	2,5	10,1	2,8	15,4
Tanougha	23,7	49,8	7,6	25,2	17,5	5,2	17,3	6,4	28,9
Guettaya	11,2	56,7	12,8	20,5	10,1	4,5	8,1	3,1	15,8
Ouled Youssef	12,1	55,3	23,0	13,6	8,1	9,8	8,0	4,1	21,8
Ouled Said Loued	9,1	60,5	11,5	17,3	10,7	6,6	6,8	2,2	15,6
Semguet	16,6	52,0	8,0	26,7	13,4	1,9	14,2	2,4	18,5

Source : Haut-Commissariat au Plan

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par commune de la Province Fquih Ben Salah en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement			Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Fquih Ben Salah (M)	3,0	61,8	23,0	10,4	4,9	2,0	2,9	0,1	4,9
Ouled Ayad (M)	2,9	63,7	14,7	13,0	8,6	10,1	2,4	0,6	13,1
Souk Sebt Ouled Nemma (M)	4,5	63,0	16,0	14,2	6,8	5,9	4,0	0,4	10,3
Ouled Bourahmoune	6,1	57,2	15,4	20,7	6,7	5,2	5,0	1,1	11,3
Ouled Zmam	7,4	66,3	15,6	12,3	5,7	4,1	6,1	1,3	11,5
Sidi Aissa Ben Ali	5,8	62,3	14,5	16,2	7,0	4,7	4,6	1,2	10,5
Sidi Hammadi	3,4	54,1	24,9	13,7	7,3	6,4	2,9	0,5	9,8
Khalfia	7,1	58,6	13,6	19,1	8,7	2,8	5,9	1,2	9,9
Bni Chegdale	11,8	69,2	14,9	9,4	6,4	6,9	9,5	2,3	18,8
Bni Oukil	9,4	63,2	10,4	17,1	9,3	6,2	7,0	2,5	15,7
Bradia	5,4	62,9	15,2	14,3	7,7	3,6	4,1	1,3	8,9
Bradia (AC)	2,4	67,3	20,3	7,8	4,6	5,5	2,0	0,4	7,9
Hel Merbaa	5,7	62,0	20,2	12,6	5,2	6,6	4,2	1,5	12,3
Krifate	8,8	60,7	17,4	14,0	7,9	6,4	6,7	2,1	15,1
Dar Ould Zidouh	10,2	56,5	16,3	20,4	6,9	7,7	6,5	3,8	17,9
Dar Ould Zidouh (AC)	3,4	67,9	15,3	12,0	4,8	9,8	2,8	0,4	13,0
Had Boumoussa	10,7	61,4	13,3	17,8	7,5	10,9	7,8	2,9	21,6
Ouled Nacer	7,8	57,7	21,8	14,1	6,4	5,7	5,7	1,9	13,3

Source : Haut-Commissariat au Plan

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par commune de la Province Khénifra en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement			Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Khenifra (M)	2,5	53,4	23,4	15,2	8,0	2,5	2,3	0,1	4,9
M'Rirt (M)	3,0	57,0	17,6	16,4	9,0	2,3	2,7	0,3	5,2
Ait Ishaq	41,8	43,0	7,8	30,5	18,6	3,9	37,5	4,2	45,7
Ait Ishaq (AC)	2,2	61,7	28,3	5,4	4,6	3,2	2,0	0,2	5,4
Ait Saadelli	27,5	44,0	14,6	27,2	14,2	3,8	24,7	2,8	31,3
El Kbab	28,2	46,6	10,3	28,6	14,4	7,7	25,1	3,1	35,9
El Kbab (AC)	2,7	51,5	29,6	9,0	9,9	2,3	2,6	0,1	5,0
Kerrouchen	43,2	42,7	11,4	29,2	16,7	8,4	37,9	5,4	51,6
Kerrouchen (AC)	8,4	47,9	17,9	17,9	16,3	2,4	7,5	0,8	10,8
Ouaoumana	32,5	44,7	5,8	32,1	17,3	3,0	29,8	2,7	35,6
Ouaoumana (AC)	6,8	52,8	13,0	19,6	14,6	10,2	5,6	1,2	17,0
Sidi Yahya Ou Saad	28,3	42,7	8,5	27,7	21,1	6,6	24,4	3,9	34,9
Tighassaline	30,5	46,6	9,9	29,4	14,1	5,9	25,0	5,4	36,4
Tighassaline (AC)	3,3	59,7	22,0	11,0	7,2	2,1	3,2	0,1	5,4
Aguelmam Azegza	54,9	42,7	3,2	31,1	22,9	6,5	47,6	7,2	61,4
El Borj	33,8	44,6	5,2	33,6	16,6	4,0	29,9	3,9	37,8
Lehri	33,3	45,8	3,8	32,4	17,9	6,3	29,7	3,6	39,6
Moha Ou Hammou Zayani	20,1	41,7	12,7	32,0	13,5	6,5	16,6	3,4	26,6
Sidi Amar	32,4	42,5	8,6	33,4	15,6	4,7	25,4	7,0	37,1
Sidi Lamine	38,0	49,9	5,2	31,4	13,4	3,6	31,6	6,5	41,6
Kahf Nssar (AC)	5,1	58,9	22,7	10,7	7,7	3,3	4,5	0,7	8,4
Aguelmous	51,5	47,6	4,5	31,9	15,9	1,8	47,2	4,3	53,3
Aguelmous (AC)	3,9	57,9	21,8	12,3	8,0	5,1	3,2	0,8	9,0
El Hammam	36,2	45,1	5,7	34,0	15,2	1,3	33,6	2,6	37,5
Thighza (AC)	1,6	47,5	13,1	25,7	13,7	2,4	1,1	0,5	4,0
Had Bouhssoussen	32,5	48,5	1,5	33,2	16,8	2,6	26,8	5,7	35,1
Had Bouhssoussen (AC)	6,3	59,7	3,8	23,9	12,6	13,4	3,6	2,6	19,7
Moulay Bouazza	48,7	44,0	8,5	30,4	17,1	4,5	40,5	8,2	53,2
Moulay Bouazza (AC)	3,8	58,0	10,9	18,7	12,4	3,1	3,4	0,4	6,9
Oum Rabia	47,8	41,3	3,8	33,8	21,0	5,3	44,1	3,7	53,1
Sebt Ait Rahou	29,9	45,0	5,7	32,2	17,1	4,0	24,4	5,5	33,9
Sidi Hcine	47,3	48,1	3,5	30,3	18,0	2,6	42,0	5,3	49,9

Source : Haut-Commissariat au Plan

Carte de pauvreté monétaire, multidimensionnelle et globale (en %) par commune de la Province Khouribga en 2014

libellé_commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté (en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
		Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	
				Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement				
Bejaad (M)	2,3	57,7	21,5	13,1	7,8	5,4	1,9	0,4	7,7
Boujniba (M)	1,3	50,1	30,0	13,1	6,9	2,6	1,3	0,0	3,9
Hattane (M)	1,3	54,6	31,6	10,4	3,4	0,9	1,3	0,0	2,2
Khouribga (M)	1,3	58,3	31,4	7,1	3,2	1,3	1,2	0,1	2,6
Oued Zem (M)	3,3	55,8	17,8	17,6	8,8	3,0	3,0	0,3	6,3
Ain Kaicher	17,2	42,4	17,1	24,1	16,5	5,5	15,3	1,9	22,7
Bni Bataou	34,4	48,3	6,4	29,4	15,9	0,6	32,9	1,5	35,0
Bni Zrantel	34,0	46,4	6,0	31,4	16,3	4,3	27,3	6,7	38,3
Boukhrisse	39,1	47,3	6,0	30,1	16,6	2,5	35,8	3,3	41,6
Chougrane	29,1	50,5	5,6	27,7	16,1	2,8	25,4	3,6	31,9
Oulad Gouaouch	25,8	43,8	7,8	30,3	18,2	8,1	19,6	6,2	33,9
Rouached	25,9	54,6	3,7	28,4	13,4	2,6	23,2	2,7	28,4
Tachraft	15,3	51,7	7,7	27,2	13,3	5,4	12,3	3,1	20,8
Bir Mezoui	5,2	42,5	22,3	26,1	9,1	5,5	4,3	0,9	10,7
Bni Ykhlef	11,5	54,0	13,6	22,8	9,7	12,6	8,0	3,5	24,1
Boulanouare	8,6	50,6	6,2	27,3	15,9	14,9	8,0	0,6	23,4
Boulanouare (AC)	3,7	49,8	15,8	23,3	11,1	10,0	2,7	1,0	13,7
Lagfaf	4,3	45,5	23,2	19,0	12,3	7,2	3,3	1,0	11,6
El Foqra	9,8	58,7	4,2	27,8	9,3	2,9	8,7	1,2	12,8
M'Fassis	5,6	54,0	15,9	22,9	7,2	9,3	5,0	0,6	15,0
Oulad Abdoune	9,1	59,8	9,7	21,8	8,8	11,8	5,8	3,3	20,8
Oulad Azzouz	9,5	57,7	13,7	21,8	6,9	6,6	7,3	2,2	16,1
Ait Ammar	17,4	50,5	5,8	33,7	10,0	8,6	12,8	4,6	26,0
Bni Smir	21,6	48,6	6,6	29,0	15,8	4,1	19,6	2,0	25,7
Braksa	42,0	47,6	5,0	29,8	17,7	3,6	36,9	5,1	45,6
Kasbat Troch	9,8	50,1	10,7	27,7	11,6	16,5	6,1	3,8	26,3
Lagnadiz	26,2	55,4	7,9	26,9	9,8	8,3	19,7	6,5	34,5
Maadna	16,4	42,7	13,0	29,5	14,9	6,3	13,0	3,4	22,8
Oulad Aissa	30,0	42,6	10,6	31,2	15,6	8,3	19,8	10,1	38,3
Oulad Boughadi	20,2	47,3	15,2	30,4	7,2	3,8	16,9	3,2	24,0
Oulad Fennane	25,7	49,6	6,0	30,0	14,5	4,3	22,5	3,2	30,0
Oulad Ftata	17,2	51,9	10,3	33,4	4,3	2,3	15,9	1,3	19,5

Source : Haut-Commissariat au Plan

*Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH2014*

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH 2014**

Localité / Sexe	masculin	Féminin	Ensemble
Province: Azilal	92,9	89,2	91,1
Azilal (Mun.)	98,4	98,1	98,3
Demnate (Mun.)	98,1	98,0	98,0
Cercle : Azilal	86,8	82,4	84,6
Agoudi N'Lkhair	95,0	92,5	93,8
Ait Abbas	81,8	79,2	80,5
Ait Bou Oulli	91,4	86,7	89,0
Ait M'Hamed	87,3	79,5	83,4
Tabant	89,0	86,3	87,6
Tamda Noumercid	96,1	94,6	95,4
Zaouiat Ahansal	68,9	61,6	65,3
Cercle : Bzou	96,5	94,1	95,3
Ait Taguella	95,9	95,8	95,9
Bni Hassane	94,5	90,6	92,5
Bzou	98,1	97,3	97,7
<i>Dont Centre: Bzou</i>	99,5	99,1	99,3
Foum Jemaa	97,7	97,2	97,5
<i>Dont Centre: Foum Jemaa</i>	98,8	97,8	98,3
Moulay Aissa Ben Driss	96,9	95,8	96,3
Rfala	96,4	92,1	94,4
Tabia	97,0	89,8	93,4
Tanant	95,5	92,2	93,9
Taounza	96,3	92,6	94,5
Tisqi	96,6	99,4	98,0
Cercle : Ouaouizeght	90,9	84,6	87,9
Ait Mazigh	94,0	79,7	87,2
Ait Ouqabli	90,9	89,0	90,0
Anergui	78,4	60,6	70,1
Bin El Ouidane	95,1	93,6	94,4
Isseksi	96,2	89,9	93,3
Ouaouizeght	98,0	96,9	97,5
<i>Dont Centre: Ouaouizeght</i>	99,1	99,0	99,1
Tabaroucht	96,9	91,3	94,3
Tagleft	89,0	80,5	84,8
Tiffert N'Ait Hamza	86,2	81,9	83,9
Tilougguite	85,5	78,6	82,2

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH 2014**

Localité / Sexe	masculin	Féminin	Ensemble
Cercle : Afourar	98,2	96,6	97,4
Afourar	98,8	97,8	98,3
<i>Dont Centre: Afourar</i>	98,9	98,1	98,5
Bni Ayat	97,7	96,0	96,9
Ait Ouarda	92,6	91,1	91,8
Timoulit	98,9	96,5	97,8
Cercle : Fetouqka	93,6	89,8	91,7
Ait Oumdis	91,9	89,9	90,9
Ait Tamlil	91,0	84,3	87,6
Anzou	96,3	92,6	94,5
Sidi Yacoub	94,7	91,4	93,1
Tidili Fetouaka	95,7	95,3	95,5
Cercle : Oultana	91,2	85,9	88,7
Ait Blal	84,8	79,2	82,2
Ait Majden	94,4	88,6	91,6
Imlil	98,1	95,9	97,0
Ouaoula	86,3	78,0	82,3
Sidi Boukhalf	92,7	88,5	90,7
Tifni	97,6	95,7	96,7

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH 2014**

Localité / Sexe	masculin	Féminin	Ensemble
Province: Béni Mellal	95,7	94,4	95,0
Béni Mellal (Mun.)	97,5	97,8	97,7
El Ksiba (Mun.)	98,2	98,6	98,4
Kasba Tadla (Mun.)	98,2	97,8	98,0
Zaouiat Cheikh (Mun.)	98,2	98,0	98,1
Cercle : Béni Mellal	95,3	93,3	94,3
Foum Oudi	97,9	94,4	96,2
Ouled Gnaou	96,5	96,4	96,4
Ouled M'Barek	97,6	98,0	97,8
<i>Dont Centre: Oulad M'Barek</i>	98,2	98,1	98,1
Ouled Yaich	95,9	95,2	95,6
<i>Dont Centre: Oulad Yaich</i>	97,3	97,6	97,4
Sidi Jaber	96,6	95,5	96,0
<i>Dont Centre: Sidi Jaber</i>	98,0	99,6	98,7
Foum El Anceur	88,5	82,3	85,2
Cercle : Aghbala	83,7	79,1	81,3
Aghbala	88,9	86,6	87,7
<i>Dont Centre: Aghbala</i>	97,6	96,5	97,1
Boutferda	72,7	65,5	69,0
Tizi N'Isly	86,9	82,1	84,4
Cercle : El Ksiba	94,4	91,9	93,2
Ait Oum El Bekht	93,1	91,0	92,1
Dir El Ksiba	96,9	95,6	96,3
<i>Dont Centre: Ighram Laalam</i>	97,1	97,9	97,5
Naour	88,6	90,1	89,4
Taghzirt	95,3	92,3	93,9
Tanougha	91,9	86,7	89,4
Cercle : Kasba Tadla	95,4	93,2	94,4
Guettaya	94,9	92,3	93,6
Ouled Youssef	96,6	96,1	96,4
Ouled Said L'Oued	95,2	92,5	93,9
Semguet	94,4	90,4	92,3

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH2014**

Localité / Sexe	masculin	Féminin	Ensemble
Province: Fquih Ben Salah	95,8	94,5	95,2
Fquih Ben Salah (Mun.)	97,4	97,5	97,4
Ouled Ayad (Mun.)	97,4	97,3	97,4
Souk Sebt Ouled Nemma (Mun.)	96,0	96,3	96,2
Cercle : Bni Moussa Charquia	95,7	93,9	94,8
Ouled Bourahmoune	95,0	94,9	94,9
Ouled Zmam	94,9	91,7	93,4
Sidi Aissa Ben Ali	95,9	94,8	95,4
Sidi Hammadi	97,9	96,4	97,2
Cercle : Fqih Ben Salah	95,2	93,3	94,3
Khalfia	96,1	95,5	95,8
Bni Chegdale	94,8	88,8	91,9
Bni Oukil	95,2	91,3	93,4
Bradia	96,4	95,1	95,8
<i>Dont Centre: Bradia</i>	99,0	97,8	98,4
Hel Merbaa	95,2	92,7	94,0
Krifate	93,5	92,6	93,1
Cercle : Bni Moussa Gharbia	94,6	91,6	93,2
Dar Ould Zidouh	94,6	93,6	94,1
<i>Dont Centre: Dar Ould Zidouh</i>	96,5	95,9	96,2
Had Boumoussa	94,2	90,1	92,2
Ouled Nacer	95,4	92,0	93,8

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH 2014**

Localité / Sexe	masculin	Féminin	Ensemble
Province: Khénifra	94,9	93,5	94,2
Khenifra (Mun.)	98,2	98,7	98,4
M'Rirt (Mun.)	98,0	97,9	98,0
Cercle : El Kbab	95,0	93,5	94,3
Ait Ishaq	94,2	93,5	93,9
<i>Dont Centre: Ait Ishaq</i>	98,2	98,2	98,2
Ait Saadelli	88,7	86,5	87,6
El Kbab	96,5	96,3	96,4
<i>Dont Centre: El Kbab</i>	99,2	99,5	99,4
Kerrouchen	94,4	91,4	93,0
<i>Dont Centre: Kerrouchen</i>	95,9	97,7	96,6
Ouaoumana	95,9	94,8	95,4
<i>Dont Centre: Ouaoumana</i>	98,6	97,3	97,9
Sidi Yahya Ou Saad	92,4	88,7	90,5
Tighassaline	96,6	94,6	95,6
<i>Dont Centre: Tighassaline</i>	98,0	96,4	97,2
Cercle : Khénifra	93,7	90,3	92,0
Aguelmam Azegza	91,9	86,2	89,3
El Borj	94,0	88,0	91,3
Lehri	95,3	90,1	92,8
Moha Ou Hammou Zayani	98,0	95,7	96,9
Sidi Amar	89,5	90,9	90,3
Sidi Lamine	91,8	89,6	90,7
<i>Dont Centre: Kahf Nssar</i>	97,3	98,8	98,0
Cercle : Aguelmous	90,5	86,7	88,7
Aguelmous	89,2	84,7	87,1
<i>Dont Centre: Aguelmous</i>	98,1	97,7	97,9
El Hammam	90,5	85,9	88,2
<i>Dont Centre: Thighza</i>	97,6	98,7	98,1
Had Bouhssoussen	93,8	91,9	92,9
<i>Dont Centre: Had Bouhssoussen</i>	96,3	98,8	97,4
Moulay Bouazza	94,6	90,5	92,6
<i>Dont Centre: Moulay Bouazza</i>	97,9	97,8	97,8
Oum Rabia	89,6	85,2	87,4
Sebt Ait Rahou	91,7	90,9	91,3
Sidi Hcine	84,3	79,9	82,3

**Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans
par commune RGPH 2014**

Localité / Sexe	masculin	Féminin	Ensemble
Province: Khouribga	96,7	95,8	96,2
Bejaad (Mun.)	98,2	97,9	98,1
Boujniba (Mun.)	98,9	99,3	99,1
Hattane (Mun.)	98,6	98,9	98,8
Khouribga (Mun.)	98,3	98,4	98,4
Oued Zem (Mun.)	98,0	97,5	97,7
Cercle : Bejaad	94,4	88,7	91,6
Ain Kaicher	98,9	95,0	97,0
Bni Bataou	91,8	91,0	91,4
Bni Zrantel	96,7	89,4	93,1
Boukhrisse	94,4	87,3	90,7
Chougrane	90,3	82,4	86,3
Oulad Gouaouch	96,4	94,3	95,3
Rouached	91,5	84,0	87,7
Tachraft	98,0	94,0	96,2
Cercle : Khouribga	95,5	94,1	94,8
Bir Mezoui	96,2	96,4	96,3
Bni Ykhlef	93,1	91,3	92,2
Boulanouare	97,3	97,4	97,3
<i>Dont Centre: Boulanouare</i>	98,0	98,3	98,1
Lagfaf	97,8	95,7	96,7
El Foqra	93,3	88,6	91,0
M'Fassis	97,3	95,9	96,6
Oulad Abdoune	94,8	93,0	93,9
Oulad Azzouz	93,9	91,7	92,8
Cercle : Oued-Zem	91,8	90,4	91,1
Ait Ammar	94,1	89,7	91,9
Bni Smir	93,5	92,7	93,1
Braksa	90,2	89,8	90,0
Kasbat Troch	94,8	94,1	94,5
Lagnadiz	84,6	81,4	83,1
Maadna	96,8	94,6	95,7
Oulad Aissa	91,9	91,6	91,7
Oulad Boughadi	91,7	92,6	92,1
Oulad Fennane	89,7	88,0	88,9
Oulad Ftata	96,0	88,3	92,4